

HISTOIRE
NATURELLE.

Quadrupedes. Tome X.

T.M.

127.

Quadrupedes, Tom. X.

A



HISTOIRE

NATURELLE,

GÉNÉRALE

ET PARTICULIÈRE,

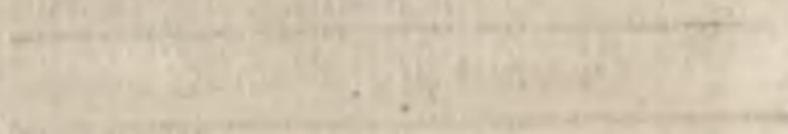
PAR M. LE COMTE DE BUFFON,
INTENDANT DU JARDIN DU ROI, DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE ET DE CELLE DES
SCIENCES, &c.

Quadrupèdes, Tom. X.



AUX DEUX-PONTS;
CHEZ SANSON & COMPAGNIE;

M. DCC. LXXXVII.

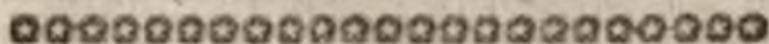


THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1949



HISTOIRE NATURELLE.



SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE

Des Animaux quadrupèdes.

* D U T A P I R

O U M A I P O U R I .

CET ANIMAL, qu'on peut regarder comme l'éléphant du nouveau monde, ne le représente néanmoins que très imparfaitement par la forme, & en approche encore

* Voyez l'article du Tapir ou Maïpouri, vol XI, in-4^e. page 445 & suivantes.

moins par la grandeur : il sera facile d'en faire au juste la comparaison ; car j'ai cru devoir donner une seconde figure du tapir, (voyez tome V, planche 7, fig. 1 de cette édition), qui est plus exacte que celle du volume XI, planche XLII, (elle a été supprimée comme inutile), laquelle n'avoit été faite que sur une esquisse dessinée par feu M. de la Condamine ; celle-ci a été prise sous nos yeux & sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère, car, après son arrivée, il n'a vécu que très peu de temps à Paris entre les mains du sieur Rugieri, qui cependant en avoit beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez, n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant : c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'Histoire Naturelle, m'écrit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, & qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cens livres : or, ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, & l'on n'auroit jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir, indépendamment de cette espèce de trompe, n'avoit pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très souvent à l'eau pour se baigner, & non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais, car il se nourrit d'her-

des comme l'éléphant, & de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, & demeurent aux environs des marécages & des rivières qu'ils traversent souvent pendant le jour & même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, & l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge & joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice; le père n'a point de part à l'éducation, car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guyane, & il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne.

Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau, où il est aisé de les tirer; mais, quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille & doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse : on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de se venger en le renversant : il faut aussi s'en garantir dans les forêts; ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus, par leurs fréquentes allées & venues, car ils ont l'habitude de passer & repasser toujours par les mêmes lieux; & il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais (a), parce

(a) Un Voyageur m'a raconté qu'il avoit failli d'é-

que leur allure est brusque, & que, sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux. Les terres voisines du haut des rivières de la Guyane, sont habitées par un assez grand nombre de tapirs, & les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins sont si frayés, que les lieux les plus déserts semblent au premier coup-d'œil, être peuplés & fréquentés par les hommes. Au reste on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre, & pour les suivre dans l'eau: mais, comme ils ont la peau très ferme & très épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif & aigu, que les sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher & les tirer de près; on ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils

me la victime de son peu d'expérience à ce sujet; que, dans un voyage par terre, il avoit attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, & que le hamac traversoit un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt, c'étoit un tapir qui venoit de son côté; il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac, & de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point; il fit sauter le hamac aux branches, & froissa cet homme contre l'arbre; ensuite, sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques Nègres qui dormoient à terre auprès d'un grand feu, & il ne leur fit aucun mal.

ont adoptés. Ils courent lourdement & lentement; ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près, car, dans ce cas, ils se défendent avec les dents & les tuent.

La mere tapir paroît avoir grand soin de son petit; non-seulement elle lui apprend à nager, jouer & plonger dans l'eau, mais encore lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre; &, si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, &, dans ce cas, elle l'appelle & l'attend pour se mettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité; ils vont par-tout sans faire de mal; ils mangent du pain, de la cassave, des fruits; ils aiment qu'on les caresse, & sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant & lourd, à-peu près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois, & reviennent le soir à la maison; néanmoins il arrive lorsqu'on leur laisse cette liberté, qu'ils en abusent, & ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût; elle est pesante, semblable, pour la couleur & par l'odeur, à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons, sont les pieds & le dessus du cou.

M. Bajon, Chirurgien du Roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en

1774, un Mémoire au sujet de cet animal; Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, & faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paroissent s'être glissées dans son Écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

» La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très courtes; il est couvert de poils plus gros, plus longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins & plus courts que les soies du cochon, & beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps; elle s'étend depuis le sommet de la tête, jusqu'au commencement des épaules. La tête est grosse & un peu alongée, les yeux sont petits & très noirs, les oreilles courtes, ayant, pour la forme, quelque rapport avec celles du cochon; il porte au bout de sa mâchoire supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvemens sont très souples, & dans laquelle réside l'organe de l'odorat; il s'en sert, comme l'éléphant, pour ramasser des fruits, qui font une partie de sa nourriture; les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe; sa queue est très petite, n'ayant que deux pouces de long; elle est presque sans poils.

Le poil du corps est d'un brun légèrement foncé, les jambes sont courtes &

grosses, les pieds sont aussi fort larges & un peu ronds; les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière n'en ont que trois, tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure & épaisse; la tête, quoique fort grosse, contient un très petit cerveau; les mâchoires sont fort alongées & garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante; cependant il y en a quelquefois plus & quelquefois moins; les dents incisives sont tranchantes, & c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives, on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, & les molaires suivent après, qui sont très grosses, & ont des surfaces fort étendues.

» En disséquant le tapir ou maïpouri, la première chose qui m'avoit frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant... Les pieds & les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminans... Cependant le maïpouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins, sur-tout le premier, que j'ai toujours trouvé comme un balon... Cet estomac répond à la panse du bœuf; mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point distinct; de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac, nommé le *feuille*, est aussi fort considérable, & res-

semble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuilletés en sont beaucoup plus petits, & que les tuniques en paroissent plus minces : enfin le troisième estomac est le moins grand & le plus mince ; on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides, & je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très longs ; l'animal rend les matières en boules, à-peu-près comme celles du cheval «.

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, & d'affurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, & n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avoit amené d'Amérique un tapir ou maipouri vivant ; il avoit bien supporté la mer, & étoit arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout-à-coup il tomba malade & mourut ; on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, & je priai M. Mertrud, habile Chirurgien - Démonstrateur en anatomie aux Écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture, & d'examiner les parties intérieures : chose très familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connoissances de l'art de l'Anatomie, une grande exactitude dans ses opérations. De plus cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, & M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les

opérations, & en a rédigé les résultats; enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très bien, y étoit aussi. Je ne rapporte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon, que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très essentiel, c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal; la capacité en étoit à la vérité fort ample & en forme d'une poche étranglée en deux endroits, mais ce n'étoit qu'un seul viscère, un estomac simple & unique, qui n'avoit qu'une simple issue dans le duodenum, & non pas trois estomacs distincts & séparés, comme le dit M. Bajon; cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres Anatomistes de l'Europe, le Docteur Tyson, de la société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le *pécari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel, au reste, il a donné une très bonne description dans les Transactions philosophiques, n^o. 153. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le *pécari* a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à peu-près comme celui du tapir, par deux étranglements qui semblent, au premier coup-d'œil; en indiquer trois (*b*).

Il nous paroît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs, & qu'il

(*b*) Voyez tome X de l'histoire naturelle, p. 236

n'est point animal ruminant ; car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissoient que de pain, de grain, &c. Mais cette méprise de M. Bajon, n'empêche pas que son Mémoire ne contienne de très bonnes observations ; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

» Le tapir ou maipouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand & plus fort que la femelle, les poils de la crinière sont plus longs & plus épais. Le cri de l'un & de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet ; le cri du mâle est plus aigu, plus fort & plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle, semblent avoir un rapport très grand avec celles du cheval ou de l'âne ; elles sont situées de la même façon ; & on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de distance des testicules, deux petits mamelons très peu apparens, qui indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très gros, & pèsent jusqu'à douze ou quatorze onces chacun... La verge est grosse & n'a qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau ; mais, lorsqu'elle est en érection, elle sort toute entière comme celle du cheval «.

Une des femelles que M. Bajon a différenciées, avoit six pieds de longueur, & paroïssoit n'avoir pas encore porté; ses mamelles, au nombre de deux, n'étoient pas bien grosses, elles ressemblent en tout à celles de l'âneisse ou de la jument; la vulve étoit à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de Novembre & de Décembre; chaque mâle suit une femelle, & c'est-là le seul temps où l'on trouve de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent & se blessent cruellement. Quand la femelle est pleine, le mâle la quitte & la laisse aller seule; le temps de la gestation est de dix à onze mois, car on en voit de jeunes dès le mois de Septembre. Pour mettre bas, la femelle choisit toujours un endroit élevé & un terrain sec.

Cet animal, bien loin d'être amphibie; comme quelques Naturalistes l'ont dit, vit continuellement sur la terre, & fait constamment son gîte sur les collines, & dans les endroits les plus secs. Il est vrai qu'il fréquente les lieux marécageux; mais c'est pour y chercher sa subsistance, & parce qu'il y trouve plus de feuilles & d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se fait beaucoup dans les endroits marécageux, & qu'il aime la propreté, il va tous les matins & tous les soirs traverser quelque rivière ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse, il nage parfaitement bien, & plonge aussi fort adroitement;

mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de temps que tout animal terrestre : aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens, il court aussitôt vers quelque rivière, qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson, sa nourriture ordinaire sont des rejetons & des pousses tendres, & sur-tout des fruits tombés des arbres ; c'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa nourriture, cependant il se promène le jour, sur-tout pendant la pluie ; il a la vue & l'ouïe très fines ; au moindre mouvement qu'il entend, il s'enfuit, & fait un bruit considérable dans les bois. Cet animal très solitaire, est fort doux & même assez timide ; il n'y a pas d'exemples qu'il ait cherché à se défendre des hommes ; il n'en est pas de même avec les chiens, il s'en défend très bien, sur-tout quand il est blessé ; il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds ; lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, & qui n'étoit encore pas plus gros qu'un mouton ; il parvint à l'élever fort grand, & cet animal prit pour lui une espèce d'amitié : il le distinguoit à merveille au milieu de plusieurs personnes ; il le suivoit comme un chien suit son maître, & paroïsoit se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisoit, il lui lèchoit les mains ; enfin il alloit

alloit seul se promener dans les bois, & quelquefois fort loin, & il ne manquoit jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre également apprivoisé, se promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté, & revenir chaque soir; néanmoins, lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire, on ne put le tenir; il cassa des cordes très fortes avec lesquelles on l'avoit attaché; il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage, & entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville; on le crut perdu, mais le soir même il se rendit à son gîte ordinaire. Comme on avoit résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions, qui ne réussirent que pendant un temps, car, environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfonça sa cabane, & se précipita dans la mer, d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

» Un chasseur indien, qui étoit à mon service, dit M. Bajon, alloit se poster au milieu des bois; il donnoit cinq à six coups d'un sifflet fait exprès, & qui imitoit très bien leur cri; s'il s'en trouvoit quelqu'un aux environs, il répondoit tout de suite;

& alors le chasseur s'acheminoit doucement vers l'endroit de la réponse, ayant soin de le faire répéter de temps en temps, & jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer; l'animal, pendant la sécheresse de l'été, reste au contraire tout le jour couché; cet Indien alloit alors sur les petites hauteurs, & tâchoit d'en découvrir quelqu'un, & de le tuer au gîte: mais cette manière étoit bien plus stérile que la première. On se sert de lingots ou de très grosses balles pour les tirer, parce que leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner; & avec les balles & même les lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup: on ne sauroit croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger; celle des vieux est coriace, & a un goût que bien des gens trouvent désagréable; mais celle des jeunes est meilleure, & a quelque rapport avec celle du veau «.

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait, du Mémoire de M. Bajon, les faits anatomiques; je n'ai cité que celui des prétendus trois estomacs, qui néanmoins n'en font qu'un; j'espère que M. Bajon le reconnoitra lui-même, s'il se donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paroît nécessaire, & que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certains du fait que de celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon,

assure que, dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes, qui répond aux ovaires, est exactement fermée, & que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

» J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes, & je l'ai pressé avec force; il ne s'en est point échappé, il n'en est point entré du côté des ovaires; cette extrémité des trompes, qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé*, paroît être terminée en rond, & on observe à l'extérieur de son extrémité, plusieurs culs-de-sac, que l'on diroit d'abord être autant de communications avec son intérieur: mais ils sont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur est fournie par les ligamens larges; au moyen de laquelle membrane, les trompes se trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires, est un phénomène qui portera sans doute quelque atteinte au système ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance & la singularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, a fait que je me suis mis en garde contre mes propres observations. J'ai donc cherché à m'assurer du fait par de nouvelles recherches, pour qu'il ne me restât point de doute; de sorte que la dissection de dix à douze femelles, que j'ai faite dans l'espace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir attester la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles, que dans celles qui avoient porté; car j'en ai disséqué qui avoient du

fait dans les mamelles, & d'autres qui étoient pleines «.

Quelque positive que soit cette assertion, & quelque nombreuses que puissent être, à cet égard, les observations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répétées, & nous paroissent si opposées à tout ce que l'on fait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'estomac étoit situé de manière qu'il paroissoit également étendu à droite comme à gauche; la poche s'en terminoit en pointe, moins allongée que dans le cochon, & il y avoit un angle bien marqué entre l'œsophage & le pylore, qui faisoit une espèce d'étranglement, & la partie gauche étoit beaucoup plus ample que la droite; le colon avoit beaucoup d'ampleur; il étoit plus étroit à son origine & son extrémité, que dans le milieu; la grande circonférence de l'estomac, étoit de trois pieds un pouce, la petite circonférence, de deux pieds six lignes.

 pieds. pouces. lignes.

Longueur du foie.	0	11	0
Épaisseur du foie.	0	3	6
Largeur du foie.	1	1	5
Il n'y avoit point de vésicule de fiel, mais seulement un conduit biliaire qui s'ouvroit dans le duodenum, à côté du canal pancréatique. .	1	1	0
Longueur de la rate.	1	6	0

	pieds. pouces. lignes.		
Largeur de la rate.	0	2	2
Épaisseur de la rate.	0	1	0
Hauteur du cœur.	0	5	0
Circonférence du cœur.	1	2	0
Le trou ovale étoit fermé.			
Diamètre de l'aorte.	0	1	0
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum.	38	2	0
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros.	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus petits.	0	3	2
Longueur du cœcum.	1	10	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	2	4	10
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros.	1	9	0
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit.	0	7	0
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros.	1	0	0
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit.	0	7	6
Centre nerveux.	0	4	0
Longueur des reins.	0	8	0
Largeur des reins.	0	4	0
Épaisseur des reins.	0	1	0
Diamètre de la vulve.	0	1	0
Longueur du vagin.	0	11	6
Longueur du corps de la matrice.	0	2	6

	pieds. pouces. lignes.		
Longueur des cornes de la matrice.	0	11	0
Grande circonférence de la vessie.	2	8	8
Petite circonférence de la vessie.	1	10	4
Longueur de l'uretère.	0	5	6
Circonférence de l'uretère.	0	2	6
Longueur des testicules ou ovaires.	0	9	0
Largeur des testicules.	0	0	6
Épaisseur des testicules.	0	0	1
Longueur de la langue.	1	2	0
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anús.	5	1	0
Hauteur du train de derrière.	2	8	4
Hauteur du train de devant.	2	7	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	1

Dans le temps que l'on a fait cette dissection, & pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le Mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac, & sur-tout les cornes de la matrice de cet animal; mais, quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes convaincus qu'il n'a qu'un estomac, & en même temps très persuadés qu'il y a communication entre les ovaires & l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste, le tapir, qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au-delà de l'Isthme de Panama; & c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet Isthme; car la température du Mexique & des autres provinces adjacentes, auroit convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis (c), & quelques autres Voyageurs, disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magélan.

A D D I T I O N

de l'Éditeur Hollandois,

(M. le Professeur Allamand),

à l'article du Tapir, volume XI, page 444.

» **Q**UOIQUE les Tapirs soient assez communs dans les parties de l'Amérique méridionale, où les Européens ont des Établissmens, & qu'on en voie quelquefois dans les basse-cours des particuliers, où on les nourrit avec les autres animaux de-

(c) Premier Voyage de Cook, tome II, p. 34.

mestiques, il est cependant fort rare qu'on en transporte en Europe. Je ne crois pas même que jusqu'à présent on y en ait vu plus d'un, qui a été montré à Amsterdam en 1704, sous le nom de *Cheval marin*, & dont un Peintre de ce temps-là a fait des dessins qui se conservent dans les collections de quelques Curieux, mais qui représentent cet animal si imparfaitement, qu'on ne sauroit l'y reconnoître. M. de Buffon n'a jamais vu de tapir (d), non plus que les autres Naturalistes qui en ont parlé : dans l'histoire qu'il en a donnée, il a été obligé de copier la description qui en a été faite par Marcgrave & par Barrère, & de citer ce qu'en ont dit les Voyageurs : la figure qu'il y a ajoutée, lui a été communiquée par M. de la Condamine, & c'est la seule qui en donne une idée passable ; c'est même la seule qui en ait été faite, car il faut compter pour rien celle que Marcgrave en a publiée, & qui a été copiée par Pison ; elle est trop mauvaise pour qu'elle mérite aucune attention.

Depuis quelques semaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces animaux, dont l'un est promené de ville en ville pour être montré dans les foires ; & l'autre est dans la ménagerie du Prince d'O-

(d) Ce qui étoit vrai pour le temps où M. Allamand a écrit ; mais depuis le tapir m'a été bien connu, & je l'ai fait dessiner d'après nature, comme on vient de le voir.

range, qui est peut-être la plus intéressante de l'Europe pour un Naturaliste, vu le grand nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes orientales, que d'Afrique & d'Amérique. Le tapir qui est dans cette ménagerie, est un mâle; l'autre est une femelle. Le premier est représenté dans la *planche ix (e)*. Si l'on compare cette figure avec celle que M. de Buffon a donnée, d'après le dessin qui lui a été fourni par M. de la Condamine, on y trouvera des différences assez sensibles (t). La *planche x* représente la femelle dans une attitude que cet animal prend souvent.

Marcgrave a donné une très bonne description du tapir, & M. de Buffon, ne l'ayant jamais vu, ne pouvoit rien faire de mieux, que de la rapporter tout comme il l'a fait. Cependant, comme quelques particularités lui sont échappées, j'ajouterai ici les observations que j'ai faites sur l'animal même: Celui qui est dans la ménagerie du Prince d'Orange, doit être fort jeune, si au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache, comme le disent quelques Voyageurs: il égale à peine la hauteur d'un cochon, avec lequel même il est aisé de le confondre, si on le voit de loin. Il a

(e) *Tome XV*, édition de Hollande.

(f) M. Allamand a raison pour cette ancienne figure; mais celle que je donne ici ayant été faite d'après nature, comme la sienne, on peut les regarder comme également bonnes.

le corps fort gros à proportion de la taille ; il est arqué vers la partie postérieure du dos, & terminé par une large croupe assez semblable à celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de sa peau & de son pelage est d'un brun-foncé, qui est le même par-tout le corps. Il faut promener sa main sur son dos pour s'appercevoir qu'il y a des poils qui ne sont pas plus grands que du duvet ; il en a très peu aux flancs, & ceux qui couvrent la partie inférieure de son corps sont assez rares & courts. Il a une crinière de poils noirâtres d'un pouce & demi de hauteur, & roides comme des foies de cochon, mais moins rudes au toucher, & qui diminuent en longueur à mesure qu'ils s'approchent des extrémités : cette crinière s'étend dans l'espace de trois pouces sur le front, & de sept sur le cou. Sa tête est fort grosse & relevée en bosse près de l'origine du museau. Ses oreilles sont presque rondes & bordées, dans leur contour, d'une raie blanchâtre. Ses yeux sont petits & placés à une distance presque égale des oreilles & de l'angle de la bouche. Son groin est terminé par un plan circulaire, à-peu-près semblable au boutoir d'un cochon, mais moins large, son diamètre n'égalant pas un pouce & demi ; & c'est-là où sont les ouvertures des narines, qui, comme celles de l'éléphant, sont à l'extrémité de sa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup de rapport ; car il s'en sert à-peu-près de la même façon. Quand il ne l'emploie pas pour saisir quelque chose,

cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lèvre inférieure, & alors elle est toute ridée circulairement; mais il peut l'allonger presque d'un demi-pied, & même la tourner de côté & d'autre pour prendre ce qu'on lui présente; mais non pas comme l'éléphant, avec cette espèce de doigt qui est au bout supérieur de sa trompe, & avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un sou de terre, pour le donner à son maître. Le tapir n'a point ce doigt; il saisit avec la partie inférieure de son nez allongé, qui se replie pour cet effet en-dessous. J'ai eu le plaisir de lui voir prendre de cette manière plusieurs morceaux de pain que je lui offrois, & qui paroissoient être fort de son goût. Ce n'est donc pas simplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, qui lui sert de trompe; c'est son nez qui, à la vérité, lui tient aussi lieu de lèvre; car, quand il l'allonge, en levant la tête pour attraper ce qu'on lui présente, elle laisse à découvert les dents de la mâchoire supérieure; en-dessus elle est de couleur brune, comme tout le reste du corps, & presque sans aucun poil; en-dessous elle est de couleur de chair; on peut voir que c'est un fort muscle susceptible d'allongement & de contraction, qui, en se courbant, pousse dans la bouche les alimens qu'il a saisis.

Les jambes du tapir sont courtes & fortes; les pieds de devant ont quatre doigts, trois intérieurs, dont celui du milieu est le plus long; le quatrième est au côté extérieur; il est placé plus haut, & il est plus

Petit que les autres : les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts sont terminés par des ongles noirs, pointus & plats ; on peut les comparer aux sabots des animaux à pieds fourchus ; ils environnent & renferment toute l'extrémité des doigts ; chaque doigt est marqué d'une raie blanche à l'origine des ongles ; la queue mérite à peine ce nom, ce n'est qu'un tronçon gros comme le petit doigt, & de couleur de chair en-dessous.

Marcgrave dit que les jeunes tapirs portent la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils sont adultes, & sont par-tout de couleur de terre d'ombre, sans aucune tache de différentes couleurs : comme c'est-là le cas du tapir que je décris, on en pourroit conclure qu'il n'est pas aussi jeune que sa taille semble l'indiquer.

Cet animal est fort doux ; il s'approche de ceux qui entrent dans sa loge, il les suit familièrement, sur-tout s'ils ont quelque chose à lui donner, & il souffre d'en être caressé. Je n'ai pu remarquer dans sa physionomie cet air triste & mélancolique qu'on lui prête, & qui pourroit bien avoir été confondu avec la douceur qu'annonce son regard.

Il ne m'a pas été possible de compter exactement ses dents incisives ; il ne les découvroit pas assez long-temps pour que je puisse m'assurer de leur nombre ; & quand je voulois lui lever son nez pour les mieux voir, il secouoit fortement la tête, & m'obligeoit de lâcher prise ; il m'a semblé ce-

pendant qu'il y en avoit huit à chaque mâchoire, très bien arrangées (g), & de la grosseur des dents incisives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a compté dix à chaque mâchoire : les dents canines ne m'ont pas paru les surpasser en grandeur, & ne sortoient point hors de la bouche, comme la figure donnée par M. de la Condamine à M. de Buffon, sembleroit le faire croire ; quant aux dents mâchelières, je n'ai pu les appercevoir.

Voici les dimensions de ses principales parties.

	pieds. pouces. lignes.		
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	4	2	0
Hauteur du train de devant.	2	3	0
Hauteur du train de derrière.	2	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.	1	2	0
Longueur des oreilles. .	0	3	6
Distance des yeux aux oreilles.	0	4	6
Circonférence du cou près de la tête.	2	0	0

(g) M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents incisives du tapir ; mais nous les avons vues, & elles sont au nombre de dix en haut & de dix en bas.

	pieds pouces. lignes.		
Circonférence du cou près des épaules.	2	8	0
Longueur de la queue. .	0	2	6
Hauteur du ventre par-des- sus la terre.	1	2	0
Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de de- vant, que de derrière. . .	0	1	6

Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-dessus, & qu'on promène dans nos foires; mais une personne qui s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre édition, l'a observée avec soin, & voici le résultat des remarques qu'elle m'a communiquées.

Cette femelle est un peu plus grande que le mâle que je viens de décrire; on la nourrit avec du pain de seigle, du gruau cuit, des herbes, &c. elle aime sur-tout les pommes, qu'elle sent de loin; elle s'approche de ceux qui en ont, & fourre son groin dans leurs poches pour les y prendre. Au reste, elle mange tout ce qu'on lui présente, des carottes, du poisson, de la viande, & jusqu'à ses propres excréments, quand elle a faim.

Elle connoît son maître autant qu'un cochon connoît celui qui le nourrit; elle est fort douce, elle ne fait entendre aucun son de voix: l'homme qui la fait voir, dit que, quand elle est fatiguée ou irritée, elle pousse un cri aigu, qui ressemble à une sorte de

Tiffement : le mâle qui est dans la ménagerie du Prince d'Orange, fait la même chose, si je dois m'en rapporter à celui à qui la garde en est confiée.

Ses poils sont, comme ceux du mâle, très courts, ou presque nuls sur le dos; elle en a quelques-uns plus sensibles à la mâchoire inférieure, aux flancs, & derrière les pieds de devant. Ses oreilles sont bordées de petits poils très fins, d'un blanc jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme le mâle, mais seulement là où elle devoit être, quelques poils éloignés les uns des autres, & plus longs que ceux du reste du corps. La crinière seroit-elle une marque qui différencieroit les sexes, comme cela se voit dans le lion & dans d'autres animaux?

Elle a deux mamelles longues d'un demi-pouce, entre les jambes de derrière.

Elle a deux dents canines à chaque mâchoire, & celles de la mâchoire supérieure sont plus grandes que celles d'en bas; ce qui est le contraire de ce qu'on voit dans les cochons, & de ce que présente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ses dents incisives.

Lorsqu'elle étend son nez, ses narines offrent de larges ouvertures, & elles se referment quand elle le retire; la même chose arrive au mâle.

Elle a beaucoup de force dans ses dents; on lui voit quelquefois transporter d'un endroit à un autre, la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

Son attitude favorite est de s'asseoir sur

ses pieds de derrière comme un chien; & c'est-là l'attitude la plus agréable où l'on puisse la voir; aussi est-ce celle dans laquelle on l'a représentée, (*planche x.*) (*h.*).

Voici les dimensions de cette femelle.

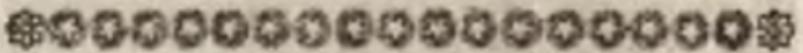
	pieds. pouces. lignes.		
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	1	0
Hauteur du train de devant.	2	8	0
Hauteur du train de derrière.	2	9	6
Longueur de la tête, depuis le bout du groin jusqu'aux oreilles.	1	2	9
Distance des yeux aux oreilles	0	5	0
Circonférence de la tête, prise à l'origine des mâchoires.	1	3	0
Circonférence de la tête, prise devant les oreilles. .	2	3	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	2
Longueur des oreilles. .	0	3	6
Largeur des oreilles. . .	0	3	0
Circonférence des oreilles près de la tête.	0	7	0
Distance entre les oreilles.	0	6	0

(*h.*) Voyez le *tome XV* de cet Ouvrage, édition de Hollande.

pieds. pouces. lignes.

Circonférence du cou près des épaules.	2	10	0
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	3	9	0
Circonférence du milieu du corps.	4	3	0
Circonférence devant les jambes de derrière.	3	0	6
Longueur de la queue.	0	2	2
Hauteur des jambes de devant jusqu'à la poitrine.	1	2	0
Hauteur des jambes de derrière.	1	4	0
Circonférence des jambes de devant.	0	8	6
Circonférence des jambes de derrière.	0	8	0
Longueur du plus grand ongle des pieds de devant.	0	1	3
Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière.	0	1	8

Dans nos colonies Américaines, on donne le nom de buffle aux tapirs; & je ne fais pourquoi; ils ne ressemblent en rien aux animaux qui portent ce nom «.



DE L'ÉLÉPHANT,
DE L'HIPPOPOTAME
ET DU CHAMEAU.

J'AI RAPPORTÉ dans le troisiéme volume de mes supplémens, *page* 295, l'extrait d'une lettre de M. Marcellus Bles, Seigneur de Moergestal, au sujet de l'accouplement des éléphants; & il eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 Janvier 1776, dans laquelle il me donne connoissance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

Les Hollandois de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphants en réserve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux Princes indiens; souvent il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, & que ces marchands ne peuvent vendre; ces éléphants, défectueux & rebutés, restent à leur maître pendant nombre d'années, & l'on s'en sert pour la chasse des éléphants sauvages. Quelquefois il arrive, soit par la négligence des gardiens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle est en chaleur, dénoue & rompt, pen-

dant la nuit, les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds; alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphans sauvages, s'accouple & devient pleine: les gardiens vont la chercher partout dans les bois, en l'appellant par son nom; elle revient dès-lors sans contrainte, & se laisse ramener tranquillement à son étable; c'est ainsi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite; en sorte qu'il est plus que probable que la durée de la gestation n'est en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que de trois pied du Rhin: il croît jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, & peut vivre soixante-dix, quatre-vingts, & même cent ans.

Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze années qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à la-fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette isle, auxquelles il a assisté plusieurs fois, il en a vu souvent prendre quarante à cinquante, parmi lesquels il y avoit des éléphans tout jeunes; & il dit qu'on ne pouvoit pas reconnoître quelles étoient les meres de chacun de ces petits éléphans, car tous ces jeunes animaux paroissent faire manse commune; ils têtent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, soit qu'elles ayent elles-mêmes un petit en propre, soit qu'elles n'en ayent point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphans de trois manières différentes; ils vont

ordinairement en troupes séparées, quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre; la première manière de les prendre est de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cens hommes, qui resserrant toujours ces animaux de plus près, en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours & des torches allumées, les forcent à entrer dans une espèce de parc entouré de fortes palissades dont on ferme ensuite l'ouverture pour qu'ils n'en puissent sortir.

La seconde manière de les chasser ne demande pas un si grand appareil; il suffit d'un certain nombre d'hommes lestes & agiles à la course qui vont les chercher dans les bois; ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphans qu'ils agacent & inquiètent au point de les mettre en fuite; ils les suivent aisément à la course, & leur jettent un ou deux lacs de cordes très fortes aux jambes de derrière: ils tiennent toujours le bout de ces cordes jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion favorable de l'entortiller autour d'un arbre; & lorsqu'ils parviennent à arrêter ainsi un éléphant sauvage dans sa course, ils amènent à l'instant deux éléphans privés, auxquels ils attachent l'éléphant sauvage, & s'il se mutine, ils ordonnent aux deux apprivoisés de le battre avec leur trompe jusqu'à ce qu'il soit comme étourdi; & enfin ils le conduisent au lieu de sa destination.

La troisième manière de prendre les éléphans, est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts; elles ne man-

quent guère d'attirer quelqu'un des éléphants sauvages, & de les séparer de leur troupe, alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maître de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles, & l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphants dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou troupe reste séparée, & n'a aucun commerce avec d'autres troupes, & même ils paroissent s'entr'éviter très soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses & les plus longues, marchent à la tête, & s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, & paroissent fonder le terrain du rivage opposé; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, & dès-lors la troupe avertie entre dans la rivière, &, nageant en file, les éléphants adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main; après quoi tous les autres les suivent, & arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que, quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphants séparés & errans seuls & éloignés des autres, & qui ne sont jamais ad-

mis dans aucune compagnie, comme s'ils étoient bannis de toute société. Ces éléphants solitaires ou réprouvés sont très méchans, ils attaquent souvent les hommes & les tuent; & tandis que, sur le moindre mouvement, & à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de précipitation), une troupe entière d'éléphants s'éloignera, ces éléphants solitaires l'attendent non-seulement de pied-ferme, mais même l'attaquent avec fureur; en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusil. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphants ensemble; ils vivent seuls & sont tous mâles; & l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vu les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcellus Bles a assisté, & parmi des milliers d'éléphants qu'il dit avoir vus dans l'isle de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses & grandes défenses; & quoique ces éléphants ayent autant de force & de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses, minces & obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à-peu-près; & on ne peut, dit-il, guère voir, avant l'âge de douze à quatorze ans, si leurs défenses deviendront longues, ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcellus Bles m'a écrit, en dernier lieu, qu'un particulier, homme très instruit, établi depuis long-temps dans

Intérieur de l'isle de Ceylan, l'avoit assuré qu'il existe dans cette isle une petite race d'éléphans, qui ne deviennent jamais plus gros qu'une génisse : la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi ; il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas souvent ces petits éléphans, dont l'espèce ou la race est bien plus rare que celle des autres ; la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille ; ils ont plus de poil que les autres éléphans ; ils sont aussi plus sauvages, & au moindre bruit, s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

Les éléphans, dont nous sommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan, ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois existé dans les zones aujourd'hui tempérées, & même dans les zones froides, leurs ossemens trouvés en Russie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, &c. démontrent leur ancienne existence dans tous les climats de la terre, & leur retraite successive vers les contrées les plus chaudes du globe, à mesure qu'il s'est refroidi : nous pouvons en donner un nouvelle exemple ; M. le Prince de Porentrui, Evêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire & plusieurs autres ossemens d'un squelette d'éléphant, trouvé dans les terres de sa principauté, à une très médiocre profondeur : voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire, en date du 15 mai de cette année 1780.

» A six cens pas de Porentrui, sur la

gauche d'un grand chemin que je viens de faire construire pour communiquer à BÉFORT, en excavant le flanc méridional de la montagne, l'on découvrit, l'été dernier, à quelques pieds de profondeur, la plus grande partie du squelette d'un très gros animal. Sur le rapport qui m'en fut fait, je me transportai moi-même sur le lieu, & je vis que les ouvriers avoient déjà brisé plusieurs pièces de ce squelette, & qu'on en avoit enlevé quelques-unes des plus curieuses, entre autres la plus grande partie d'une très grosse défense qui avoit près de cinq pouces de diamètre à la racine, sur plus de trois pieds de longueur, ce qui fit juger que ce ne pouvoit être que le squelette d'un éléphant. Je vous avouerai, Monsieur, que, n'étant pas Naturaliste, j'eus peine à me persuader que cela fût; je remarquai cependant de très gros os, & particulièrement celui de l'omoplate que je fis déterrer; j'observai que le corps de l'animal, quel qu'il fût, étoit partie dans un rocher, partie en un sac de terre, dans l'anfractuosité de deux rochers; que ce qui étoit dans le rocher étoit pétrifié; mais que ce qui étoit dans la terre étoit une substance moins dure que ne le sont ordinairement de pareils os. L'on m'apporta un morceau de cette défense que l'on avoit brisée en la tirant de cette terre, où elle étoit devenue molasse; l'enveloppe extérieure ressembloit assez à l'ivoire, l'intérieur étoit blanchâtre & comme savonneux: on en brûla une parcelle, & ensuite une autre parcelle d'une véritable défense d'éléphant;

l'éphant ; elles donnèrent l'une & l'autre une huile d'une odeur à-peu-près pareille. Tous les morceaux de cette première défense ayant été exposés quelque temps à l'air, sont tombés insensiblement en poussière.

» Il m'est resté un morceau de la mâchoire pétrifiée avec quelques-unes des petites dents ; je les fis voir à M. Robert, Géographe ordinaire de Sa Majesté, qui m'ayant témoigné que ce morceau d'Histoire Naturelle ne dépareroit pas la belle collection que vous avez dans le Jardin du Roi, je lui dis qu'il pouvoit vous l'offrir de ma part, & j'ai l'honneur de vous l'envoyer «.

J'ai reçu en effet ce morceau, & je ne puis qu'en témoigner ma respectueuse reconnaissance à ce Prince, ami des Lettres & de ceux qui les cultivent ; c'est réellement une très grosse dent molaire d'éphant, beaucoup plus grande qu'aucune de celle des éléphants vivans aujourd'hui. Si l'on approche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de squelettes d'éléphants, trouvés en terre en différentes parties de l'Europe, & dont la note ci-jointe, que nous communique M. l'Abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre (a) ;

(a) Tentzel (Wilhelm. Ernest.) *Epistola de sceleto elephantino Tonna nuper effosso*. Gotting. 1696, in-4°. Germanicè. (Ext. in *Phil. Transact.* vol. XIX, n°. 234. p. 757). — Klein, *De dentibus elephantinis. Ad Calcem Miss.* 2, de piscib. p. 29 & 32. — Marfigl, *Danub.* tome II, p. 31, tab. 30. — Rzaczynski,

on demeurera bien convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphants, ainsi que l'Asie septentrionale, où leurs dépouilles se trouvent en si grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames & des chameaux; on peut remarquer entre les *argalis* ou petites figures de fonte, tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame & du chameau (b); ce qui prouve que ces animaux, qui sont actuellement inconnus dans cette contrée, y subsistoient autrefois, l'hippopotame sur-tout

Hist. nat. Polon. tome I, p. 1. — *Epist. Basil.* Matrischau ad Eric. Benzel. in *act. litt. Suec. ann.* 1715, p. 36. — Beyerschlag (Jo. Frid.) *Dissertatio de Ebore fossili Suevico-hallensi. Halæ Magdeburgiæ*, 1734, in-4°. — Scaramucci (Jo. Bapt.) *Meditationes familiares ad Antonium Magliabechium de sceleto elephantino.* Urbini, 1697, in-12. — Wedellii (Georg. Wölg.) *Programma de unicornu & ebore fossili.* Jenæ, 1699, in-4°. — Hartens (Georg. Christ. Petr.) *Elephantographia curiosa...* part. III, cap. VIII. *De ebore fossili.* Erfurti, 1715, in-4°. — *Transact. philosoph.* vol. XLIII, p. 331. *Extraordinari fossil toot of an elephant.* vol. XL, n°. 445, p. 124. *Letter. . . upon mammoth's bones dug up in Siberia,* vol. XLVIII, p. 626. *Bones an elephant found ad Leysdown in the Island of Sheppey,* vol. XXXV, n°. 403 & 404. — *Epist. Transact. philos.* V, b, p. 104 & seq. — *Acta Hafniens.* vol. I, obser. XLVI. — *Misc. curios.* De l. l. ann. 7, 8, 1699, 1700, p. 294, obs. 175. *De ebore fossili, & sceleto elephantis in collo subuloso reperto.* — Dec. II, ann. 7, 1688, p. 446, obs. 234. *De ossibus elephantum regentis, &c.*

(b) Voyez ces figures gravées dans l'Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 171.

a dû s'en retirer le premier, & presque en même temps que l'éléphant; & le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés, n'est cependant plus connu dans ce pays de Sibérie, que par les monument dont on vient de parler: on peut le prouver par le témoignage des Voyageurs récents.

» Les Russes, disent-ils, pensèrent que les chameaux seroient plus propres que d'autres animaux, au transport des vivres de leurs caravanes dans les déserts de la Sibérie méridionale; ils firent en conséquence venir à *Jakutzk*, un chameau pour essayer son service; les habitans du pays le regardèrent comme un monstre, qui effraya beaucoup. La petite vérole commençoit à faire des ravages dans leurs bourgades; les Jakutes s'imaginèrent que le chameau en étoit la cause & on fut obligé de le renvoyer; il mourut même dans son retour, & l'on jugea avec fondement que ce pays étoit trop froid pour qu'il pût y subsister, & encore moins y multiplier ». Il faut donc que ces figures du chameau & de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y avoit encore quelque connoissance & quelque souvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvoient être connus des anciens Jakutes; car M. Guldenstaed assure (c) qu'ils sont actuellement en nombre dans les gouvernemens d'Astra,

(c) Discours sur les productions de la Russie.

can & d'Orembourg, aussi bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, & que les Kalmouks & les Cosaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il se pourroit donc, absolument parlant, que les Jakutes eussent pris connoissance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie; mais, pour l'hippopotame, nulle supposition ne peut en rendre la connoissance possible à ce peuple: & dès-lors on ne peut rapporter qu'un refroidissement successif de la terre, l'ancienne existence de ces animaux, ainsi que des éléphants dans cette contrée du Nord, & leurs migrations forcées dans celles du Midi.

Après avoir livré à l'impression les feuilles précédentes, j'ai reçu un dessin, fait aux Indes, d'un jeune éléphant tetant sa mere, (*voyez tome 4, planche 9, figure 2 de cette édition*); c'est à la prevenante honnêteté de M. Gentil, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois ce dessin & la connoissance d'un fait dont je doutois. Le petit éléphant ne tete pas par la trompe, mais par la gueule, comme les autres animaux: M. Gentil en a été souvent témoin; & le dessin a été fait sous ses yeux.



DU CHEVAL.

SUR ce que j'ai dit d'après quelques Voyageurs (a), qu'il y avoit des chevaux sauvages à l'isle de Saint-Hélène, M. Forster m'a écrit qu'il y avoit tout lieu de douter de ce fait. » J'ai, dit-il, parcouru cette isle d'un bout à l'autre, sans y avoir rencontré de chevaux sauvages, & l'on m'a même assuré qu'on n'en avoit jamais entendu parler; & à l'égard des chevaux domestiques & nés dans l'isle, je fus informé qu'on n'en élevoit qu'un petit nombre pour la monture des personnes d'un certain rang; & même plutôt que de les propager dans l'isle même, on fait venir la plupart des chevaux dont on a besoin, des terres du cap de Bonne-espérance, où ils sont en grand nombre, & où on les achette à un prix modéré. Les habitans de l'isle prétendent que, si l'on en nourrissoit un plus grand nombre, cela seroit préjudiciable à la pâture des bœufs & des vaches, dont la Compagnie des Indes tâche d'encourager la propagation; & comme il y en a déjà deux mille six cens, & qu'on veut en augmenter le nombre jusqu'à trois

(a) *Supplément, volume III, page 49*, où j'ai cité, pour garant du fait, les Mémoires pour servir à l'Histoire des Indes orientales, page 199.

mille , il n'est pas probable qu'on y laisât vivre des chevaux sauvages , d'autant que l'isle n'a que trois lieues de diamètre , & qu'on les auroit au moins roconnus , s'ils y eussent existé. Il y a encore un petit nombre de chèvres sauvages qui diminue tous les jours ; car les soldats de la garnison les tuent dès qu'elles se présentent sur les rebords ou bancs des montagnes qui entourent la vallée où se trouve le Fort de James ; à plus forte raison tueroient-ils de même les chevaux sauvages s'il y en avoit.

A l'égard des chevaux sauvages qui se trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Asie , depuis le Volga jusqu'à la mer du Japon , ils paroissent être , dit M. Forster , les rejetons des chevaux communs qui sont devenus sauvages. Les Tartares , habitans de tous ces pays , sont des pâtres qui vivent du produit de leurs troupeaux , lesquels consistent principalement en chevaux , quoiqu'ils possèdent aussi des bœufs , des dromadaires & des brebis. Il y a des Kalmouks ou des Kirghizes qui ont des troupes de mille chevaux , qui sont toujours au désert pour y chercher leur nourriture. Il est impossible de garder ces nombreux troupeaux assez soigneusement , pour que , de temps en temps , il ne se perde pas quelques chevaux qui deviennent sauvages , & qui , dans cet état même de liberté , ne laissent pas de s'attrouper ; on peut en donner un exemple récent. Dans l'expédition du Czar Pierre Ier. contre la ville d'Azoph , on avoit envoyé les chevaux de l'armée au pâturage , mais on ne

put jamais venir à bout de les rattraper tous ; ces chevaux devinrent sauvages avec le temps , & ils occupent actuellement le *step* (désert) qui est entre le Don , l'Ukraine & la Crimée : le nom *tartare* que l'on donne à ces chevaux en Russie & en Sibérie , est *turpan*. Il y a de ces tarpans dans les terres de l'Asie qui s'étendent depuis le 50e. degré jusqu'au 30e. de latitude. Les nations Tartares , les Mongoux & les Mantcheoux , aussi-bien que les Cosaques du Jaik , les tuent à la chasse pour en manger la chair. On a observé que ces chevaux sauvages marchent toujours en compagnie de quinze ou vingt , & rarement en troupes plus nombreuses ; on rencontre seulement quelquefois un cheval tout seul ; mais ce sont ordinairement de jeunes chevaux mâles , que le chef de la troupe force d'abandonner sa compagnie , lorsqu'ils sont parvenus à l'âge où ils peuvent lui donner ombrage : le jeune cheval relégué , tâche de trouver & de séparer quelques jeunes jumens des troupeaux voisins , sauvages ou domestiques , & de les emmener avec lui , & il devient ainsi le chef d'une nouvelle troupe sauvage. Toutes ces troupes de tarpans vivent communément dans les déserts arrosés de ruisseaux , & fertiles en herbages ; pendant l'hiver , ils cherchent & prennent leur pâture sur les sommets des montagnes , dont les vents ont emporté la neige : ils ont l'odorat très fin , & sentent un homme de plus d'une demi-lieue , on les chasse & on les prend en les enveloppant avec des cordes enlacées. Ils

ont une force surprenante, & ne peuvent être domptés lorsqu'ils ont un certain âge, & même les poulains ne s'appriivoisent que jusqu'à un certain point; car ils ne perdent pas entièrement leur férocité, & retiennent toujours une nature revêche.

Ces chevaux sauvages sont, comme les chevaux domestiques, de couleurs très différentes; on a seulement observé que le brun, l'isabelle & le gris-de-souris, sont les poils les plus communs: il n'y a, parmi eux, aucun cheval pie, & les noirs sont aussi extrêmement rares. Tous sont de petite taille, mais la tête est, à proportion, plus grande que dans les chevaux domestiques; leur poil est bien fourni, jamais ras, & quelquefois même aussi les oreilles plus longues, plus pointues & quelquefois rabattues de côté. Le front est arqué, & le museau garni de longs poils; la crinière est aussi très touffue, & descend au delà du garrot: ils ont les jambes très hautes, & leur queue ne descend jamais au-delà de l'inflexion des jambes de derrière; leurs yeux sont vifs & pleins de feu «.



DU CZIGITAI,
DE L'ONAGRE
ET DU ZÈBRE.

ON peut voir dans mon supplément, *vol. III, page 66 & suivantes*, les doutes qui me restoient encore sur la différence ou sur l'identité d'espèces de ces trois animaux. M. Forster a bien voulu me communiquer quelques éclaircissemens qui semblent prouver que ce sont réellement trois animaux différens & qu'il y a même, dans l'espèce du zèbre, une variété constante : voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit sur ce sujet.

» On trouve, dans le pays des Tartares Mongoux, une grande quantité de chevaux sauvages ou *tarpan*s, & un autre animal appelé *czigitai*, ce qui, dans la langue Mongoux, signifie *longue oreille*; ces animaux vont par troupes; on en voit quelques-uns dans les déserts voisins de l'empire de Russie & dans le grand désert *Gobée* (ou *Cobi*); ils sont en troupes de vingt, trente & même cent. La vitesse de cet animal surpasse de beaucoup celle du meilleur coursier parmi les chevaux, toutes les nations Tartares en conviennent: une mauvaise qualité de cet animal, c'est qu'il reste toujours indompta-

ble. Un Cosaque ayant attrappé un de ces jeunes czigitais, &, l'ayant nourri pendant plusieurs mois, ne put le conserver; car il se tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper, ou se soustraire à l'obéissance.

Chaque troupe de czigitais a son chef, comme dans les tarpans ou chevaux sauvages. Si le czigitai-chef découvre ou sent de loin quelques chasseurs, il quitte sa troupe, & va seul reconnoître le danger; &, dès qu'il s'en est assuré, il donne le signal de la fuite, & s'enfuit en effet suivi de sa troupe; mais, si malheureusement ce chef est tué, la troupe, n'étant plus conduite, se disperse, & les chasseurs sont sûrs d'en tuer plusieurs autres.

Les czigitais se trouvent principalement dans les déserts de Mongoux, & dans celui qu'on appelle *Gobée*; c'est une espèce moyenne entre l'âne & le cheval, ce qui a donné occasion au Docteur Messchermidt d'appeller cet animal, *mulet fécond de Daourie* (a), parce qu'il a quelque ressemblance avec le mulet, quoique réellement il soit infiniment plus beau. Il est de la grandeur d'un mulet de moyenne taille; la tête est un peu lourde, les oreilles sont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets: le poitrail est grand, carré en bas & un

(a) *Daourie* est une province Russe en Sibérie, vers les frontières de la Tartarie Chinoise. On ne doit pas la confondre avec la *Dorie* des Anciens.

peu comprimé; la crinière est courte & hérissée, & la queue est entièrement semblable à celle de l'âne; les cornes des pieds sont petites. Ainsi, le czigitai ressemble à l'âne par la crinière, la queue & les sabots; il a aussi les jambes moins charnues que le cheval, & l'encolure encore plus légère & plus lesté. Les pieds & la partie inférieure des jambes sont minces & bien faits. L'épine du dos est droite & formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante, dans ces animaux, est le brun-jaunâtre. La tête, depuis les yeux jusqu'au muffle, est d'un fauve-jaunâtre, l'intérieur des jambes est de cette même couleur, la crinière & la queue sont presque noires, & il y a le long du dos, une bande de brun-noirâtre qui s'élargit sur le train de derrière, & se rétrécit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long & ondoyé; mais en été il est ras & poli. Ces animaux portent la tête haute, & présentent, en courant, le nez au vent. Les Tunguses & d'autres nations voisines du grand désert, regardent leur chair comme une viande délicieuse.

Outre les tarpans ou chevaux sauvages, & les czigitais ou mulets féconds de Daourie, on trouve, dans les grands déserts au-delà du Jaïk, du Yemba, du Sarason, & dans le voisinage du lac Aral, une troisième espèce d'animal, que les Kirgises & les Kalmouks appellent *koulan* ou *khoulan*, qui paroît être l'onager ou l'onagre des anciens Auteurs, & qui semble faire une nuance entre

le czigitai & l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déserts dont nous venons de parler, & vers les montagnes de *Tamanda*, & ils se retirent, à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Perse & des Indes. Ils courent avec une vitesse incroyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un seul, & il y en a des troupes de plusieurs mille ensemble. Ils sont plus grands que les tarpans, mais moins que les czigitais. Leur poil est d'un beau gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, & d'autres fois avec un mélange de fauve; ils portent le long du dos une bande noire, & une autre bande de même couleur traverse le garrot, & descend sur les épaules: leur queue est parfaitement semblable à celle de l'âne; mais les oreilles sont moins grandes & moins amples.

A l'égard des zèbres, j'ai eu occasion de les bien examiner dans mes séjours au cap de Bonne-espérance, & j'ai reconnu, dans cette espèce, une variété qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes & noires, dont le fond de son poil blanc est rayé, celui-ci, au contraire, est d'un brun-roussâtre, avec très peu de bandes larges, & d'une teinte foible & blanchâtre; on a même peine à reconnaître & distinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une couleur uniforme de brun-roussâtre, & dont les bandes ne sont que des nuances peu distinctes d'une teinte un peu plus pâle; ils ont, comme les autres zèbres, le bout du museau & les

pieds blanchâtres; ils leur ressemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On seroit donc fondé à prononcer que ce n'est qu'une variété dans cette espèce du zèbre; cependant ils semblent différer de ce dernier par le naturel, ils sont plus doux & plus obéissans; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiser assez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme & brun, sont moins revêches, & s'accoutument aisément à la domesticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé avec des chevaux à une voiture; & on m'assura qu'on élevoit un assez grand nombre de ces animaux pour s'en servir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils sont, à proportion, plus forts qu'un cheval de même taille «.

J'avois dit, *page 68 du supplément, vol. III*, qu'on avoit fait des attelages de zèbres pour le Prince Stathouder; ce fait, qui m'avoit été assuré par plus d'une personne, n'est cependant pas vrai. M. Allamand, que j'ai eu si souvent occasion de citer avec reconnoissance & avec des éloges bien mérités, m'a fait savoir que j'avois été mal informé sur ce fait; le Prince Stathouder n'a eu qu'un seul zèbre: mais M. Allamand ajoute dans sa lettre, au sujet de ces animaux; un fait aussi singulier qu'intéressant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre dont on lui avoit fait présent au cap de Bonne-espérance; après l'avoir gardée quelque temps dans son parc en

Angleterre, il lui donna un âne pour essayer s'il n'y auroit point d'accouplement entre ces animaux; mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laisser approcher. Milord s'avisa de faire peindre cet âne comme un zèbre; la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement se fit, & il en est né un poulain parfaitement semblable à sa mere, & qui peut-être vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le Général Carnat, ami particulier de Milord Clive, & lui a été confirmée par Milord Clive fils (b). Milord Pitt a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivans. » Feu Milord Clive avoit une très belle femelle de zèbre que j'ai vue à Clennom, l'une de ses maisons de campagne, avec un poulain mâle (*foal*), provenant d'elle, qui n'avoit pas encore un an d'âge, & qui avoit été produit par le stratagème suivant. Lorsque la femelle zèbre fut en chaleur, on essaya plusieurs fois de lui présenter un âne, qu'elle refusa constamment d'admettre: Milord Clive pensa qu'en faisant peindre cet âne, qui étoit de couleur ordinaire, en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourroit tromper la femelle, ce qui réussit si bien qu'elle produisit le poulain dont on vient de parler.

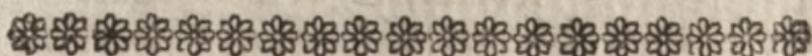
» J'ai été dernièrement, c'est-à-dire, cet été 1778, à Clennom pour m'informer de

(b) Lettre écrite par M. Allamand à M. Daubenton, datée à Leyde le 21 Mars 1777.

ce qu'étoient devenus la femelle zèbre & son poulain, & on m'a dit que la mere étoit morte, & que le poulain avoit été envoyé à une terre assez éloignée de Milord Clive, où l'on a souvent essayé de le faire accoupler avec des ânesses, mais qu'il n'en a jamais rien résulté «.

Je ferai cependant, sur ces faits, une légère observation, c'est que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cause de son bel habit, & qu'il y a toute apparence qu'on le lui a présenté dans un moment où elle étoit en meilleure disposition que les autres fois; il faudroit d'ailleurs un grand nombre d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne, pour décider si le zèbre est plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiqueroit qu'il est aussi près que le cheval, de l'espèce de l'âne; car on fait que le cheval produit avec l'ânesse, & que l'âne produit avec la jument; mais il reste à reconnoître, par l'expérience, si le cheval ne produiroit pas aussi-bien que l'âne avec la femelle zèbre, & si le zèbre mâle ne produiroit pas avec la jument & avec l'ânesse. C'est au cap de Bonne-espérance où l'on pourroit tenter ces accouplemens avec succès.





D E S B Œ U F S.

JE DOIS ici rectifier une erreur que j'ai faite au sujet de l'accroissement des cornes des bœufs, vaches & taureaux : on m'avoit assuré, & j'ai dit (*vol. I, page 148*), qu'elles tombent à l'âge de trois ans, & qu'elles sont remplacées par d'autres cornes qui, comme les secondes dents, ne tombent plus ; ce fait n'est vrai qu'en partie ; il est fondé sur une méprise dont M. Forster a recherché l'origine : voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire.

» A l'âge de trois ans, dit-il, une lame très mince se sépare de la corne ; cette lame, qui n'a pas plus d'épaisseur qu'une feuille de bon papier commun, se gerce dans toute sa longueur, &, au moindre frottement, elle tombe ; mais la corne subsiste, ne tombe pas en entier, & n'est pas remplacée par une autre : c'est une simple exfoliation, d'où se forme cette espèce de bourrelet qui se trouve depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des taureaux, des bœufs & des vaches, & chaque année suivante un nouveau bourrelet est formé par l'accroissement & l'addition d'une nouvelle lame conique de cornes, formée dans l'intérieur de la corne immédiatement sur

l'os qu'elle enveloppe, & qui pousse le cône corné de trois ans, un peu plus avant. Il semble donc que la lame mince, exfoliée au bout de trois ans, formoit l'attache de la corne à l'os frontal, & que la production d'une nouvelle lame intérieure, force la lame extérieure qui s'ouvre par une fissure longitudinale, & tombe au premier frottement; le premier bourrelet formé, les lames intérieures suivent d'année en année, & poussent la corne triennale plus avant, & le bourrelet se détache de même par le frottement; car on observe que ces animaux aiment à frotter leurs cornes contre les arbres ou contre les bois dans l'étable. Il y a même des gens assez soigneux de leur bétail pour planter quelques poteaux dans leur pâturage, afin que les bœufs & les vaches puissent y frotter leurs cornes; sans cette précaution, ils prétendent avoir remarqué que ces animaux se battent entr'eux par les cornes, & cela parce que la démangeaison qu'ils y éprouvent, les force à chercher les moyens de la faire cesser; ce poteau sert aussi à ôter les vieux poils qui, poussés par les nouveaux, causent des démangeaisons à la peau de ces animaux «.

Ainsi, les cornes de bœuf sont permanentes, & ne tombent jamais en entier que par accident, & quand le bœuf se heurte avec violence contre quelque corps dur; & lorsque cela arrive, il ne reste qu'un petit moignon qui est fort sensible pendant

plusieurs jours, &, quoiqu'il se durcisse, il ne prend jamais d'accroissement, & l'animal est écorné pour toute la vie *.

* Note communiquée par un anonyme.





La tête du Bison Musqué.

Linnaeus fide auct.


 DE L'AUROCHS
 ET DU BISON.

M. FORSTER m'a informé que la race des aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, & que les aurochs, qui étoient en Prusse & sur les confins de la Lithuanie, ont péri pendant la dernière guerre; mais il assure que les bisons sont encore communs dans la Moldavie. Le Prince Demetrius Cantemir en parle dans sa description de la Moldavie (*partie Ire chapitre VII*). » Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr*, & qui est indigène dans cette contrée; il est de la grandeur d'un bœuf commun, mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet & les jambes plus longues; ses cornes sont minces, droites, dirigées en haut, & leurs extrémités, qui sont assez pointues, ne sont que très peu tournées en dehors: cet animal est d'un naturel farouche, il est très léger à la course; il gravit, comme les chèvres, sur les rochers escarpés, & on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le blessant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la tête fut mise dans les armes de la Moldavie, par *Pragosh*, le premier Prince du pays; & comme le

bison s'appelle, en Polonois, *zurb*, qui n'est pas éloigné de *zimbr*, on peut croire que c'est le même animal que le bison; car le Prince Cantemir le distingue nettement du buffle, en disant que ce dernier arrive quelquefois sur les rives du Niester, & n'est pas naturel à ce climat, tandis qu'il assure que le zimbr se trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie, où il le dit indigène.

Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amérique & les bœufs à bosse de l'Asie ne diffèrent pas assez les uns des autres pour en faire des espèces séparées, puisqu'ils produisent ensemble; cependant on doit les considérer comme des races distinctes qui conservent leurs caractères, à moins qu'elles ne se mêlent, & que, par ce mélange, ces caractères distinctifs ne s'effacent dans la suite des générations; par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui sont certainement de la même espèce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes qui sont très remarquables par leur longueur & par la régularité de leur figure; ces cornes n'ont qu'une légère courbure, & leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds, & quelquefois de trois pieds & demi: elles sont toutes très régulièrement contournées, & d'une forme absolument semblable; en sorte que tous les bœufs de cette isle se ressemblent autant entr'eux par ce caractère, qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du bison a, en Amérique, une variété constante. Nous donnons ici la figure (*planche 1 de ce vol.*) d'une tête qui nous a été communiquée par un Savant de l'Université d'Édimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué*, & c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Charlevoix, *tome III, page 132*, & que nous avons cité *page 86, volum V*. On voit, par la grandeur & la position des cornes de ce bœuf ou bison musqué, qu'il diffère par ce caractère du bison dont nous avons donné la figure, *supplément, tome III, planche V*, dont les cornes sont très différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés près de la baie de Baffin. Sa laine est beaucoup plus longue & plus touffue que celle des bisons qui habitent des contrées plus tempérées; il est gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil ou plutôt la laine sous le cou & le ventre descend jusqu'à terre: il se nourrit de mousse blanche ou lichen comme le renne.

Les deux cornes de ce bison musqué se réunissent à leur base, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête qui est longue de deux pieds quatre pouces & demi, en la mesurant depuis le bout du nez jusqu'à ce point où les deux cornes sont jointes; l'intervalle, entre leur extrémité, est de deux pieds cinq pouces & demi; la tête est si large, que la distance du centre d'un œil à l'autre est d'un pied quatre pouces du pied françois. Nous renvoyons, pour le reste de la description de cet animal, à

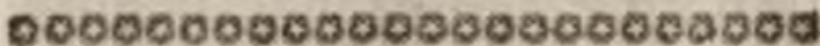
celle qui a été donnée par le P. Charlevoix, & que nous avons citée dans la note de la page 282, volume XI. M. Magwan nous a assuré que cette description de Charlevoix convenoit parfaitement à cet animal.

J'ai dit, *supplément*, volume III, que, m'étant informé s'il subsistoit encore des bisons en Écosse, on m'avoit répondu qu'on n'en avoit point de mémoire. M. Forster m'écrit à ce sujet que je n'ai pas été pleinement informé. » La race des bisons blancs, dit-il, subsiste encore en Écosse, où les Seigneurs, & particulièrement le Duc de Hamilton, le Duc de Queenbury; &, parmi les Pairs Anglois, le Comte de Tankarville, ont conservé dans leurs parcs de Chatelherault & de Drumlasfrigg en Écosse, & de Chillingham, dans le Comté de Northumberland en Angleterre, cette race de bisons sauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancêtres, par leur férocité & leur naturel sauvage; au moindre bruit, ils prennent la fuite, & courent avec une vitesse étonnante, & lorsqu'on veut s'en procurer quelqu'un, on est obligé de les tuer à coups de fusil; mais cette chasse ne se fait pas toujours sans danger; car, si on ne fait que blesser l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court sur les chasseurs, & les perceroit de ses cornes, s'ils ne trouvoient pas les moyens de l'éviter, soit en montant sur un arbre, soit en se sauvant dans quelques maisons.

Quoique ces bisons aiment la solitude, ils s'approchent cependant des habitations, lors-

que la faim & la disette, en hiver, les force à venir prendre le foin qu'on leur fournit sous des hangars. Ces bisons sauvages ne se mêlent jamais avec l'espèce de nos bœufs; ils sont blancs sur le corps, & ont le museau & les oreilles noires; leur grandeur est celle d'un bœuf commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues & les cornes plus belles; les mâles pèsent environ cinq cens trente livres, & les femelles environ quatre cens; leur cuir est meilleur que celui du bœuf commun; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ces bisons ont perdu, par la durée de leur domesticité, les longs poils qu'ils portoient autrefois. Botius dit, *Gignere solet ea silva boves candidissimos in formam leonis jubam habentes, &c. Descr. regni Scotiæ, fol. xj.* Or, à présent, ils n'ont plus cette jube ou criniere de longs poils, & sont par-là devenus différens de tous les bisons qui nous sont connus.





D U B U F F L E.

J'AI reçu, au sujet de cet animal, de très bonnes informations de la part de Monseigneur Caëtani, de Rome; cet illustre Prélat y a joint une critique très honnête & très judicieuse de quelques méprises qui m'étoient échappées, & dont je m'empresse de lui témoigner toute ma reconnoissance, en mettant sous les yeux du Public ses savantes remarques qui répandront plus de lumieres que je n'avois pu le faire sur l'histoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit * que, quoique le buffle soit aujourd'hui commun en Grèce & domestique en Italie, il n'étoit connu ni des Grecs, ni des Romains, & qu'il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples; que le mot même de buffle indique une origine étrangère, & n'a de racine ni dans la langue Grecque, ni dans la latine. Que c'est mal-à-propos que les Modernes lui ont appliqué le nom de bubalus, qui, en Grec & en latin, indique, à la vérité, un animal d'Afrique, mais très différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des Auteurs anciens. Qu'enfin, si l'on vouloit rapporter le bubalus à un genre, il appartiendroit plutôt à celui des chèvres ou gazelles, qu'à celui du bœuf ou du buffle.

* Tome IX, page 284.

Monfignor Caëtani observe, » que Robert Étienne, dans le *Theſaurus linguæ latinæ*, fait mention de deux mots qui viennent du grec, par lesquels on voit que les bœufs, ſous le genre deſquels les buffles ſont compris, étoient nommés d'un nom preſque ſemblable au nom Italien *buphalo* : *bupharus dicitur terra quæ arari facile poteſt ; nam Pharos aratio eſt, ſed & bovis epitheton.* Le même Étienne dit que le mot *bupharus* étoit l'épithète que l'on donnoit à Hercule, parce qu'il mangeoit des bœufs entiers. Tout le monde connoît la célèbre fête des Athéniens, appellée *buphonia*, qui ſe célébroit après les Myſtères en immolant un bœuf, dont le ſacrifice mettoit tellement fin à tout carnage, que l'on condamnoit juſqu'au couteau qui avoit donné la mort au bœuf immolé. Perſonne n'ignore que les Grecs changeoient la lettre *n* en *l*, comme le mot grec *nabu* en *labu*. Hérodote ſe ſert du mot *labuniſus*, que Béroſe dit *nabuñiſus*, comme nous l'enſeigne Scaliger, de *emendatione temporum*, cap. VI, & les fragmens de Béroſe. De même la parole grecque *mneymon* ſe changeoit en *mleymon* ; on peut conſulter là-deſſus Pitifcus, *Lexicon*, litt. *n* ; d'où il faut conclure que le mot *buphonia* pouvoit ſ'écrire & ſe prononcer en grec *bupholia*. Pitifcus, *Lexicon*, *antiquit. Rom. litt. l*, dit : les Romains employèrent ſouvent la lettre *l* en place de l'*r*, à cauſe de la plus douce prononciation de la dernière ; d'où Calpurnius, au vers 39 de ſa première églogue, met *flaxinea* au lieu de *fraxinea* ; & il eſt très vraisemblable qu'il ſ'eſt autorisé, pour ce changement, ſur

d'anciens manuscrits. Le même Pitiscus dit encore que Bochart, dans sa Géographie, rassemble une grande quantité d'exemples de ce changement de *r* en *l*; enfin Moreri, dans son Dictionnaire, lettre *r*, dit clairement que la lettre *r* se change en *l*, comme *capella* de *caper*. D'après toutes ces autorités, il est difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne soit le même que *buphalus*; d'où il suit que ce mot a une racine dans la Langue grecque.

Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, de *causis Linguae Latinae*, qu'il fut un temps, où, au lieu de la lettre *f*, on écrivoit & on prononçoit *b*, comme *bruges* pour *fruges*; on trouve aussi dans Cicéron, *fremo* qui vient du grec *bremo*; & enfin Nonius Marcellus, de *de floribus indagine*, met *siphilum* pour *sibilum*. Ce n'est donc pas sans raison que les Latins ont pu nommer cet animal *bubalus*, & qu'Al-drovande en a fait *buffelus*, & les Italiens *bufalo*. La Langue italienne est pleine de mots latins corrompus; elle a souvent changé en *f* le *b* latin; c'est ainsi qu'elle a fait *bifolco* de *bibulcus*; *tartuso* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de *bubalus*; & , comme il a été démontré ci-dessus, *buphalus* n'est autre chose que le *bupharus*; ce qui prouve la racine du nom buffle dans les Langues grecque & latine «.

Monseigneur Caëtani montre sans doute ici la plus belle érudition; cependant nous devons observer qu'il prouve beaucoup mieux la possibilité de dériver le nom de buffle de quelques mots des langues Grecque & La-

fine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en usage chez les Latins ou les Grecs; le mot *bupharos* signifie proprement un champ labourable, & n'a pas de rapport plus décidé au buffle qu'au bœuf commun: quant à l'épithète de *mange-bœuf* donnée à Hercule, on doit l'écrire *buphagus*, & non pas *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit, que le buffle, natif des pays les plus chauds de l'Afrique & des Indes, ne fut transporté & naturalisé en Italie, que vers le septième siècle. Monsignor Caëtani observe, » que la nature même de cet animal donne le droit de douter qu'il puisse être originaire de l'Afrique, pays chaud & aride qui ne convient point au buffle, puisqu'il se plaît singulièrement dans les marais & dans l'eau, où il se plonge volontiers pour se rafraîchir: ressource qu'il trouveroit difficilement en Afrique. Cette considération ne tire-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu que fait M. de Buffon lui-même à l'article du chameau, qu'il n'y a point de bœufs en Arabie, à cause de la sécheresse du pays, d'autant plus que le bœuf ne paroît pas aussi amateur de l'eau que le buffle. Les marais-pontins & les marennes de Sienne sont, en Italie, les lieux les plus favorables à ces animaux. Les marais-pontins surtout paroissent avoir été presque toujours la demeure des buffles; ce terrain humide & marécageux paroît leur être tellement propre & naturel, que de tout temps le Gouvernement a cru devoir leur en assurer la jouissance. En conséquence, les Papes, de

temps immémorial, ont fixé & déterminé une partie de ces terrains qu'ils ont affectés uniquement à la nourriture des buffles; j'en parle d'autant plus sagement que ma famille, propriétaire desdits terrains, a toujours été obligée, & l'est encore aujourd'hui, par les bulles des Papes, à les conserver uniquement pour la nourriture des buffles, sans pouvoir les ensemercer.

Il est très certain que, de toute l'Italie, les marais - pontins sont les cantons les plus propres aux buffles; mais il me semble que Monsignor Caëtani raisonne un peu trop rigoureusement, quand il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de l'origine de ces animaux, comme aimant trop l'eau & les marécages pour être naturels à un climat si chaud, parce qu'on prouveroit, par le même argument, que l'hippopotame ou le rhinocéros n'appartiennent point à l'Afrique. C'est encore trop étendre la conséquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie, à raison de la sécheresse du pays & du défaut d'eau, que d'en conclure la même chose pour l'Afrique; comme si toutes les contrées de l'Afrique étoient des Arabies, & comme si les rives profondément humectées du Nil, du Zaïre, de la Gambia, comme si l'antique *Palus tritonides* n'étoient pas des lieux humides, & tout aussi propres aux buffles que le petit canton engorgé des marais-pontins.

» En respectant la réfutation que M. de Buffon fait de Bélon, on ne conçoit pas pourquoi il soutient impossible la perfection

de l'espèce du buffle en Italie. M. de Buffon fait mieux que personne, que presque tous les animaux éprouvent des changemens dans leur organisation, en changeant de climat, soit en bien, soit en mal, & cela peu ou beaucoup. La *gibbe* ou bosse est extrêmement commune en Arabie; la raché- tide est une maladie presque universelle pour les bêtes dans ces climats; le chameau, le dromadaire, le rhinocéros & l'éléphant lui-même en sont souvent attaqués. . . .

» Quoique M. de Buffon, dans son article du buffle, ne fasse point mention de l'odeur de musc de ces animaux, il n'en est pas moins vrai que cette odeur forte est naturelle & particulière au buffle. J'ai même formé le projet de tirer le musc des excré- mens du buffle, à-peu-près comme en Egypte on fait le sel ammoniac avec l'urine & les excréments du chameau (*b*). L'exécution de ce projet me sera facile, parce que, comme je l'ai dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'Etat ecclésiastique, sont dans les fiéfs de ma famille. . . .

» J'observe encore, au sujet des bœufs in- telligens des Hotrentots, dont parle M. de Buffon, que cet instinct particulier est une analogie avec les buffles qui sont dans les

(*b*) *Nota.* On tire le sel ammoniac, par la combustion du fumier de chameau, de la suie que cette combustion produit; & ce n'est assurément pas par les mêmes moyens que l'on pourroit extraire la partie odorante & musquée des excréments du buffle.

marais-pontins, dont la mémoire passe pour une chose unique. . . .

» Au reste, on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal aussi intéressant & très utile, n'ait jamais été peint ni gravé, tandis que Salvator Rosa & Erienne Bella nous ont laissé des peintures & gravures de différens animaux d'Italie. Il étoit sans doute réservé au célèbre restaurateur de l'Histoire Naturelle, de l'enrichir le premier de la gravure de cet animal, encore très peu connu «.

Dans un supplément à ces premières réflexions, que m'avoit envoyé M. Caëtani, il ajoute de nouvelles preuves, ou du moins d'autres conjectures sur l'ancienneté des buffles en Italie, & sur la connoissance qu'en avoient les Latins, les Grecs & même les Juifs; quoique ces détails d'érudition n'ayent pas un rapport immédiat avec l'Histoire Naturelle, ils peuvent y répandre quelques lumières; & c'est dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnoissance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

« Je crois, dit M. Caëtani, avoir prouvé, par les réflexions précédentes, que le buffle étoit connu des Grecs & des Latins, & que son nom a racine dans ces deux Langues (c): quant

(c) M. Caëtani a bien prouvé que le nom de buffle peut avoir sa racine dans les deux Langues; mais non pas que ce même nom ait été d'usage chez les Grecs & les Romains, ni par conséquent que le buffle en ait été connu.

à la latine, j'invoque encore en ma faveur l'autorité de Du Cange, qui, dans son Glossaire, dit au mot *bubalus*; *bubalus*, *bufalus*, *bufus*; il cite ce vers du septième livre du quatrième poëme de Venance, Evêque de Poitiers, célèbre Poëte du cinquième siècle.

Seu validi bufali ferit inter cornua campum.

» Pour le mot *bufus*, il est tiré de *Albertus Aquensis, lib. II, cap. XLIII*; de Jules Scaliger, *Exercit. 206, n^o. 3*, & de Lindembrogius, *ad Amniami, lib. XXII, &c.* comme on peut le voir dans Du Cange. Il est bien vrai que le cinquième siècle n'est pas celui de la belle latinité; cependant, comme il ne s'agit pas ici de la pureté & de l'élégance de la Langue, mais d'un point seulement grammatical, il ne s'ensuit pas moins que cet exemple indique un grand rapport du *bubalus* des Latins, du *bufalo* des Italiens, & du *buffle* des François. Cette relation est encore prouvée d'une manière plus formelle, par un passage de Pline, au sujet de l'usage des Juifs de manger du chou avec la chair du buffle.

» Une dernière observation sur la Langue grecque, c'est que le texte le plus précis en faveur du sentiment de M. de Buffon, est certainement celui de Bochart, qui, dans son *Hieroicoicon; pars I, lib. III, cap. XXII*, dit, *vocem græcam bubalon esse capræ speciem*; mais il est évident que cette autorité est la même que celle d'Aristote, aussi-

bien que d'Aldrovande & de Jonston qui ont dit la même chose d'après ce Philosophe.

» Au reste, il est facile de démontrer que la connoissance du buffle remonte encore à une époque bien plus éloignée. Les Interprètes & les Commentateurs hébreux s'accordent tous à dire qu'il en est fait mention dans le Pentateuque même. Selon eux, le mot *jachmur* signifie *buffle*. Les Septante, dans le *Deuteronome*, donnent la même interprétation en traduisant *jachmur* par *bubalus*; &, de plus, la tradition constante des Hébreux a toujours été que le *jachmur* étoit le buffle : on peut voir, sur cela, la version italienne de la Bible, par Deodati, & celle d'Antoine Brucioli, qui a précédé Deodati... Une autre preuve que les Juifs ont connu de tout temps le buffle, c'est qu'au premier livre des Rois, *chap. IV, v. 22 & 23*, il est dit qu'on en servoit sur la table de Salomon; &, en effet, c'étoit une des viandes ordonnées par la législation des Juifs, & cet usage subsiste encore aujourd'hui parmi eux. . . . *Les Juifs*, comme le dit fort bien M. de Buffon, *sont les seuls à Rome qui tuent le buffle dans leurs boucheries*; mais il est à remarquer qu'ils ne le mangent guère qu'avec l'affaisonnement des choux, & surtout le premier jour de leur année, qui tombe toujours en Septembre ou Octobre, fête qui leur est ordonnée au chapitre XII de l'Exode, *vers. 14. . . .* Pline l'a dit expressément, *carnes bubalas, additis caulis, magno ligni compendio percoquant*, liv. XXIII, chap. VII. Ce

texte

Texte est formel, &, en le rapprochant de l'usage constant & perpétuel des Juifs, on ne peut pas douter que Plinè n'ait voulu parler du buffle. . . . Cet usage des Juifs de Rome, est ici du plus grand poids, parce que leurs familles, dans cette capitale, sont incontestablement les plus anciennes de toutes les familles romaines; depuis Titus jusqu'à présent, ils n'ont jamais quitté Rome, & leur *Ghetto* est encore aujourd'hui le même quartier que Juvenal dit qu'ils habitoient anciennement. Ils ont conservé précieusement toutes leurs contumes & usages; & quant à celle d'assaisonner la viande du buffle avec les choux, la raison y a peut-être autant de part que la superstition: le chou, en hébreu, s'appelle *cherub*, expression qui signifie aussi multiplication. Ce double sens leur ayant fait imaginer que le chou étoit favorable à la multiplication; ils ont affecté ce légume à leur premier repas annuel, comme étant un bon augure pour croître & multiplier, selon le passage de la Genèse (d).

» Outre les preuves littérales de l'ancien-

(d) Nous ne contesterons pas à M. Caëtani que le mot Hébreu *cherub* ne signifie un chou; mais, comme on fait d'ailleurs, que le mot *cherub* signifie un bœuf, que, de plus, nous avons traduit ce même mot *cherub*, par *cherubin*, il paroîtroit assez singulier de trouver dans un même mot un chou, un bœuf & un ange, si l'on ne savoit que la Langue hébraïque est si peu abondante en termes distinctifs, que le même terme désigne très souvent des choses toutes différentes.

neté de la connoissance du buffle, on peut encore la constater par des monumens authentiques : il est vrai que ces monumens sont rares ; mais leur rareté vient sans doute du mépris que les Grecs avoient pour les superstitions égyptiennes, comme nous l'enseigne Hérodote : mépris qui ne permit pas aux artistes Grecs de s'occuper d'un Dieu aussi laid & aussi vil à leurs yeux, que l'étoit un bœuf ou un buffle. . . . Les Latins, serviles imitateurs des Grecs, ne trouvant point de modèles de cet animal, le négligerent également, en sorte que les monumens, qui portent l'empreinte de cet animal, sont très rares. . . . Mais leur petit nombre suffit pour constater son ancienne existence dans ces contrées. Je possède moi-même une tête antique de buffle, qui a été trouvée dernièrement dans une fouille à la maison de plaisance de l'Empereur Adrien, à Tivoli. Cette tête est un morceau d'autant plus précieux, qu'il est unique dans Rome, & fait d'ailleurs par mains de maître. Il est très vrai qu'on ne connoît aucun autre morceau antique qui représente le buffle, ni aucune médaille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait beaucoup qui portent différens animaux. . . .

» M. de Buffon objectera peut-être que ce morceau de sculpture aura été fait sans doute sur un buffle d'Égypte, ou de quelqu'autre pays, & non à Rome ni en Italie. Mais, en supposant ce fait, dont il est presque impossible de fournir une preuve ni pour ni contre, il n'en résultera pas moins que les

Romains n'ont pas pu placer la tête du buffle dans une superbe maison de plaisance d'Empereur, sans lui avoir donné un nom, & que par conséquent ils en avoient connoissance.

» La tête dont il s'agit est si parfaitement régulière, qu'elle paroît avoir été moulée sur une tête naturelle de buffle, de la manière que l'histoire rapporte que les Egyptiens mouloient leurs statues sur les cadavres mêmes.

» Au reste, je soumets encore ces nouvelles observations aux lumières supérieures de M. de Buffon; je n'ose pas me flatter que chacune de mes preuves soit décisive; mais je pense que toutes ensemble établissent que le buffle étoit connu des Anciens: proposition contraire à celle de l'illustre Naturaliste, que je n'ai pas craint de combattre ici. J'attends de son indulgence le pardon de ma témérité, & la permission de mettre sous ses yeux quelques particularités du buffle, dont il n'a peut-être pas connoissance, & qui ne sauroient être indifférentes pour un Philosophe comme lui, qui a consacré sa vie à admirer & publier les merveilles de la nature.

» L'aversion du buffle pour la couleur rouge, est générale dans tous les buffles de l'Italie, sans exception; ce qui paroît indiquer que ces animaux ont les nerfs optiques, plus délicats que les quadrupèdes connus. La foiblesse de la vue du buffle vient à l'appui de cette conjecture. En effet, cet animal paroît souffrir impatiemment la lu-

miere; il voit mieux la nuit que le jour; & sa vue est tellement courte & confuse, que si, dans sa fureur, il poursuit un homme, il suffit de se jeter à terre pour n'en être pas rencontré; car le buffle le cherche des yeux de tous côtés, sans s'appercevoir qu'il en est tout voisin. . . .

» Les buffles ont une mémoire qui surpasse celle de beaucoup d'autres animaux. Rien n'est si commun que de les voir retourner seuls & d'eux-mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une distance de quarante ou cinquante milles, comme de Rome aux Marais-pontins. Les gardiens des jeunes buffles leur donnent à chacun un nom, &, pour leur apprendre à connoître ce nom, ils le répètent souvent d'une manière qui tient du chant, en les caressant en même temps sous le menton. Ces jeunes buffles s'instruisent ainsi en peu de temps, & n'oublient jamais ce nom, auquel ils répondent exactement en s'arrêtant, quoiqu'ils se trouvent mêlés parmi un troupeau de deux ou trois mille buffles. L'habitude du buffle d'entendre ce nom cadencé, est telle, que, sans cette espèce de chant, il ne se laisse point approcher étant grand, surtout la femelle pour se laisser traire (e), & sa férocité naturelle

(e) Voyez ce que j'ai dit, *supplément, volume III, page 64*, de cette répugnance de la femelle buffle à se laisser traire, & sur le moyen singulier qu'on a imaginé pour la vaincre, qui est de lui mettre la main & le bras dans la vulve pendant tout le temps de l'ex-

ne lui permettant pas de se prêter à cette extraction artificielle de son lait, le gardien, qui veut traire le buffle, est obligé de tenir son petit auprès d'elle, ou, s'il est mort, de la tromper en couvrant de sa peau un autre petit buffle quelconque; sans cette précaution, qui prouve, d'un côté, la stupidité de la buffle, &, de l'autre, la finesse de son odorat, il est impossible de la traire. Si donc la buffle refuse son lait, même à un autre petit buffle que le sien, il n'est pas étonnant qu'elle ne se laisse point teter par le veau, comme le remarque très bien M. de Buffon.

» Cette circonstance de l'espèce de chant, nécessaire pour pouvoir traire la buffle femelle, rappelle ce que dit le Moine Bacon dans ses observations (*Voyage en Asie par Bergeron, tome II*), qu'après Moal & les Tartares vers l'orient, *il y a des vaches qui ne permettent pas qu'on les traie, à moins qu'on ne chante; il ajoute ensuite, que la couleur rouge les rend furieuses, au point qu'on risque de perdre la vie, si l'on se trouve autour d'elles.* Il est indubitable que ces vaches ne sont autre que des buffles; ce qui prouve encore que cet animal n'est pas exclusivement des climats chauds.

traction du lait. Cette pratique, du cap de Bonne-espérance, n'est pas parvenue jusqu'à Rome; d'ailleurs, comme ce volume de supplément n'a paru qu'en 1776, il paroît que M. Caërani n'a pas été informé de ce fait, qui peut-être même n'est pas très certain.

» La couleur noire & le goût désagréable de la chair du buffle, donneroient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaises qualités ; mais , au contraire , il est fort bon , conservant seulement un petit goût musqué qui tient de celui de la noix muscade. On en fait du beurre excellent , il a une saveur & une blancheur supérieures à celui de la vache ; cependant on n'en fait point dans la campagne de Rome , parce qu'il est trop dispendieux ; mais on y fait une grande consommation du lait préparé d'autres manières. Ce qu'on appelle communément œufs de buffles , sont des espèces de petits fromages auxquels on donne la forme d'œufs , qui sont d'un manger très délicat. Il y a une autre espèce de fromage que les Italiens nomment *provatura* , qui est aussi fait de lait de buffle ; il est d'une qualité inférieure au premier ; le menu peuple en fait grand usage , & les gardiens des buffles ne vivent presque qu'avec le laitage de ces animaux.

» Le buffle est très ardent en amour ; il combat avec fureur pour la femelle , & , quand la victoire la lui a assurée , il cherche à en jouir à l'écart. La femelle ne met bas qu'au printemps , & une seule fois l'année ; elle a quatre mamelles , & néanmoins ne produit qu'un seul petit , ou si par hasard elle en fait deux , sa mort est presque toujours la suite de cette fécondité ; elle produit deux années de suite , & se repose la troisième , pendant laquelle elle demeure stérile , quoiqu'elle reçoive le mâle ; sa fé-

condité commence à l'âge de quatre ans, & finit à douze. Quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugissement particulier, & le reçoit étant arrêtée; au lieu que la vache le reçoit quelquefois en marchant.

» Quoique le buffle naisse & soit élevé en troupeau, il conserve cependant sa férocité naturelle, en sorte qu'on ne peut s'en servir à rien, tant qu'il n'est pas dompté: on commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir distinguer les buffles d'un troupeau de ceux d'un autre. . . . La marque est suivie de la castration qui se fait à l'âge de quatre ans, non par compression des testicules, mais par incision & amputation. Cette opération paroît nécessaire pour diminuer l'ardeur violente & furieuse que le buffle montre aux combats, & en même temps le disposer à recevoir le joug pour les différens usages auxquels on veut l'employer. . . . Peu de temps après la castration, on leur passe un anneau de fer dans les narines. . . . Mais la force & la férocité du buffle exige beaucoup d'art pour parvenir à lui passer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelace dans ses jambes, les hommes, destinés à cela, se jettent sur lui pour lui lier les quatre pieds ensemble, & lui passent dans les narines l'anneau de fer; ils lui délient ensuite les pieds, & l'abandonnent à lui-même; le buffle furieux court de côté & d'autre, & en heurtant tout ce qu'il ren-

contre, cherche à se débarrasser de cet anneau; mais, avec le temps, il s'accoutume insensiblement, & l'habitude, autant que la douleur, l'amènent à l'obéissance; on le conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau qui tombe de lui-même par la suite, au moyen de l'effort continuel des conducteurs, en tirant la corde; mais alors l'anneau est devenu inutile, car l'animal, déjà vieux, ne se refuse plus à son devoir. . . .

» Le buffle paroît encore plus propre que le taureau à ces chasses, dont on fait des divertissemens publics, surtout en Espagne. Aussi les Seigneurs d'Italie, qui tiennent des buffles dans leurs terres, n'y employent que ces animaux. . . . La férocité naturelle du buffle s'augmente lorsqu'elle est excitée, & rend cette chasse très intéressante pour les spectateurs. En effet, le buffle poursuit l'homme avec acharnement jusque dans les maisons dont il monte les escaliers avec une facilité particulière; il se présente même aux fenêtres d'où il saute dans l'arène, franchissant encore les murs, lorsque les cris, redoublés du peuple, sont parvenus à le rendre furieux. . . .

» J'ai souvent été témoin de ces chasses, qui se font dans les fiefs de ma famille. Les femmes même ont le courage de se présenter dans l'arène; je me souviens d'en avoir vu un exemple dans ma mere.

» La fatigue & la fureur du buffle, dans ces sortes de chasses, le fait suer beaucoup; la sueur abonde d'un sel extrêmement acré

& pénétrant, & ce sel paroît nécessaire pour dissoudre la crasse dont la peau est presque toujours couverte. . . .

» Le buffle est, comme l'on fait, un animal ruminant, & , la rumination étant très favorable à la digestion, il s'en suit que le buffle n'est point sujet à faire des vents. L'observation en avoit déjà été faite par Aristote, dans lequel on lit : *nullum cornutum animal pedere.* . . .

» Le terme de la vie du buffle est à-peu-près le même que celui de la vie du bœuf, c'est-à-dire, à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans; les dents lui tombent assez communément quelque temps avant de mourir. En Italie, il est rare qu'on leur laisse terminer leur carrière; après l'âge de douze ans, on est dans l'usage de les engraisser, & de les vendre ensuite aux Juifs de Rome : quelques habitans de la campagne, forcés par la misère, s'en nourrissent aussi. Dans la terre de Labour du royaume de Naples, & dans le patrimoine de Saint-Pierre, on en fait un débit public deux fois la semaine. Les cornes du buffle sont recherchées & fort estimées; la peau sert à faire des liens pour les charrues, des cribles & des couvertures de coffres & de malles; on ne l'emploie pas, comme celle du bœuf, à faire des semelles de souliers, parce qu'elle est trop pesante, & qu'elle prend facilement l'eau. . . .

» Dans toute l'étendue des Marais-pontins, il n'y a qu'un seul village qui fournisse les pâtres ou les gardiens des buffles : ce

village s'appelle *Cisterna*, parce qu'il est dans une pleine où l'on n'a que de l'eau de citerne, & c'est l'un des fiefs de ma famille.... Les habitans, adonnés presque tous à garder des troupeaux de buffles, sont en même temps les plus adroits & les plus passionnés pour les chasses dont il a été parlé ci-dessus. . . .

» Quoique le buffle soit un animal fort & robuste, il est cependant délicat, en sorte qu'il souffre également de l'excès de la chaleur, comme de l'excès du froid; aussi, dans le fort de l'été, le voit-on chercher l'ombre & l'eau, &, dans l'hiver, les forêts les plus épaisses. Cet instinct semble indiquer que le buffle est plutôt originaire des climats tempérés, que des climats très chauds ou très froids.

» Outre les maladies qui lui sont communes avec les autres animaux, il en est une particulière à son espèce, & dont il n'est attaqué que dans ses premières années... Cette maladie s'appelle *Barbone*, expression qui a rapport au siège le plus commun du mal, qui est à la gorge & sous le menton. J'ai fait, en dernier lieu, un voyage exprès pour être témoin du commencement, des progrès & de la fin de cette maladie; je me suis même fait accompagner d'un Chirurgien & d'un Médecin, afin de pouvoir l'étudier, & acquérir une connoissance précise & raisonnée de sa cause, ou du moins de sa nature, à l'effet d'en offrir à M. de Buffon une description exacte & systématique; mais, ayant été averti trop tard, & la ma-

ladie, qui ne dure que neuf jours, étant déjà ceeée, je n'ai pu me procurer d'autres lumieres que celles qui résultent de la pratique & de l'expérience des gardiens des troupeaux des buffles. . . .

» Les symptomes de cette maladie sont très faciles à connoître, du moins quant aux extérieurs. La lacrymation est le premier; l'animal refuse ensuite toute nourriture; presque en même temps sa gorge s'enfle considérablement, & quelquefois aussi le corps se gonfle en entier; il boite tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derriere; la langue est en partie hors de la gueule, & est environnée d'une écume blanche que l'animal jette au-dehors.

» Les effets de ce mal sont aussi prompts que terribles; car, en peu d'heures, ou tout au plus en un jour, l'animal passe par tous les degrés de la maladie, & meurt. Lorsqu'elle se déclare dans un troupeau, presque tous les jeunes buffles, qui n'ont pas atteint leur troisième année, en sont attaqués, &, s'ils ne sont âgés que d'un an, ils périssent presque tous; dans ceux qui sont âgés de deux ans, il y en a beaucoup qui n'en sont pas atteints, & même il en échappe un assez grand nombre de ceux qui sont malades; enfin, dès que les jeunes buffles sont parvenus à trois ans, ils sont presque sûrs d'échapper, car il est fort rare qu'à cet âge ils en soient attaqués, & il n'y a pas d'exemple qu'au-dessus de trois ans, aucuns de ces animaux ait eu cette maladie: elle commence donc par les plus jeunes, comme étant

les plus foibles, & ceux qui tettent encore en sont les premières victimes; lorsque la mère, par la finesse de son odorat, sent dans son petit le germe de la maladie, elle est la première à le condamner, en lui refusant la tette. Cette épizootie se communique avec une rapidité extraordinaire; en neuf jours au plus, un troupeau de jeunes buffles, quelque nombreux qu'il soit, en est presque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les six premiers jours, périssent assez souvent presque tous; au lieu que ceux qui n'en sont atteints que dans les trois derniers jours, échappent assez souvent, parce que, depuis le sixième jour de l'épizootie, la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire, sa victime d'expiation. . . .

» Elle n'a point de saison fixe, seulement elle est plus commune & plus dangereuse au printemps & en été, qu'en automne & en hiver. . . . Une observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsqu'après les chaleurs, il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle, ce qui sembleroit prouver que sa cause est une surabondance de chyle & de sang, occasionnée par ce pâturage nouveau, dont la saveur & la fraîcheur invitent les petits buffles à s'en rassasier au-delà du besoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion; les jeunes buffles, auxquels on a donné une nourriture saine & copieuse pendant l'hiver, s'abandonnant avec moins d'avidité à l'herbe

Nouvelle du printemps, n'en sont pas attaqués autant que les autres, & meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que dans les années humides; & ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur sa cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède; on les conduit sur les montagnes où la pâture est moins abondante que dans la plaine, ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal, sans le guérir. Envain les gardiens des troupeaux de buffles ont tenté les différens remèdes que leur a pu suggérer leur bon sens naturel & leurs foibles connoissances; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu; ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve & de mer, ils ont séparé du troupeau ceux qui étoient infectés, afin d'empêcher la communication du mal; mais tout a été inutile: la contagion gagne également tous les troupeaux ensemble & séparément; la mortalité est toujours la même: le seul changement de pâturage semble y apporter quelque foible adoucissement, & encore est-il presque insensible. . . .

» La chair des buffles morts du *Barbone* est dans un état de demi-putréfaction. Elle a été reconnue si dangereuse, qu'elle a réveillé l'attention du Gouvernement, qui a ordonné, sous des peines très sévères, de l'enterrer, & qui a défendu d'en manger..

» Quoique cette maladie semble particulière aux buffles, elle ne laisse pas de se communiquer aux différens animaux qu'on

élève avec eux, comme poulains, faons & chevreaux, ce qui lui donne tous les caractères d'une épizootie. La cohabitation avec les buffles malades, le seul contact de la peau de ceux qui sont morts, suffisent pour infecter ces animaux qui ont les mêmes symptômes, & bientôt la même fin. . . . Et même le cochon est sujet à la prendre; il en est attaqué de la même manière & dans le même temps, & il en est souvent la victime; il y a cependant quelque différence, à ce sujet, entre le buffle & le cochon; 1°. le buffle n'est assailli par ce mal qu'une seule fois dans sa vie, & le cochon l'est jusqu'à deux fois dans la même année; de manière que celui qui a eu le *barbone* en Avril, l'a souvent une seconde fois en Octobre; 2°. il n'y a pas d'exemple qu'un buffle au-dessus de trois ans, en ait été attaqué, & le cochon y est sujet à tout âge, mais beaucoup moins cependant lorsqu'il est parvenu à son entier accroissement; 3°. l'épizootie ne dure que neuf jours au plus dans les troupeaux de buffles, au lieu qu'elle exerce sa fureur sur le cochon pendant quinze jours, & encore au-delà; mais cette maladie n'est pas naturelle à son espèce, & ce n'est que par sa communication avec les buffles, qu'il en est attaqué.

» Le *Barbone* étant presque la seule maladie dangereuse pour le buffle, & étant en même temps si meurtrière, que, sur cent de ces animaux qui en sont attaqués dans leur première année, il est rare qu'elle en épargne une vingtaine; il seroit de la der-

niere importance de découvrir la cause de cette maladie pour y porter remède. Les remarques faites jusqu'à présent, sont insuffisantes, parce qu'elles n'ont pu être que superficielles. . . . Mais je me propose, dès que cette épizootie se manifestera de nouveau, d'aller une seconde fois sur les lieux, pour l'examiner avec des personnes de l'art, afin de pouvoir fournir à M. de Buffon une description qui le mette en état de donner, par son sentiment, des lumieres certaines sur cette matiere «.

Quoique ce Mémoire de Monsignor Caë-tani, sur le buffle, soit assez étendu dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai supprimé à regret un grand nombre de digressions très savantes, & de réflexions générales aussi solides qu'ingénieuses, mais qui, n'ayant pas un rapport immédiat, ni même assez prochain avec l'histoire naturelle du buffle, auroient paru déplacées dans cet article; & je suis persuadé que l'illustre Auteur me pardonnera ces omissions en faveur du motif, & qu'il recevra avec bonté les marques de ma reconnoissance, des instructions qu'il m'a fournies; sa grande érudition, bien supérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines, dans les langues Grecque & Latine, du nom du buffle; & les soins qu'il a pris de rechercher dans les auteurs & dans les monumens anciens, tout ce qui peut avoir rapport à cet animal, donnent tant de poids à sa critique, que j'y souscris avec plaisir.

D'autre part, les occasions fréquentes

qu'a eues M. Caëtani de voir, d'observer & d'examiner de près un très grand nombre de buffles dans les terres de sa très illustre maison, l'ont mis à portée de faire l'histoire de leurs habitudes naturelles beaucoup mieux que moi, qui n'avois jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie, & à la ménagerie de Versailles, où j'en ai fait la description. Je suis donc persuadé que mes Lecteurs me sauront bon gré d'avoir inséré dans ce supplément le Mémoire de M. Caëtani, & que lui-même ne fera point fâché de paroître dans notre Langue avec son propre style, auquel je n'ai presque rien changé, parce qu'il est très bon, & que nous avons beaucoup d'auteurs François qui n'écrivent pas si bien dans leur langue, que ce Savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reste, j'ai déjà dit qu'il seroit fort à desirer que l'on pût naturaliser en France cette espèce d'animaux aussi puissans qu'utiles; je suis persuadé que leur multiplication réussiroit dans nos provinces, où il se trouve des marais & des marécages, comme dans le Bourbonnois, en Champagne, dans le Bassigny, en Alsace, & même dans les plaines le long de la Saône, aussi bien que dans les endroits marécageux du pays d'Arles, & des landes de Bordeaux. L'Impératrice de Russie en a fait venir d'Italie, & les a fait placer dans quelques-unes de ses provinces méridionales; ils se sont déjà fort multipliés dans le gouvernement d'Asracan & dans la nouvelle Russie. M. Guldenstaed dit

Est (*f*) que le climat & les pâturages se sont trouvés très favorables à ces animaux, qui sont plus robustes & plus forts au travail que les bœufs. Cet exemple peut suffire pour nous encourager à faire l'acquisition de cette espèce utile, qui remplaceroit celle des bœufs à tous égards, & surtout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un si grand tort à la culture de nos terres.

*NOUVELLE addition à l'article de
L'HIPPOPOTAME.*

COMME les feuilles précédentes étoient déjà imprimées, j'ai reçu, de la part de M. Schneider, des observations récentes sur cet animal, qui ont été rédigées par M. le Professeur Allamand, & publiées à Amsterdam au commencement de cette année 1781: voici l'extrait de ces observations.

» Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame, dans le XII^e tome de son Histoire Naturelle, étoit tout ce qu'on en pouvoit dire de plus exact dans le temps qu'il écrivoit cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquoit qu'une planche qui représentât mieux cet

(*f*) Discours sur les productions de Russie, p. 21.

animal, qu'il n'est représenté dans les figures que divers auteurs en ont données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la description de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée, qui est dans le Cabinet de l'Université de Leyde depuis plus d'un siècle.

» Deux années après, j'en donnai une meilleure; une peau récemment envoyée au Cabinet de S. A. S. M. le Prince d'Orange, me servit de modèle. Elle avoit été très bien préparée par M. le Docteur Klockner; je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avoient été communiquées par M. le Capitaine Gordon.

» Je croyois que cela suffisoit pour faire bien connoître cet animal, lorsque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux dessins qui représentoient un hippopotame mâle & une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venoit de les tuer. Je fus frappé, en les comparant, avec les figures que j'en avois données, & je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique préparée & dressée avec tout le soin possible, étoit bien éloignée de représenter au juste l'original; aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux dessins; on les trouvera dans la planche 8 (a).

» M. Gordon a encore eu la bonté d'y

(a) Voyez tome V de cette édition, pl. VIII, fig. 1, le mâle, & 2, la femelle.

joindre des descriptions & des nouvelles observations très curieuses, qu'il a eu fréquemment occasion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, & pour l'avancement de l'Histoire Naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il ne l'avoit fait encore; & si les hippopotames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-espérance, il les a trouvés très nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas, quand on saura que, pour sa part, il en a tué neuf, & que, dans une chasse à laquelle il a assisté avec M. de Plettenberg, Gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, & que même ce ne fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à-peu-près à 7 degrés de longitude à l'est du Cap, & à 30 degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés par les habitans. C'est-là où ils les faut voir pour les bien connoître, & jamais personne n'en a eu une plus belle occasion que M. Gordon; aussi en a-t-il profité en les observant avec les yeux d'un véritable Naturaliste. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je suppose que le Lecteur se souvient du contenu des articles de cet Ouvrage, où il est parlé de ces animaux (b).

(b) Voyez volume XII de l'Histoire Naturelle, de-
H 2

» Lorsque les hippopotames sortent de l'eau, ils ont le dessus du corps d'un brun-bleuâtre, qui s'éclaircit en descendant sur les côtés, & se termine par une légère teinte de couleur de chair; le dessous du ventre est blanchâtre; mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées par-tout, lorsque leur peau se sèche; dans l'intérieur & sur les bords de leurs oreilles, il y a des poils assez doux & d'un brun-roussâtre; il y en a aussi de la même couleur aux paupières, & par-ci par-là quelques-uns sur le corps, particulièrement sur le cou & les côtés, mais qui sont plus courts & fort rudes.

» Les mâles surpassent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers, comme l'a dit Zerenghi, si l'on en excepte les dents incisives & canines, qui, dans la femelle, peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps étoit de onze pieds, & le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué, étoit long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimensions diffèrent beaucoup de celles qu'a donné Zerenghi; car, à en juger par les dimensions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devoit être long de seize pieds neuf puces; elles diffèrent

puis la page 22 jusqu'à la page 68 in-4°. Voyez aussi le tome III in-4°. des supplémens, depuis la page 301 jusqu'à 320.

plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, suivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur seroient énormes; mais on se trompe facilement sur la taille d'un animal, quand on en juge uniquement en le voyant de loin, & sans pouvoir le mesurer.

» Le nombre des dents varie dans les hippopotames, suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a soupçonné; tous ont quatre dents incisives & deux canines dans chaque mâchoire, mais ils diffèrent dans le nombre des molaires: celui dont j'ai donné la figure avoit trente-six dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avoit vingt-deux dents dans la mâchoire supérieure, & vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas, & dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que des petites pointes qui précèdent les véritables molaires, & qui sont peu fermes.

» La largeur de la partie de la mâchoire supérieure, qui forme le museau, est de seize pouces & un quart, & son contour, mesuré d'un angle de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces; la lèvre supérieure avance d'un pouce par-dessus l'inférieure, & cache toutes les dents: à côté des incisives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues, qui sont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure, quand la gueule se ferme.

» L'hippopotame a les yeux petits, leur

plus long diamètre est de onze lignes, & leur largeur de neuf & demie; la prunelle est d'un bleu-obscur, & le blanc de l'œil paroît peu.

» La queue varie en longueur dans ces animaux; celui qui est représenté ici en avoit une de la longueur d'un pied trois pouces six lignes; son contour à son origine étoit d'un pied sept pouces; là, elle a une forme un peu triangulaire, & un des côtés plat est en-dessous; ainsi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anüs; vers son milieu, ses côtés s'applatissent, & son articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut servir à diriger l'animal quand il nage; au premier coup-d'œil, elle paroît couverte d'écaïlles, mais qui ne sont que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette queue semblent être des coutures arrondies.

» Le *penis* tiré hors de son fourreau, est long de deux pieds un pouce six lignes, & ressemble assez à celui du taureau; sa circonférence près du corps est de neuf pouces; & à un pouce de son extrémité, elle est de trois pouces neuf lignes: quand il est tout-à-fait retiré, sa pointe est recouverte par des anneaux charnus & ridés qui terminent le fourreau; c'est sur la base de ce fourreau, du côté de l'anüs, que sont placés les mamelons. Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même étoit entièrement retiré en-dedans du corps, aussi bien

que le *penis*, & que le ventre étoit tout-à-fait uni; s'il paroïssoit dans les autres, c'étoit par l'effet des mouvemens qu'ils avoient éprouvés quand on les avoit tirés à terre; les testicules ne sont pas renfermés dans un *scrotum* extérieur, ils sont en-dedans du corps, & ne paroissent point en-dehors; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la peau: ainsi tout ce qui appartient à ces parties, est caché en-dedans, excepté dans les temps du rut.

» Dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin est une *follicule* qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il est au-dessous de la vulve, au lieu que, dans l'hyène, il est situé entre l'anüs & la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons; quand on les presse, il en jaillit un lait doux & aussi bon que celui de la vache.

» Les os de ces animaux sont extrêmement durs; dans un os de la cuisse, scié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces, & de dix lignes en diamètre, assez ressemblant à la cavité où est la moelle: cependant il n'y en avoit point immédiatement après la mort; mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyoit remarquer du sang.

» La largeur du pied de devant est égale à sa longueur; l'une & l'autre est de dix pouces; la plante du pied de derriere est tant soit peu plus petite, elle a neuf pouces neuf

lignes dans ses deux dimensions; ces pieds sont propres pour nager, car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher les uns des autres, & se plier en dessous; les ongles sont un peu creux, comme les sabots des autres animaux; le dessous du pied est une semelle fort dure, séparé des doigts par une fente profonde; elle n'est pas horizontale, mais un peu en biais, comme si l'animal, en marchant, avoit plus pressé son pied d'un côté que de l'autre; aussi les a-t-il tous un peu tournés en dehors; comme il a les jambes courtes & les jointures pliables, il peut appliquer & presser ses jambes contre le corps, ce qui lui facilite encore les mouvemens nécessaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé, comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, sur un terrain uni, sans que les pieds fissent un obstacle sensible.

» Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur est d'un pied. . .

» M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs hippopotames jeunes & adultes, que ces animaux n'ont qu'un estomac, & ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelotte & mal broyée dans leurs excréments.

« J'ai dit ci devant, continue M. Allamand, qu'il me paroïssoit très douteux que les hippopotames mangeassent des poissons; à présent je puis dire qu'il est presque certain qu'ils

qu'ils n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux, dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence, il n'y a trouvé que de l'herbe, & jamais aucun reste de poisson; j'ai dit aussi qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils entraissent dans la mer; on peut voir, dans l'endroit cité, les raisons que j'avois pour penser ainsi, & M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles observations de M. Gordon m'ont désabusé; il a tué un hippopotame à l'embouchure de la riviere Gambous, où l'eau étoit salée; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, & il en a vu sortir d'autres de la mer à deux lieues de toute riviere; à la vérité, ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre, la nécessité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas; ils vont le long des côtes d'une riviere à l'autre; cependant cela suffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, & justifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de chevaux marins; aussi bien que Kolbe, qui suppose qu'ils vivent indifféremment dans les rivieres & dans la mer: ceux qui habitent dans l'intérieur du pays, n'y vont vraisemblablement jamais; si ceux qui en sont près y entrent, ce n'est pas pour aller fort loin, à cause de la raison que je viens de dire, & cette même raison doit les engager à préférer les rivieres.

» Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter; mais, sur terre, il leur arrive souvent de se battre entr'eux d'une manière terrible; aussi en

voit-on fort peu qui n'ayent pas quelques dents cassées, ou quelques cicatrices sur le corps, dont on voit des marques dans les figures de la planche 8, tome V (*d*); en se battant, ils se dressent sur leurs pieds de derriere, & c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

» Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs; quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est; mais, quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant pesamment comme les cochons, quelquefois même ils galoppent, mais toujours pesamment: cependant un homme doit marcher bien vite pour être en état de les suivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps, mais, quoiqu'il coure très vite, si la course avoit été plus longue, l'hippopotame l'auroit devancé.

» M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute (*e*), ce que disent quelques Voyageurs des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou quatre petits; l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très suspect; l'observation en démontre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plusieurs femelles pleines, & jamais il n'y a trouvé qu'un seul petit; il en a tiré un du corps de

(*d*) Voyez tome V, pl. VIII de cette édition.

(*e*) Voyez volume VII de cet Ouvrage, p. 177.

La mere , qu'il a eu la bonté de m'envoyer ; ce fœtus , qui étoit presque entièrement formé , étoit long de trois pieds deux pouces ; le cordon ombilical étoit parsemé de petits boutons de couleur rouge ; ses ongles étoient mous & élastiques , on pouvoit déjà lui sentir les dents , & ses yeux avoient à peu-près leur forme & toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame est né , son instinct le porte à courir à l'eau , & quelquefois s'y met sur le dos de sa mere.

» La chair de l'hippopotame , comme il a été dit ci-devant , est fort bonne au goût & très saine ; le pied rôti est surtout un morceau délicat , de même que la queue ; quand on fait cuire son lard , il furnage une graisse que les paysans aiment fort ; c'est un remède qu'on estime beaucoup au Cap , en exagérant cependant ses qualités.

» Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de ces animaux , & sur la proportion qu'il y a entre celle du mâle & de la femelle , je donnerai ici leurs dimensions telles qu'elles ont été prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il ait eu occasion de voir , quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre sur des peaux bourrées ; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien avec celles que Zerenghi a données ; je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. M^{gr}. le Prince d'Orange a eu la bonté de me donner , pour être placée au Cabinet des Curiosités naturelles que j'ai formé dans l'Université de Leyde. Cette peau , récemment envoyée

du cap de Bonne-espérance, est arrivée entière & bien conservée; j'ai heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre aussi exactement qu'il est possible, la figure de l'animal vivant.

Dimensions d'un Hippopotame mâle.

	pieds. pouces. lignes.		
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	11	4	9
Hauteur du train de devant en ligne droite.	5	0	0
— en suivant la rondeur.	5	11	0
Hauteur du train de derrière en ligne droite.	4	8	0
— en suivant la courbure.	5	7	0
Longueur de la tête.	2	8	0
Largeur de la poitrine depuis le milieu des jambes.	1	11	0
— du derrière depuis le milieu des cuisses,	2	1	6
Distance de la partie la plus basse du ventre au terrain.	2	0	9
Circonférence du corps mesurée derrière les épaules.	10	5	6
— devant les jambes de derrière.	9	8	0
— du milieu du cou.	6	8	6

	pieds.	pouces.	lignes.
— des jambes de devant près de la poitrine.	3	4	4
— près du poignet.	2	0	6
— près du talon.	1	10	6
— des jambes de derriere près du corps.	4	1	9
— au-dessus du genou.	3	3	0
Longueur de la queue.	1	3	6
Sa circonférence près de l'anus.	1	7	
Longueur du fourreau du pennis, comme il pend lorsque le pennis est retiré en dedans.	0	4	6
— du pennis quand il est hors de son fourreau, depuis la pointe jusqu'au corps.	2	1	6
Longueur des dents canines de la mâchoire supérieure.	0	2	6
Contour de ces dents près de leur base.	0	5	0
Longueur des dents incisives de la même mâchoire.	0	2	0
Contour de ces dents près de leur base.	0	3	6
Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, mesurée suivant leur courbure.	0	8	9
— des dents incisives.	0	7	6
Contour des dents canines près de leur base.	0	7	3

DIMENSIONS d'une femelle Hippopotame, tuée le 22 Janvier 1778, par M. le Capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la riviere Gambous. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette riviere dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cens heures en voyageant sur un chariot tiré par des bœufs.

pieds. pouces, lignes.

Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure, jusqu'à l'origine de la queue.	11	0	0
Hauteur du train de devant en ligne droite. . .	3	10	9
— en suivant la courbure. . .	4	11	6
— du train de derriere en ligne droite.	3	8	9
— en suivant la courbure. . .	5	1	6
Longueur de la tête. . .	2	4	0
Distance de la plus basse partie du ventre au terrain. . .	1	1	0
Circonférence du corps derriere les épaules.	9	2	0
— devant les jambes de derriere.	9	6	0
— du milieu du corps. . .	11	5	0

ADDITION à l'article du Rhinocéros, volume IV, page 287; & volume IX, page 138 des supplémens.

Par M. le Professeur ALLAMAND.

M. de Buffon a très bien décrit le Rhinocéros d'Asie, & il en a donné une figure qui est fort exacte (*a*); il n'avoit aucune raison de soupçonner que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune relation n'a insinué que ces animaux ne fussent pas précisément semblables dans tous les lieux où ils se trouvent; il y a cependant une très grande différence entr'eux; ce qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de sa peau qui partagent si singulièrement son corps, & qui ont fait croire, à ceux qui ne l'ont apperçu que de loin, qu'il étoit tout couvert de boucliers. Ces plis ne se font point remarquer dans le rhinocéros d'Afrique, & sa peau paroît toute unie; si l'on compare la figure que j'en donne dans la planche V (*b*), avec celle qu'en a don-

(*a*) Voyez tome IV, planche X, figure 1, de cette édition.

(*b*) Voyez tome IV, planche X, figure 2.

née M. de Buffon, & qu'on fasse abstraction de la tête, on ne diroit pas qu'elles représentent deux animaux de la même espèce. C'est encore à M. le Capitaine Gordon que l'on doit la connoissance de la véritable figure de ce rhinocéros d'Afrique, & l'on verra dans la suite que l'Histoire Naturelle lui a bien d'autres obligations : voici le précis de quelques remarques qu'il a ajoutées au dessin qu'il m'en a envoyé.

» Le rhinocéros est nommé *nabal* par les Hottentots, qui prononcent la première syllable de ce mot avec un claquement de langue, qu'on ne sauroit exprimer par l'écriture. Le premier coup d'œil qu'on jette sur lui fait d'abord penser à l'hippopotame, dont il diffère cependant très fort par la tête ; il n'a pas non plus la peau aussi épaisse, & il n'est pas aussi difficile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la distance de cent dix-huit pas, avec une balle de dix à la livre ; & , pendant le voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le Gouverneur Plettenberg, on en a tué une douzaine ; ce qui fait voir que ces animaux ne sont point à l'épreuve des coups de fusil. Je crois cependant que ceux d'Asie ne pourroient pas être facilement percés, au moins j'en ai porté ce jugement en examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, & que j'ai occasion de voir ici.

» Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de galles ou tubérosités, qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence, qu'en

ceux-ci, elles ne sont pas parsemées également par-tout; il y en a moins sur le milieu du corps, & il n'y en a point à l'extrémité des jambes; quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils sont peu remarquables. M. Gordon soupçonne qu'ils ne sont produits que par les mouvemens que se donnent ces animaux; & ce qui sembleroit confirmer cette conjecture, c'est la peau bourrée d'un jeune rhinocéros, de la longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paroît aucun pli; les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles, mais peu considérable, quatre petits devant la poitrine, & deux au-dessus du talon; ceux qui se font remarquer le plus, & qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie, sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce; autour des yeux, ils ont plusieurs rides, qui ne peuvent pas passer pour des plis.

» Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes & vieux, avoient deux cornes; & s'il y en a en Afrique qui n'en ayent qu'une, ils sont inconnus aux habitans du cap de Bonne-espérance; ainsi, j'ai été dans l'erreur quand j'ai écrit à M. Daubenton (c), que j'avois raison de soupçonner que les rhinocéros d'Asie avoient deux cornes, pen-

(c) Voyez le tome XI des supplémens, p. 140.

dant que ceux du Cap n'en ont qu'une ; j'avois reçu de ce dernier endroit des têtes à une seule corne, & des Indes, des têtes à deux cornes, mais fans aucune notice du lieu où avoient habité ces animaux. Depuis, il m'est arrivé souvent de recevoir des Indes des productions du Cap, & du Cap, des curiosités qui ont été envoyées des Indes ; c'est-là ce qui m'avoit jetté dans l'erreur, que je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes est placée sur le nez ; celle qui est représentée, *tome IV, planche X*, étoit longue de seize pouces ; mais il y en a qui ont huit à neuf pouces de plus, sans que l'animal soit plus grand.

» Elle est aplatie en dessous, & comme usée en labourant la terre ; sa seconde corne avoit sa base à un demi-pouce au-dessous de la première, & elle étoit longue de huit pouces ; l'une & l'autre sont uniquement adhérentes à la peau, & placées sur une éminence unie qui est au-devant de la tête ; en les tirant fortement en arrière, on peut les ébranler ; ce qui me fait un peu douter de ce que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhinocéros produit : si on l'en croit, il déracine avec sa corne les arbres ; il enlève les pierres qui s'opposent à son passage, & les jette derrière lui fort haut, à une grande distance, avec un très grand bruit ; en un mot, il abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Une corne si peu adhérente & si peu ferme, ne semble guere propre à de si grands efforts : aussi M. Gordon m'écrit que le rhinocéros fait bien au-

tant de mal avec ses pieds qu'avec sa tête...

» Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame ; ils ont peu de blanc ; le plus grand diamètre de la prunelle est de huit lignes , & l'ouverture des paupières est d'un pouce ; ils sont situés aux côtés de la tête , presque à égale distance de la bouche & des oreilles ; ainsi , cette situation des yeux démontre la fausseté de l'opinion de Kolbe , qui dit que le rhinocéros ne peut voir de côté , & qu'il n'apperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il auroit peine à voir de cette dernière manière , si ses yeux ne s'élevoient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paroît cependant qu'il se fie plus sur son odorat & son ouïe , que sur sa vue : aussi a-t-il les naseaux fort ouverts & longs de deux pouces & demi ; ses oreilles ont neuf pouces en longueur , & leur contour est de deux pieds ; leur bord extérieur est garni de poils rudes , longs de deux pouces & demi , mais il n'y en a point en dedans.

» Sa couleur est d'un brun obscur , qui devient couleur de chair sous le ventre & dans les plis ; mais , comme il se vautre fréquemment dans la boue , il paroît avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve ; il a sur le corps quelques poils noirs , mais très clair semés , entre les tubérosités de sa peau & au-dessus des yeux.

» Il a vingt-huit dents en tout ; savoir , six molaires à chaque côté des deux mâchoires , & deux incisives en haut & en bas. Les dents d'en haut semblent être un peu

plus avancées, de maniere qu'elles recouvrent celles de dessous, lorsque la gueule est fermée; la lèvre supérieure n'avance que d'un pouce au-delà de l'inférieure. M. Gordon n'a pas eu occasion de voir s'il la peut alonger & s'en servir pour saisir ce qu'il veut approcher de sa gueule.

» Sa queue a environ un pied & demi de longueur; son extrémité est garnie de quelques poils, longs de deux pouces, qui partent de chaque côté, comme de deux espèces de coutures; cette queue est ronde par-dessus & un peu aplatie en dessous.

» Les pieds ont trois doigts munis d'ongles, ou plutôt de sabots; la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derrière sont un peu alongés; j'en donnerai les dimensions à la fin de cet article. Il y a sous la plante d'un pied une semelle épaisse & mobile.

» La verge de ce rhinocéros étoit précisément comme celle qui a été décrite par M. Parsons, terminée par un gland qui a la figure d'une fleur, & de couleur de chair; sa longueur est de vingt-sept pouces, & à peu-près aux deux tiers de cette longueur, elle paroît recourbée en arriere; aussi dit-on que c'est en arriere que l'animal jette son urine. M. Gordon m'en a envoyé un dessin fort exact; mais, comme il s'accorde parfaitement avec celui qu'en a donné M. Parsons, *Philosophical Transactions*, n^o. 470, il n'est pas nécessaire que je les joigne ici; les testicules sont en dedans du corps vers les aines, & au devant de la verge sont si-

tués deux mamelons , au lieu que dans l'hippopotame ils sont en arriere. Ce dernier animal a une vésicule du fiel , placée à l'extrémité de son foie ; mais le rhinocéros n'en a point.

» Ces rhinocéros sont actuellement assez avant dans l'intérieur du pays ; pour en trouver , il faut s'avancer à cent cinquante lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guere que deux ou trois ensemble ; quelquefois cependant ils marchent en plus grande compagnie , & , en marchant , ils tiennent leur tête baissée comme les cochons ; ils courent plus vite qu'un cheval ; le moyen le plus sûr de les éviter , est de se tenir sous le vent ; car leur rencontre est dangereuse.

» Ils tournent souvent la tête de côté & d'autre en courant ; il semble qu'ils prennent plaisir à creuser la terre avec leurs cornes ; quelquefois ils y impriment deux sillons par le balancement de leur tête , & alors ils sautent & courent à droite & à gauche , en dressant leur queue , comme s'ils avoient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à-la-fois ; elles ont aussi deux cornes ; & quant à la grandeur , il y a entr'elles & les mâles , la même différence qu'entre les hippopotames des deux sexes , c'est-à-dire , que cette différence n'est pas considérable. Leur cri est un grognement suivi d'un fort sifflement , qui ressemble un peu au son d'une flûte. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec les éléphants.

¶ Voici les dimensions du rhinocéros que

j'ai donné la figure, *tome IV, planche X, figure 2* : il a été tué par M. le Capitaine Gordon, près de la source de la rivière *Gamka*, ou rivière des Lions «.

	pieds. pouces. lignes,		
Longueur du corps, depuis le bout du museau, jusqu'à l'origine de la queue, prise en droite ligne. . .	9	3	0
— prise en suivant la courbure du corps.	11	0	3
Hauteur du train de devant en ligne droite. . . .	5	3	0
— du train de derrière. . .	4	8	0
Longueur de la tête. . . .	2	0	0
Circonférence de la tête entre les cornes.	3	6	3
— derrière les oreilles. . .	5	0	6
Longueur de la plus longue corne.	1	4	0
Circonférence de cette corne près de sa base.	2	1	6
Longueur de la plus petite corne.	0	8	0
Circonférence de cette corne près de sa base.	1	6	6
Contour de la partie supérieure du museau.	1	6	0
— de sa partie inférieure. .	1	2	6
Longueur de l'ouverture des narines.	0	2	6
— des oreilles.	0	9	0
Contour des oreilles le long du bord extérieur. .	2	0	0

pieds. pouces. lignes

Distance entre les bases des oreilles.	0	11	0
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant.	8	5	9
— devant les jambes de der- rière.	7	11	0
— du milieu du corps. . . .	9	9	0
Largeur du corps, en de- vant de la poitrine.	2	1	0
— du derrière du corps en ligne droite.	2	4	0
Circonférence des jambes de devant près du corps. . .	3	6	3
— près du poignet.	1	9	6
— dans l'endroit le moins épais.	1	6	0
— des jambes postérieures près du corps.	3	9	9
— au-dessus du talon. . . .	1	10	0
— dans l'endroit le plus étroit.	1	4	0
Longueur de la plante du pied antérieur.	0	9	0
Sa largeur.	0	9	0
Longueur de la plante du pied de derrière.	0	8	6
La largeur.	0	7	9
Longueur de la verge. . . .	2	3	0
Sa circonférence près du corps	1	7	0
— au-dessus de son premier fourreau.	0	8	6
— là où le gland commence en forme de fleur.	0	5	6



D U K W A G G A

O U C O U A G G A.

CET ANIMAL, dont je n'ai eu aucune connoissance qu'après l'impression des feuilles précédentes, où il est question de l'onagre & du zèbre, me paroît être une espèce batarde ou intermédiaire entre le cheval & le zèbre, ou peut-être entre le zèbre & l'onagre. Voici ce que M. le Professeur Allamand en a publié nouvellement dans un supplément à l'édition de mes Ouvrages, imprimé en Hollande.

» Jusqu'à présent, dit ce savant Naturaliste, on ne connoissoit que le nom de cet animal, & même encore très imparfaitement, sans savoir quel quadrupède ce nom indiquoit. Dans le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique, par ordre du Gouverneur du cap de Bonne-espérance, il est dit que les Voyageurs virent entr'autres animaux, des chevaux sauvages, des ânes & des *quachas*. La signification de ce dernier mot m'étoit absolument inconnue, lorsque M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* étoit celui de *kwagga*, que les Hottentots donnent à l'animal dont il s'agit, & que j'ai cru devoir retenir, parce que, n'ayant jamais été décrit, ni même connu



Le Kwagga ou Gouagga.

Silvius filis aqua.



En Europe, il ne peut être désigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il est originaire. Les raies, dont sa peau est ornée, le font d'abord regarder comme une variété dans l'espèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards. Sa couleur est d'un brun-foncé, & comme le zèbre, il est rayé très régulièrement de noir, depuis le bout du museau, jusqu'au-dessus des épaules, & cette même couleur des raies passe sur une jolie crinière qu'il porte sur le cou. Depuis les épaules, les raies commencent à perdre de leur longueur, & , allant en diminuant, elles disparaissent à la région du ventre, avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de ces raies est d'un brun plus clair, & il est presque blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les cuisses & les jambes sont blanches; sa queue, qui est un peu plate, est aussi garnie de crins ou de poils de la même couleur; la corne des pieds est noire, sa forme ressemble beaucoup plus à celle du pied du cheval, qu'à la forme du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne, avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux est aussi fort différent; celui des couaggas est plus docile: car il n'a pas encore été possible d'appriivoiser les zèbres assez pour pouvoir les employer à des usages domestiques; au lieu que les paysans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charettes, qu'ils tirent très bien; ils sont robustes & forts: il est vrai qu'ils sont méchants, ils mordent & ruent;

quand un chien les approche de trop près, ils le repoussent à grands coups de pieds, & quelquefois ils le saisissent avec les dents; les hyènes même, que l'on nomme loups au Cap, n'osent pas les attaquer; ils marchent en troupes, souvent au nombre de plus de cent; mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

» Tout cela semble indiquer que ces animaux sont d'espèces différentes; cependant ils ne diffèrent pas plus entr'eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne seroient-ils point une race bâtarde du zèbre? Il y a en Afrique des chevaux sauvages blancs; Leon l'Africain & Marmol l'assurent positivement; & ce qui est plus authentique encore, c'est le témoignage de ces Voyageurs dont j'ai cité le journal; ils ont vu de ces chevaux blancs, ils ont vu aussi des ânes sauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas se mêler avec les zèbres, & produire une race qui participera des deux espèces? J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guere douter que l'accouplement d'un cheval avec un zèbre ne fût aussi prolifique. Si celui des chevaux avec des ânesses ne produit, pour l'ordinaire, que des mulets stériles, cela n'est pas constant; on a vu des mules avoir des poulains, & il est fort naturel de supposer que, les chevaux ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut résulter du mélange de ces

animaux , d'autres animaux féconds capables de faire souche ; & ceci est également applicable aux ânes , puisque les zèbres sont une espèce mitoyenne entre les chevaux & les ânes ; ainsi , je suis fort porté à croire que les couaggas ne sont qu'une race bâtarde de zèbres , qui , pour la figure & les caractères , tiennent quelque chose des deux espèces , dont ils tirent leur origine.

» Quoi qu'il en soit , on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connoître , car c'est lui qui m'en a envoyé le dessin & la description. Il en vit un jour deux troupes , l'une d'une dizaine de couaggas adultes , & l'autre composée uniquement de poulains qui couroient après leurs meres ; il poussa son cheval entre ces deux troupes , & un des poulains ayant perdu de vue celle qui précédoit , suivit aussi tôt le cheval , comme s'il eût été sa mere. Les jeunes zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon étoit alors dans le pays des Bosjemans , & fort éloigné de toute habitation ; ainsi , il fut obligé d'abandonner ce poulain le lendemain , faute de lait pour le nourrir , & il le laissa courir où il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réserve pour la ménagerie de Mgr. le Prince d'Orange. N'ayant pas pu se procurer un couagga adulte , il n'a pu m'envoyer qu'un dessin d'un poulain ; mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain & un couagga qui a fait toute sa crûe , si ce n'est dans la grandeur , qui égale celle d'un

zèbre, & dans la tête qui est, à proportion, un peu plus grosse dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles & les femelles, est aussi très petite.

» Depuis que le Cap est habité, ces animaux en ont quitté les environs, & ils ne se trouvent plus que fort avant dans l'intérieur du pays. Leur cri est une espèce d'aboiement très précipité, où l'on distingue souvent la répétition de la syllable *kwah*, *kwah*. Les Hottentots trouvent leur chair fort bonne; mais elle déplaît aux paysans Hollandois par son goût fade.

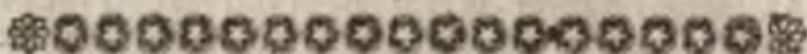
» Le poulain, qui est représenté *planche II (a)*, avoit, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, trois pieds sept pouces & trois lignes; le train de devant étoit haut de deux pieds & dix pouces, & celui de derrière étoit plus bas d'un pouce; sa queue étoit longue de quatorze pouces.

Voilà tout ce que M. Allamand a pu recueillir sur l'histoire de cet animal; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paroît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon: il dit, en premier lieu, que les paysans des terres du Cap attellent les couaggas à la charette, & qu'ils tirent très bien, & ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin; il paroît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a

(a) Voyez dans ce volume, *planche II.*

pu faire dessiner qu'un poulain. Si l'espèce étoit réduite en domesticité, il lui auroit été facile de se procurer un de ces animaux adultes. Nous espérons que ce Naturaliste voyageur voudra bien nous donner de plus amples informations sur cet animal, qui me paroît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.





D U G N O U

O U N I O U (a).

CE BEL ANIMAL, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun Naturaliste : Milord Bure, dont on connoît le goût pour les Sciences, est le premier qui m'en ait donné connoissance, en m'envoyant un dessin colorié, au-dessus duquel étoit écrit : *feva-heda an bos-buffel, animal de trois pieds & demi de hauteur, à deux cens lieues du cap de Bonne-espérance*; ensuite M. le Vicomte de Querhoënt, qui a fait de très bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre dessin de ce même animal, sous le nom de *Noú*, avec la courte description suivante : » J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *Nou*; il a tout le poil d'un brun très foncé, mais une partie de sa criniere, ainsi que sa queue & quelques longs poils autour des yeux, sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf; il a été amené

(a) *Gnou* doit se prononcer en mouillant le gn; c'est-à-dire, *Niou*.

au Cap de l'intérieur des terres, en Octobre 1773. Aucun animal de cette espèce n'est encore arrivé en Europe; on n'y en a jamais envoyé qu'un qui est mort dans la traversée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays; celui qui est à la ménagerie du Cap, paroît assez doux: on le nourrit de pain, d'orge & d'herbe «.

M. le Vicomte Venerosi Pesciolini, Commandant de l'isle de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer, tout nouvellement, un dessin colorié de ce même animal, qui m'a paru un peu plus exact que les autres; ce dessin étoit accompagné de la notice suivante :

» J'ai cru devoir vous envoyer, Monsieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établissement principal des Hollandois, dans la baie de la Table, au cap de Bonne-espérance. Il fut rencontré avec la mere par un habitant de la campagne, pris & conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours; sa taille étoit celle d'un moyen mouton du pays, & celle de sa mere égaloit celle des plus forts. Son nom n'est point connu, parce que, de l'aveu même des Hottentots, son naturel sauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, & sa vitesse le soustrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Venerosi, ont été donnés par M. Berg, Fiscal du Cap (b) «.

(b) Lettre de M. le Vicomte Venerosi Pesciolini

On voit que cet animal est très remarquable, non-seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue, & par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval, & en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *grou* (qui se prononce *niou*), qu'il porte dans son pays natal, & dont nous sommes plus sûrs que de celui de *feva-heda*; car voici ce que m'en a écrit M. Forster.

» Il se trouve au cap de Bonne-espérance, trois espèces de bœufs; 1^o. notre bœuf commun d'Europe; 2^o. le buffle que je n'ai pas eu occasion de décrire, & qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe; 3^o. le grou; ce dernier animal ne s'est trouvé qu'à cent quatre-vingt ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils sont morts dans la traversée (c). J'ai vu une fe-

à M. de Buffon, datée du Port Louis, 27 Février, 1775. --- On trouve aussi dans le second Voyage du Capitaine Cook (*tome I, page 80*), la notice suivante au sujet de cet animal. » Il y a une autre espèce de bœuf sauvage, appelée, par les naturels du pays, *gnoo*; les cornes de celui-ci sont minces; il a une crinière & des poils sur le nez, &, par la petitesse de ses jambes, il ressemble à un cheval ou à un antilope, plutôt qu'aux animaux de son espèce «.

(c) On verra, par l'addition que M. Allamand a fait imprimer dans le *tome XV* de mes Ouvrages, melle

melle de cette espèce en 1775, elle étoit âgée de trois ans; elle avoit été élevée par un colon, dont l'habitation étoit à cent soixante lieues du Cap, qui l'avoit prise fort jeune avec un autre jeune mâle; il les éleva tous deux, & les amena pour les présenter au Gouverneur du Cap; cette jeune femelle, qui étoit privée, fut soignée dans une étable & nourrie de pain bis & de feuilles de choux; elle n'étoit pas tout-à-fait si grande que le mâle de la même portée. Sa fiente étoit comme celle des vaches communes: elle ne souffroit pas volontiers les caresses ni les attouchemens, &, quoique fort privée, elle ne laissoit pas de donner des coups de cornes & aussi des coups de pieds: nous eûmes toutes les peines du monde d'en prendre les dimensions, à cause de son indocilité; on nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche & aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort: la jeune femelle, dont nous venons de parler, est assez douce; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix; elle ruminoit comme les bœufs; elle aimoit à se promener dans la basse-cour, s'il ne faisoit pas trop chaud; car, par la grande chaleur, elle se retiroit à l'ombre ou dans son étable.

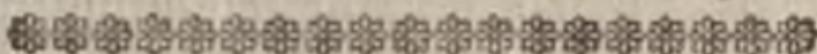
édition de Hollande, qu'un de ces animaux est arrivé vivant à la ménagerie du Prince d'Orange, où M. Allamand l'a dessiné & décrit avec son exactitude ordinaire.

» Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un dain, ou plutôt d'un âne; elle avoit au garot quarante pouces & demi de hauteur, mesure d'Angleterre, & étoit un peu plus basse des jambes de derriere, où elle n'avoit que trente-neuf pouces; la tête étoit grande à proportion du corps, ayant quinze pouces & demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau; mais elle étoit comprimée des deux côtés, &, vue de face, elle paroïssoit étroite; le muffle étoit carré, & les narines étoient en forme de croissant; il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents incisives semblables, par la forme, à celles du bœuf commun; les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, & placés sur les côtés de l'os frontal; ils étoient grands, d'un brun-noir, & paroïssent avoir un air de férocité & de méchanceté, que cependant l'éducation & la domesticité avoient modifié dans l'animal; les oreilles étoient d'environ cinq pouces & demi de longueur, & de forme semblable à celles du bœuf commun; la longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure, leur forme étoit cylindrique & leur couleur noire; le corps étoit plus rond que celui du bœuf, & l'épine n'étoit pas fort apparente, c'est-à-dire, fort élevée: en sorte que le corps du gnou sembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval; les épaules étoient musculeuses, & les cuisses & les jambes moins charnues & plus fines que celles du bœuf, la croupe étoit effilée & relevée, mais aplatie vers la

queue, comme celle du cheval; les pieds étoient légers & menus, ils avoient chacun deux sabots pointus en devant, arrondis aux côtés & de couleur noire; la queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à son extrémité.

» Tout le corps étoit revêtu d'un poil court & ras, semblable à celui du cerf pour la couleur; depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux, il y avoit de longs poils rudes & hérissés, en forme de brosse, qui entouroient presque toute cette partie; depuis les cornes jusqu'au garot, il y avoit une espèce de crinière formée de longs poils, dont la racine est blanchâtre & la pointe noire ou brune; sous le cou, on voyoit une autre bande de longs poils, qui se prolongeoit depuis les jambes de devant jusqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; &, sous le ventre, il y avoit une touffe de très longs poils auprès du nombril; les paupières étoient garnies de poils d'un brun-noir, & les yeux étoient entourés par-tout de longs poils très forts & de couleur blanche «.

Je dois ajouter à cette description, que M. Forster a bien voulu me communiquer, les observations que M. le Professeur Allamand a faites sur cet animal vivant, qui est arrivé plus nouvellement en Hollande; ce sçavant Naturaliste l'a fait imprimer à la suite du XVe volume de mon Ouvrage sur l'Histoire Naturelle, édition de Hollande, & je ne puis mieux faire que de la copier ici.



D U G N O U.

Par M. le Professeur ALLAMAND.

LES Anciens nous ont dit que l'Afrique étoit fertile en monstres; par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde. C'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région. On en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux données par M. de Buffon, & dans celle du sanglier d'Afrique, que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire, en fournit une nouvelle preuve; la figure que j'en donne ici *planche 15 (a)*, a été gravée d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'Ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la représentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le Capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir; c'est un Officier de mérite, que son goût pour l'Histoire Naturelle & l'envie de connoître les mœurs & les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de

(a) Voyez, dans ce volume, *planche III.*



Le Gnou, d'après M. Allamand.

Allamand fils aîné



l'Afrique, ont conduit au Cap. De-là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays, qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul Hottentot; il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cens lieues à travers des régions incultes, & sans autre provision, pour sa nourriture, que les végétaux qui lui étoient indiqués par son compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil lui procuroit. Sa curiosité a été bien récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues, & d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne représentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très nombreuse en Afrique. Il en avoit tué plusieurs, & il avoit apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai placée au Cabinet de notre Académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivans à la ménagerie du prince d'Orange, où il est actuellement, & se porte très bien.

Il est étonnant qu'un animal aussi gros & aussi singulier que celui-ci, & qui vraisemblablement se trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement, qu'il a été impossible de s'en former aucune idée. Il embarrassera assurément les Nomenclateurs qui voudront le ranger sous quelques-unes des classes auxquelles ils rapportent les différens quadrupèdes.

Il tient beaucoup du cheval, du taureau & du cerf, sans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, & je crois devoir adopter cette dénomination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot; mais qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articulation de l'*n* qui le suit, comme il fait au milieu des mots dans *seigneur*, par exemple, *campagne*, & d'autres. C'est à M. Gordon que je dois la connoissance de ce nom.

Cet animal est à-peu-près de la grandeur d'un âne; sa hauteur est de trois pieds & demi, tout son corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la suite, est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris-blanc; sa tête est grosse & ressemble fort à celle du bœuf; tout le devant est garni de longs poils noirs, qui s'étendent jusqu'au dessous des yeux, & qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure; ses yeux sont noirs & bien fendus; les paupières sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, & qui font une espèce d'étoile au milieu de laquelle est l'œil; au-dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur & très

longs : au haut du front sont deux cornes noires, dont la longueur mesurée, suivant l'axe, est de dix-neuf pouces; leurs bases, qui ont près de dix-sept pouces de circonférence, se touchent & sont appliquées au front dans une étendue de six pouces, ensuite elles se courbent vers le haut, & se terminent en une pointe perpendiculaire & longue de sept pouces, comme on peut le voir dans la figure; entre les cornes prend naissance une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou, jusqu'au dos; elle est formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur, qui est de trois pouces; la partie inférieure en est blanchâtre, à-peu-près jusqu'au deux tiers de leur hauteur, & l'autre tiers en est noir; derrière les cornes sont les oreilles couvertes de poils noirâtres & fort courts; le dos est uni, & la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain; la queue est composée, comme celle du cheval, de longs crins blancs; sous le poitrail, il y a une suite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures le long du cou & de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous; les jambes sont semblables & d'une finesse égale à celle du cerf, ou plutôt de la biche; le pied fourchu, comme celui de ce dernier animal; les sabots en sont noirs, unis & surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il en a huit à

l'inférieure ; ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du Prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayois de le toucher à travers les barreaux de sa loge, il baissoit la tête & faisoit des efforts pour blesser, avec ses cornes, la main qui vouloit le carasser. Jusqu'à présent il a été enfermé & obligé de se nourrir de végétaux qu'on lui a donnés, & il paroît qu'ils lui conviennent, car il est fort & vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse & fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au détroit de Babel-Mandel (d)*, ajoutée aux Voyages de Lobo, on lit ce passage : » Il y a encore dans l'Éthiopie des chevaux sauvages, qui ont les crins & la tête comme nos chevaux, & hennissent de même ; mais ils ont deux petites cornes droites, & les pieds fourchus comme ceux du bœuf ; les

(d) Voyage d'Abyssinie, par le R. P. Lobo. Amsterdam 1728 tome I, page 222.

Caffres appellent ces animaux *empophos* u.

Cette description, toute imparfaite & fautive qu'elle est, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paroît convenir à notre gnou; quel autre animal connu y a-t-il qui ressemble à un cheval avec des cornes & des pieds fendus? La ressemblance seroit plus grande encore, si je pouvois dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne seroit-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas? Voici ce qu'il en dit (e).

n Le taureau-cerf. Cet animal se trouve en Éthiopie & dans les Indes; il est privé, les Indiens s'en servent pour voiturer leurs marchandises, principalement le poivre qu'ils transportent d'un pays à un autre, dans des sacs faits en forme de besaces. Ils tirent du lait de ces animaux, & en font du beurre; nous en mangions aussi la chair, après les avoir égorgés, comme font les Chrétiens; pour les payens, ils les affument. Cette même bête, dans l'Éthiopie, est sauvage & ne s'appriivoise pas.

Ce taureau-cerf ne seroit-il point le cheval cornu & à pieds fendus de Lobo? Ils se trouvent l'un & l'autre dans l'Éthiopie;

(e) Voyez, dans les relations des divers Voyageurs curieux, par Thevenot, *premiere partie*, la description des animaux & des plantes des Indes, par Cosmas le solitaire.

tous les deux ressemblent, à divers égards, au cheval, au taureau & au cerf, c'est-à-dire, au gnou. Il est vrai que, quoique les animaux des Indes soient assez connus, jusqu'à présent, personne n'a dit qu'il y en eût qui ressemblassent à celui dont il est question ici, & qui doit cependant y être, si c'est le même dont parle Cosmas. Mais, dans un pays aussi habité que l'Inde, la race ne pourroit-elle pas y avoir été éteinte par le nombre des chasseurs qui ont travaillé à les prendre ou à les tuer, soit pour les faire servir de bête de sommes, soit pour les manger? D'ailleurs est-il bien certain que cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne se soit pas retiré dans les lieux éloignés & solitaires, afin d'y être plus en sûreté? Il y a, dans les déserts de la province de la Chine, nommée *Chensi*, un animal qu'on appelle *cheval cerf*, que Du Halde dit n'être qu'une espèce de cerf (*f*), guère moins haut que les petits chevaux des provinces *se-tchuen* & de *yun-nane*: j'ai peine à croire que la taille seule ait suffi pour faire donner à un cheval le surnom de cerf. Le gnou ressemblant par sa tête & par ses cornes, au taureau, par sa crinière & par sa queue, au cheval, & par tout le reste de son corps, au cerf; il réunit tous les caractères qui peuvent l'avoir fait nommer

(*f*) Voyez la description de la Chine, *tome*

taureau-cerf par Cosmas , & *cheval-cerf* par les Chinois *u.*

Je serois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote étoit notre gnou , si je n'avois pas contre moi l'autorité de M. de Buffon (g) , qui , fondé sur de bonnes raisons , a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes , & le tragélaphe de Plin. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impression sur moi.

L'hippélaphe , suivant Aristote , se trouve dans le pays des *Arachotas* , qui est situé entre la Perse & l'Inde , & par-là même voisin de la patrie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'au-dessus des épaules , & qui n'est pas grande : Aristote le compare à celle du *pardion* , ou , comme l'écrit Gaza , de l'*ipparaion* , qui est vraisemblablement la giraffe , laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou , qu'aucun autre animal sauvage : voyez la figure que j'en ai donnée dans la première planche du tome XIII (édition de Hollande). Diodore de Sicile dit qu'il se trouve en Arabie , & qu'il est du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes ; il est vrai qu'il parle du *tragélaphe* ; mais , comme je viens de remarquer , d'après M. de Buffon , c'est le même animal que l'*hippélaphe*. On trouvera dans la note le passage

(g) Voyez le tome XI de cet Ouvrage , p. *édit. Hollande.*

de Diodore (h), tel qu'il a été rendu par *Rhodomannus*, & qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus & à-peu-près de la grandeur du cerf; tout cela se trouve aussi bien dans le gnou que dans le cerf des Ardenes; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que, si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, & que sa femelle n'en a point; ce qui ne convient pas à notre animal.

Mais, qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avoit été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvoit s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très singulière, qui réunit en soi la force de la tête & des cornes du taureau, la légèreté & le pelage du cerf; & la beauté de la crinière, du corps & de la queue du cheval.

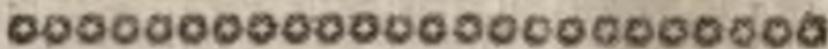
Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des Auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir

(h) *Quinctiam tragelaphi & bubali, pluraque duplicis formæ animalia, ex diversis videlicet naturis temperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis descriptio longam sibi moram posceret. Diodori seculi bibliothecæ historici libri qui supersunt, Amstelodami, 1746, tome I, page 163.*

vu, & même en avoir pris des jeunes «.

Je n'ai rien à ajouter, ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très judicieuses réflexions du savant M. Allamand; & je dois même avertir, pour l'instruction de mes Lecteurs, & pour la plus exacte connoissance de cet animal *gnou*, que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition d'Hollande de mon Ouvrage, & que je donne ici *planche 3*, me paroît plus conforme à la Nature, que celui de ma *planche 8*, (*cette planche a été supprimée dans cette édition*), les cornes sur-tout me semblent être mal représentées dans celle-ci; & l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau, me paroît factice; en sorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand, qu'à celle-ci; & c'est par cette raison que je l'ai fait copier & graver.





D U N I L - G A U T .

CET ANIMAL est celui que plusieurs Voya-
geurs ont appellé *Bœuf gris du Mogol*, quoi-
qu'il soit connu sous le nom de *Nil gaut* dans
plusieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu
vivans le mâle & la femelle dans le parc du
château royal de la Muette, où on les
nourrit encore aujourd'hui (Juin 1774),
& où on les laisse en pleine liberté : nous
les avons fait dessiner tous deux d'après
nature (voyez la planche IV , figure 1 & 2.)

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le
cou & la tête, & du bœuf par les cornes
& la queue, il est néanmoins plus éloigné
de l'un & de l'autre de ces genres que de
celui des gazelles ou des grandes chèvres.
Les climats chauds de l'Asie & ceux de l'A-
frique, sont ceux où les grandes espèces
des gazelles & des chèvres sont plus mul-
tipliées; on trouve dans les mêmes lieux,
ou a peu de distances les uns des autres,
le condoma, le bubal, le koba & le nil-
gaut dont il est ici question. L'espèce de
barbe qu'il a sous le cou & le poitrail, la
disposition de son pied & de ses sabots,
plusieurs autres rapports de conformation
avec les grandes chèvres, le rapprochent
de cette famille, plus que de celle des
cerfs ou de celle des bœufs : & dans les
animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on

2



I



I Le Nil-gaut mâle. 2 le Nil-gaut femelle.

Palawan - f. 1890

Pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal ; mais, dans la réalité, le nil-gaut est seul de son genre, & d'une espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle & du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers ; il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer ; il court de mauvaaise grace & plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête & l'encolure aussi légères, mais ses jambes sont plus massives & plus innégales en hauteur ; celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant, il porte la queue horizontalement en courant, & la tient basse & entre les jambes lorsqu'il est en repos ; le mâle a des cornes, & la femelle n'en a point, ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes : celles du nil-gaut sont creusées, & ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims & des chevreuils ; caractèree qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici : ce seroit néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif & vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, & qu'il donneroit comme elles de la chair mangeable, du bon suif & des peaux plus épaisses & plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle, & paroît plus jeune ;

mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. de Sève qui les a dessinés. Le mâle étoit de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avoient que six pouces de longueur, sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base; il n'y avoit point de dents incisives à la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure étoient larges & peu longues; il y a un espace vide entr'elles & les machelières: le train de derrière, dans le mâle, est plus bas que celui de devant, & l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules, & cet endroit est garni d'une petite crinière qui prend du sommet de la tête, & finit au milieu du dos; sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs; le pelage de tout le corps est d'un gris-d'ardoise, mais la tête est garnie d'un poil plus fauve, mêlé de grisâtre, & le tour des yeux d'un poil fauve-clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le dessus du nez brun; les naseaux sont noirs avec une bande blanche à côté; les oreilles sont fort grandes & larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille est d'un gris-roussâtre, avec une tache blanche à l'extrémité; le sommet de la tête est garni d'un poil noir, mêlé de brun qui forme, sur le haut du front, une espèce de fer-à-cheval; il y a sous le cou,
près

près de la gorge, une grande tache blanche ; le ventre est gris-d'ardoise comme le corps ; les jambes de devant & les cuisses sont noires sur la face extérieure, & d'un gris plus foncé que celui du corps sur la face intérieure ; le pied est court & ressemble à celui du cerf ; les sabots en sont noirs ; il y a, sur la face externe des pieds de devant, une tache blanche, & sur l'interne deux autres taches de même couleur ; les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant, elles sont couvertes de poils noirâtres avec deux grandes taches blanches sur les pieds, tant en dehors qu'en dedans ; & plus bas, il y a de grands poils châains qui forment une touffe frisée ; la queue est d'un gris-d'ardoise vers le milieu, & blanche sur les côtés, elle est terminée par une touffe de grands poils noirs ; le dessous est en peau nue ; les poils blancs des côtés de la queue sont fort longs, & ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps, ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté ; le fourreau de la verge est peu apparent, & l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École Vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire, par la couleur du poil qui est beaucoup plus brune, & par les cornes qui sont plus grosses à leur base, & cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces & demi de longueur,

La femelle du nil-gaut, qui étoit au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'Octobre 1774; elle étoit bien plus petite que le mâle, & en même temps plus svelte & plus haute sur ses jambes; sa couleur étoit rousâtre, mélangée d'un poil fauve-pâle & de poils d'un brun-roux, au lieu que le pelage du mâle étoit en général de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle & son mâle, étoit dans le train de derrière qu'elle avoit plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle; & cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle, & ne se pas trouver dans l'espèce entière; au reste, ce mâle & cette femelle se ressembloient par tous les autres caractères extérieurs & même par les taches; ils paroissoient avoir un grand attachement l'un pour l'autre, ils se léchoient souvent, & quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparoient que rarement, & ne se quittoient jamais pour long-temps.

M. William Hunter, Docteur en médecine, Membre de la société de Londres, a donné, dans les transactions philosophiques (volume LXI, pour l'année 1771, page 170), un mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. le Roi, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'Histoire Naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

» On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé le *nyl-ghau*; il est fort à souhaiter qu'il se propage en Angleterre, de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos campagnes; il est plus grand qu'aucun des ruminans de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente; & s'il peut être assez apprivoisé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que sa force & sa grande vitesse pourront être employées avantageusement.

Les représentations exactes des animaux par la peinture, en donnent des idées beaucoup plus justes que de simples descriptions. Quiconque jettera les yeux sur le portrait qui a été fait sous mes yeux par M. Stublo, cet excellent peintre d'animaux, ne fera jamais embarrassé de reconnoître le *nyl-ghau* par-tout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en soit, je vais tenter la description de cet animal, en joignant ensuite tout ce que j'ai pu apprendre de son histoire. Ce détail ne sera pas très exact; mais les Naturalistes auront une sorte de plaisir en apprenant au moins quelque chose de ce qui regarde ce bel & grand animal, dont jusqu'ici nous n'avions ni descriptions ni peintures.

Le *nyl-ghau* mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau & le cerf, à-peu-près

comme nous supposerions que seroit un animal qui seroit le produit de ces deux espèces d'animaux, car il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que l'autre; & on trouve dans ses formes un grand mélange de ressemblance à tous les deux; son corps, ses cornes & sa queue ressemblent assez à ceux du taureau, & sa tête, son cou & ses jambes approchent beaucoup de celles du cerf.

Sa couleur. La couleur est, en général, cendrée ou grise, d'après le mélange des poils noirs & blancs; la plupart de ces poils sont à moitié blancs, la partie blanche se trouve du côté de la racine, la couleur de ses jambes est plus foncée que celle du corps; on en peut dire de même de la tête, avec cette singularité que cette couleur plus foncée n'y est pas générale, mais seulement dans quelques parties qui sont presque toutes noires; dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil est d'une belle couleur blanche.

Le tronc. La hauteur de son dos, où il y a une légère éminence au-dessus de l'omoplate, est de quatre pieds un pouce (anglais), & à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'est que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil depuis la racine du cou jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ quatre pieds, ce qui est à-peu-près la hauteur de l'animal, de façon que, vu de profil, & lorsque ses jambes sont parallèles, son dos & ses membres forment

les trois côtés d'un carré, dont le terrein sur lequel il est place, fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, & quelque chose de plus au-devant des jambes de derrière; mais cette dernière dimension doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, selon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

Son poil. Le poil sur le corps est en général plus rare, plus fort & plus roide que celui du bœuf; sous le ventre & aux parties supérieures de ses muscles, il est plus long & plus doux que sur les côtes & sur le dos; tout le long du cou & de l'épine du dos, jusqu'à la partie postérieure de l'élévation qui est au dessus des omoplates, le poil est plus noir, plus long & plus redressé, formant une espèce de crinière rare & élevée; les régions ombilicales & hypogastriques du ventre, l'intérieur des cuisses, & toutes les parties qui sont recouvertes par la queue, sont blanches; le prépuce n'est point marqué par une touffe de poils, & ce prépuce ne faille que très peu.

Les testicules. Les testicules sont oblongs, & pendans comme dans le taureau; la queue descend jusqu'à deux pouces au-dessus de l'os du talon; l'extrémité en est ornée de longs poils noirs, ainsi que de quelques poils blancs, particulièrement du côté de l'intérieur; la queue, sur cette face intérieure, n'est point garnie de poils, excepté, comme on vient de le dire, vers son ex-

trémité; mais, à droite & à gauche, il y a une bordure de longs poils blancs.

Les jambes. Les jambes sont minces en proportion de leur longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taurcaux; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds sept pouces de long; il y a une tache blanche sur la partie de devant de chaque pied, presqu'immédiatement au-dessus de chaque sabot, & une autre tache blanche plus petite au-devant du canon, & au-dessus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme de boucles pendantes; les sabots des jambes de devant paroissent être d'une longueur trop grande; cette singularité étoit fort remarquable dans chacun des cinq *nyl-ghaux* que j'ai vus; cependant on conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés, &, en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'est trouvée fondée.

Le cou. Le cou est long & mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier; & plus bas, au commencement de l'arrondissement du cou, il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

La tête. La tête est longue & mince; sa longueur depuis les cornes jusqu'à l'extrémité du nez, est d'environ un pied deux pouces trois quarts; la cloison qui sépare les narines, avoit été percée pour y passer une corde ou une bride, selon la ma-

nière des Orientaux d'attacher & de mener le bétail.

La bouche. La fente de la bouche est longue, & la mâchoire inférieure est blanche; dans toute l'étendue de cette fente, la mâchoire supérieure n'est blanche qu'aux narines.

Les dents. Il y a six dents molaires de chaque côté des mâchoires, & huit incisives à la mâchoire inférieure; la première des incisives est fort large, & les autres plus petites en proportion de ce qu'elles sont placées plus en avant ou en arrière.

Les yeux. Les yeux, en général, sont d'une couleur foncée, car toute la partie de la conjoncture qu'on peut voir, est de cette couleur; de profil, la cornée & tout ce qu'on peut voir au travers, paroît bleu comme l'acier bruni; la pupile est ovale & transversalement oblongue, & l'iris est presque noire.

Les oreilles. Les oreilles sont grandes & belles, elles ont plus de sept pouces de long, & s'élargissent considérablement vers leurs extrémités; elles sont blanches à leurs bords & dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

Les cornes. Les cornes ont sept pouces de long, elles ont six pouces de tour à leur origine, & diminuent par degrés, elles se terminent en une pointe mouffe; elles ont à leur origine trois faces plates, séparées par autant d'angles; l'un de ces angles est en devant de la corne, & par conséquent

l'une des faces en forme le derrière ; mais cette forme triangulaire diminue peu-à-peu , & se perd vers l'extrémité ; il a sur la base , à l'origine des cornes , de légers plis ou rides circulaires , dont le nombre correspond à l'âge de l'animal. La corne , depuis la base jusqu'en haut , en est unie , & le bout est d'une couleur fort foncée ; ces cornes s'élèvent en haut & en avant , formant un angle fort obtus , avec le front ou la face ; elles sont légèrement courbées ; la concavité en est tournée vers l'intérieur & un peu en devant ; leur intervalle , à leur origine , est de trois pouces un quart , à leur sommet , de six pouces un quart , & dans l'intervalle du milieu , un peu moins de six pouces.

Sa nourriture. Il mange de l'avoine , mais pas avidement ; il aime mieux l'herbe & le foin (*a*) ; cependant ce qu'il aime encore davantage , c'est le pain de froment qu'il mange toujours avec délices ; quand il est altéré , il boit jusqu'à huit pintes d'eau.

Sa fiente. Sa fiente est en forme de petites boules rondes de la grosseur d'une noix muscade.

Ses mœurs. Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il étoit extrêmement farouche ; j'ai trouvé , tant que je l'ai eu en ma garde , que c'étoit , dans le fond , un animal très doux , & qui

(*a*) « Le Général Carnat m'apprend qu'on ne fait pas de foin dans l'Inde , que les chevaux y sont nourris avec de l'herbe fraîchement coupée , & avec une graine du genre des légumes qu'on appelle *gram* ».

paroissoit

paroissoit aimer qu'on se familiarisât avec lui, léchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui présentoit du pain, & n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit; le sens de l'odorat, dans cet animal, paroît très fin, & semble le guider dans tous ses mouvemens; quand quelque personne l'approche, il le flaire en faisant un certain bruit; il en faisoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger; & il étoit si facilement offensé par une odeur extraordinaire ou si circonspect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui présentois, lorsque ma main avoit touché de l'huile de thérébentine, ou quelques liqueurs spiritueuses (b).

Sa manière de se battre est fort simple; Milord Clive l'a observé sur deux mâles qui avoient été enfermés dans une petite enceinte, & il l'a racontée comme il suit: » Étant encore à une distance considérable l'un de l'autre, ils se préparent au com-

(b) » Le Général Caanat rapporte, dans quelques observations à ce sujet, qu'il a bien voulu me communiquer, que tous les animaux de l'espèce du cerf, ont l'odorat extrêmement fin, qu'ils fréquentent observé sur les cerfs apprivoisés, auquel on donne souvent du pain, que, si on leur présente un morceau qui a été mordu, ils n'y toucheront pas; qu'il a fait la même observation sur une très belle chèvre qui l'accompagna dans la plupart de ses campagnes dans l'Inde, & qui lui fournissoit du lait, & qu'en reconnaissance de ses services, il avoit amenée en Angleterre avec lui.

bat, en tombant sur leurs genoux de devant, & s'avancèrent l'un vers l'autre d'un pas assez rapide, en tortillant toujours & agenouillés de cette manière; & quand ils furent arrivés à quelques pas de distance, ils firent un saut, & s'élançèrent l'un contre l'autre «.

Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que, toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ilsomboient sur leurs genoux de devant; ce qui leur arrivoit même quelquefois lorsque je m'avançois devant eux; mais, comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois si loin de penser que cette posture annonçoit leur colère ou une disposition au combat, que je la regardois comme une expression de timidité ou d'une grande douceur, ou même d'humilité (c).

(c) «On peut concevoir l'intrépidité & la force avec laquelle il s'élançe contre un objet par l'anecdote suivante, d'un des plus grands & des plus beaux de ces animaux qu'on ait vu en Angleterre. Il y a lieu de croire même que le choc qu'il éprouva dans cette occasion, fut la cause de sa mort qui arriva bientôt après. Un pauvre journalier ne sachant pas que l'animal étoit si près de lui, ne croyant pas l'irriter, & ne supposant pas qu'il courût aucun risque, s'approcha en dehors des palis où il étoit renfermé; le nyl-ghau, avec la vitelle d'un éclair, s'élança avec tant de force contre ces palis, qu'il les brisa en plusieurs morceaux, & cassa une de ses cornes près de l'origine. D'après cette anecdote & des informations plus exactes, je fus assuré que cet animal est vicieux & féroce dans le temps du rut, quelque doux & apprivoisé qu'il soit dans d'autres temps «.

La femelle. La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même espèce; elle est beaucoup plus petite, elle ressemble, par sa forme & par sa couleur jaunâtre, à une jeune biche, & n'a point de cornes; elle a quatre tettes, & l'on croit qu'elle porte neuf mois; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus souvent elle n'en fait qu'un. Le nyl-ghau mâle, étant jeune, ressemble beaucoup, par sa couleur, à la femelle, & par conséquent à un jeune cerf.

Son espèce. Lorsqu'on nous présente un nouvel animal, il est souvent fort difficile, & quelquefois même impossible de déterminer son espèce uniquement par ses caractères extérieurs; mais, lorsque cet animal est disséqué par un Anatomiste habile dans l'Anatomie comparée, alors la question se décide communément avec certitude.

D'après les caractères extérieurs uniquement, je soupçonnai, ou plutôt je crus que le nyl-ghau étoit un animal particulier & d'une espèce distincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf; mais je fus convaincu qu'il n'étoit pas de ce genre, par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas; d'autres pensèrent que c'étoit un antilope; mais les cornes & la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en étoit pas un; & il avoit tant de rapport par sa forme, particulièrement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvois pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit

un de ces mâles nyl-ghau avec une biche, mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière entre ces deux animaux. Enfin, l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré, par mon frere qui l'a disséqué, & qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nyl-ghau est un animal d'une espèce nouvelle (d).

Son histoire. Plusieurs de ces animaux mâles & femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années; les premiers furent envoyés de Bombay en présent à Mylord Clive; ils arrivèrent au mois d'Août 1767; il y en avoit un mâle, & l'autre femelle, & ils continuerent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après, on en amena deux autres qui furent présentés à la Reine par M. Sukivan, & cette Princesse, étant toujours disposée à encourager toute espèce de recherches curieuses & utiles dans l'Histoire Naturelle, me fit donner la permission de les garder pendant quelque temps; ce qui me mit à portée, non-seulement de pouvoir les décrire, & d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de disséquer, avec le secours

(d). M. Penant, dont l'amour pour l'Histoire Naturelle, augmente le plaisir de jouir d'une fortune indépendante, dans le *Synopse*, qu'il a publié depuis que cet écrit a été rédigé, fait de cet animal (au pied blanc, page 207), une espèce d'antilope; mais il croit actuellement qu'il appartient à un autre genre, & le classera en conséquence dans la prochaine édition.

de mon frere, l'animal mort, & d'en conserver la peau & le squelette. Mylord Clive a eu la bonté de me donner tous les éclaircissimens qu'il a pu me fournir pour en faire l'histoire, ainsi que le Général Carnat, & quelques autres personnes.

Ces animaux sont regardés comme des raretés dans tous les établissemens que nous avons dans l'Inde; ils y sont amenés de l'intérieur du pays en présens aux Nababs & autres personnes considérables. Le Lord Clive, le Général Carnat, M. Walsh, M. Watts, & beaucoup d'autres personnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu sauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, est le seul auteur qui en fasse mention (c). Dans le quatrième volume de ses Mémoires, il fait le récit d'un Voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi jusqu'à la province de Cachemire, avec l'Empereur du Mogol Aurengzeb, qui alla dans ce Paradis terrestre, comme le regar-

(c) « Depuis que j'ai lu cet écrit, j'ai reçu du Docteur Maty la note suivante; je trouve dans le quatrième volume de la description des Indes orientales, par Valentin, publiée en Hollandois en 1727, l'article *Batavia*, page 231, cette courte indication: Parmi les animaux extraordinaires qu'on garde au Château, il y en a de la grandeur & de la couleur d'un bœuf Danois, mais moins lourd, dont la tête est pointue vers la bouche qui est d'une couleur cendrée, & qui n'est pas moins grand que l'élan dont il porte le nom, c'étoit un présent du Mogol ».

dent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chasse, qui faisoit l'amusement de l'Empereur dans ce voyage, il décrit, parmi plusieurs autres animaux, le nil-ghau, mais sans rien dire de plus de cet animal, sinon que quelquefois l'Empereur en tuoit un si grand nombre, qu'il en distribuoit des quartiers à tous ses *Omrahs*; ce qui montre qu'ils étoient en grand nombre, sauvages dans cette contrée, & qu'on en regardoit la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuse.

Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras & à Bombay. Cachemire est une des provinces les plus septentrionales de l'empire du Mogol; & ce fut en allant de Delhi vers cette province, que Bernier vit l'Empereur les chasser.

Son nom. Le mot nil-ghau (car telles sont les lettres composantes de ce nom, qui correspondent au Persan), quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en françois *nil-a*), signifie une vache bleue, ou plutôt un taureau bleu, *gau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps; mais il n'en est nullement de même de la femelle qui a beaucoup de ressemblance, & quant à la couleur & quant à la forme, avec notre cerf. Les nil-ghaus, qui sont venus en Angleterre, ont été presque tous apportés

de Surate ou de Bombay, & ils paroissent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzaratte, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant située au nord de Surate, & s'étendant jusqu'à l'Océan Indien.

Un Officier, qui a demeuré long-temps dans l'Inde (f), a écrit pour obtenir toutes les connoissances & tous les éclaircissémens qu'on pourroit se procurer sur cet animal. Nous espérons recevoir en conséquence, dans le cours de l'année prochaine, quelques détails satisfaisans à ce sujet, quoique les habitans de ces contrées, selon ce qu'en dit cet Officier, ayent peu d'inclination pour l'Histoire Naturelle, & même, en général, pour toute espèce de connoissance «.

En comparant la gravure de cet animal, donnée dans les Transactions philosophiques, avec les dessins que nous avons fait d'après Nature, dans le parc de la Muette, près de Paris, nous avons reconnu que, dans la gravure angloise, les oreilles sont plus courtes, les cornes un peu plus émoussées, le poil, sous la partie du cou, plus court, plus roide, & ne faisant pas un flocon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poil qui est sur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière

(f) « Le Général Carnat, à qui je dois pareillement l'article précédent sur le nom de cet animal ».

sur le garot paroît aussi plus courte que dans nos dessins; mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal.

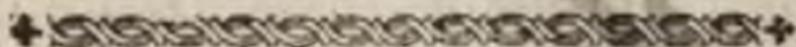
M. Forster m'écrit au sujet du nil-ghau, que, quoique M. Hunter, qui en a donné la description, ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, & que ses mœurs & sa forme, comparés avec quelques-unes des grandes espèces d'antilopes, semblent prouver qu'on ne devoit pas l'en séparer; il ajoute que l'animal décrit par le Docteur Parsons, est certainement le même que le nil-ghau; mais il croit que M. Parsons n'a pas bien remarqué les pieds, car ils sont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis; & il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avoient produit en Angleterre, & que même on l'a assuré qu'il y avoit exemple d'une femelle qui avoit fait deux petits à-la-fois.





1 Le Canna. 2 Le Condoma.

Plumier, fils aîné.



DU CANNA.

JE n'ai d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description, *volume XII, page 357, planche XLVI, édit. in-4^e.*, & j'étois assez incertain, non-seulement sur son espèce & sur son climat, mais même sur le nom *coudous*, qui servoit d'étiquette à ces cornes; mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, & c'est à M. Gordon & à M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, & voici les observations que ces savans Naturalistes en ont publiées cette année 1781, dans un supplément de l'édition de Hollande de mes Ouvrages.

« M. de Buffon a été embarrassé à déterminer l'animal auquel avoit appartenu une corne qu'il a trouvée au Cabinet du Roi sans étiquette (a), & dont il a donné la figure dans la *planche XLVI bis* du XII^e. volume de l'Histoire Naturelle. Deux semblables cornes qu'il a vues dans le Cabinet de M. Dupleix, & qui étoient étiquetées, l'ont tiré en partie de son embarras; l'étiquette portoit ceci: cornes d'un animal à-

(a) Voyez le volume V de cet Ouvrage, p. 345.

peu-près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête; on l'appelle ici à Pondichéri *coesdoes*, qui doit se prononcer *coudous*.

Cette description toute courte qu'elle est, est cependant fort juste; mais elle ne suffisoit pas à M. de Buffon pour lui faire connoître l'animal qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux conjectures, & il a soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, que le coudous pouvoit bien être une sorte de buffle ou plutôt le *nyl-ghau*; effectivement ce dernier animal est celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit; & ce qui est dit dans l'étiquette lui convient assez, comme on peut le remarquer par la description que j'en ai donnée (b). Cependant cette corne est celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penser, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été si imparfaitement, qu'il étoit impossible de s'en former une juste idée. Il étoit réservé à M. Gordon de nous le faire bien connoître, c'est à lui que je suis redevable de la figure qu'on en voit dans la *planche VII* (c), & des particularités qu'on va lire.

Kolbe est le seul qui en ait parlé sous le nom d'élan qui ne lui convient point,

(b) Voyez le volume, V, p. 347.

(c) Voyez, dans ce volume, *planche V, fig. vi*

puisqu'il en diffère essentiellement par ses cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan (d). Les Hottentots lui donnent le nom de *canna*, que je lui ai conservé; les Caffres le nomment *inpoof*; c'est un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voie dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui est représenté ici, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit de huit pieds deux pouces; sa hauteur étoit de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos qui est au-dessus des épaules, & qui forme là une éminence assez remarquable; sa circonférence, derrière les jambes de devant, étoit de six pieds sept pouces, & devant les jambes postérieures de cinq pieds neuf pouces; mais il faut observer qu'il étoit assez maigre, s'il avoit eu son embonpoint ordinaire, il auroit pesé environ sept à huit cens livres; la couleur de son corps étoit d'un fauve tirant sur le roux, & il étoit blanchâtre sous le ventre; sa tête & son cou étoient d'un gris cendré, & quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur; tous ont au-devant de la tête des poils qui y forment une espèce de crinière.

Jusqu'ici cette description s'accorde fort avec celle du coudous, & les cornes du *canna* sont précisément semblables à celles que M. de Buffon a décrites; ainsi, on ne

(d) Voyez la figure des cornes de l'élan dans le tome XII de l'Histoire Naturelle, planches LX & X^e édit. in-4°.

peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne soit notre canna; mais je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de coudous, qui n'a jamais été employé par aucun Voyageur dans les Indes; je soupçonne qu'il a été emprunté des Hollandois qu'il l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coesdoes*, & qui le prononcent coudous. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma* (e), & qui, par sa grandeur, approche un peu du canna. Ces cornes, qui se trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auroient-elles point été apportées du cap de Bonne espérance à Pondichéry? Celui qui en a écrit l'étiquette, en suivant l'orthographe hollandoise, ne se seroit mépris que sur le nom. Ce qui autorise ce soupçon, c'est le silence des Voyageurs sur un animal aussi remarquable par sa grandeur que le Canna. S'il habitoit un pays autant fréquenté par les Européens que le sont les Indes, il est très vraisemblable que quelques-uns en auroient parlé.

Je suis ici, comme dans tout le reste, parfaitement de l'avis de M. Allamand, & je reconnois que le nom hollandois de *coesdoes* ou *coudous*, doit rester à l'animal que j'ai nommé *condoma*, que ce nom coudous avoit été écrit mal à-propos sur l'étiquette des cornes que nous reconnoissons être celles du canna dont il est ici question.

(e) Voyez le tome XII de l'Histoire Naturelle, p. 141, & le tome V de cet Ouvrage, p. 346.

» Ses cornes, dit M. Allamand, étoient telles que M. de Buffon les a décrites; elles avoient une grosse arête qui formoit deux tours de spirale vers leur base; elles étoient lisses dans le reste de leur longueur, droites & noires; leurs bases étoient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, & il y avoit l'intervalle d'un pied entre leurs pointes; leur longueur étoit d'un pied & demi, mais elle varie dans les différens individus; celles des femelles sont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites & plus longues; elles sont creuses & soutenues par un os qui leur sert de noyau; ainsi, elles ne tombent jamais. A cette occasion, M. Gordon m'écrit qu'on ne connoît, dans l'Afrique méridionale, aucun animal qui perde ses cornes; par conséquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe seul les y a vus.

Le canna a un fanon très remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, & qui est de la même couleur que la tête & le cou; celui des femelles est moins grands, aussi sont-elles un peu plus petites que les mâles; elles ont moins de poils sur le front, & c'est presque en cela seulement que leurs figures diffèrent.

J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'élan; & c'est effectivement celui sous lequel il est connu au Cap, quoique très improprement; cependant il a, comme notre élan du Nord, une loupe sous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en croit **M. Linnæus**, c'est-là un caractère distinctif de

l'élan, qu'il définit : *alces, cervus cornibus & caulibus palmatis, caruncula gutturali*. Mais M. de Buffon remarque, avec raison, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, & qu'elle n'est par conséquent point un caractère essentiel à l'espèce ; j'ignore si elle se trouve dans la femelle du canna.

Sa queue, qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs ; ses sabots sont aussi noirs, & le peuple, sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.

Il a quatre mamelles & une vésicule du fiel : quoique sa tête, qui a un pied sept pouces de longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

Les cannas sont presque tous détruits dans le voisinage du Cap, mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer ; on en trouve dans les montagnes des Hottentots hollandois. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou soixante, quelquefois même on en voit deux ou trois cens ensemble près des fontaines ; il est rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils se battent, & le plus foible se retire, ainsi, les deux sexes sont souvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier ; c'est un très beau spectacle que de les voir trotter & galoper en troupes ; si l'on tire un coup de fusil chargé à balle parmi eux, tout pesant qu'ils

font, ils sautent fort haut & fort loin, & grimpent sur des lieux escarpés, où il semble qu'il est impossible de parvenir; quand on les chasse, ils courent tous contre le vent, &, avec un bon cheval, il est aisé de les couper dans leur marche; ils sont fort doux, ainsi on peut pénétrer au milieu d'une troupe, & choisir celui sur lequel on veut tirer sans courir le moindre danger. Leur chair est une excellente venaison, on casse leurs os pour en tirer la moëlle qu'on fait rôtir sous la cendre; elle a un bon goût, & on peut la manger même sans pain, leur peau est très ferme, on s'en sert pour faire des ceintures & des courroies; les poils, qui sont sur la tête des mâles, ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à-la-fois.

Comme ces animaux ne sont point méchans, M. Gordon croit qu'on pourroit aisément les rendre domestiques, les faire tirer au chariot, & les employer comme des bêtes de somme; ce qui seroit une acquisition très importante pour la colonie du Cap.

M. Pallas a vu, dans le Cabinet de Mgr: le Prince d'Orange, le squelette d'un canna, & il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans la classe des antilopes, sous la dénomination d'*antilope oryx*: je n'examinerai pas les raisons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète, je me contenterai de remarquer qu'il me paroît douteux que le canna se trouve dans les parties septentrionales de l'Afrique; au moins

aucun Voyageur ne le dit. S'il est particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde, il n'est pas apparent que ce soit l'oryx des Anciens; d'ailleurs, suivant le témoignage de Plin, l'oryx étoit une chèvre sauvage, & il est peu vraisemblable que Plin, qui ne s'étoit pas formé un système de nomenclature, comme nous autres Modernes, ait donné le nom de chèvre à un aussi gros animal que le canna.

Avant d'avoir reçu ces remarques très judicieuses de M. Allamand, j'avois fait à-peu-près les mêmes réflexions, & voici ce que j'en avois écrit & même livré à l'impression.

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, & le met au nombre de ses antilopes: mais ce nom me paroît mal appliqué; je l'aurois néanmoins adopté si j'eusse pu penser que cet animal du cap de Bonne-espérance fût l'oryx des Anciens; mais cela n'est ni vrai ni même vraisemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique, indiqué par Kolbe, est le même animal que celui-ci, & je ne suis pas fort éloigné de ce sentiment, quoique j'aie rapporté, *volume XII, page 206, édit. in-4^o.*, l'élan d'Afrique de Kolbe au bubale; mais, soit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il est certain que le nom d'élan lui a été très mal appliqué, puisque l'élan a des bois solides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il est ici question, porte des cornes creuses & permanentes, comme celles des bœufs & des chèvres.

Et

Et ce qui me fait dire que le nom d'oryx a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, & qu'il n'est pas l'oryx des Anciens, c'est qu'ils ne connoissoient qu'une assez petite partie de l'Asie & la seule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'oryx, ne se trouve ni dans l'Asie mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie & de la Mauritanie; ainsi, l'on est fondé à présumer qu'il ne pouvoit être ni connu, ni nommé par les Anciens.

M. Forster m'écrit, qu'il a vu une femelle de cette espèce, en 1772, à la ménagerie du cap de Bonne-espérance, laquelle avoit environ quatre pieds de hauteur, mesurée aux jambes de devant; » elle portoit, dit-il, une sorte de crinière le long du cou, qui s'étendoit jusqu'aux épaules, où l'on voyoit aussi de très longs poils; il y avoit une ligne noire sur le dos, & les genoux étoient de cette même couleur noire, ainsi que le nez & le museau; le pelage du corps étoit fauve & à-peu-près semblable à celui du cerf, mais le ventre & le dedans des jambes étoient blanchâtres.

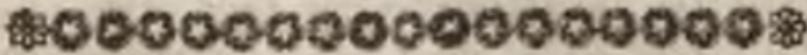
» On voyoit sous la gorge de cette femelle une proéminence de la grosseur d'une pomme, qui étoit formée par l'os du larynx, plus apparent & plus grand dans cette espèce d'animal que dans toute autre.

» Ainsi, la femelle canna a, comme le mâle, cette proéminence sous la gorge, au lieu que, dans l'espèce de notre élan du

Nord, le mâle seul porte cet attribut.

» Toutes les dents incisives étoient, selon M. Forster, d'une largeur considérable; mais celles du milieu étoient encore plus large que les autres; les yeux étoient vifs & pleins de feu; la longueur des cornes étoit d'environ un pied & demi; & pour avoir une idée de leur position, il faut se les représenter comme formant un grand V en regardant l'animal de face, & comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le regardant dans le sens transversal; ces cornes étoient noires, lisses dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la base; on remarquoit une arête mouffe qui suivoit les contours de la corne, laquelle étoit droite dans sa direction, & un peu torse dans sa forme; les oreilles étoient larges; les sabots des pieds fort petits à proportion du corps, leur forme étoit triangulaire & leur couleur noire.

» Au reste, cette femelle étoit très apivoisée & mangeoit volontiers du pain; des feuilles de choux, & les prenoit même dans la main; elle étoit dans sa quatrième année, & comme elle n'avoit point de mâle & qu'elle étoit en chaleur, elle sautoit sur des antilopes & même sur une autruche qui étoient dans le même parc. On assure que ces animaux se trouvent sur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap; ils font des sauts surprenans & franchissent des murs de huit jusqu'à dix pieds de haut «.



D U C O N D O M A

O U C O Ë S D O Ë S.

NOUS DONNONS ici (*planche V, figure 2*), la figure du condoma, qu'on appelle au cap de Bonne - espérance *coësdoës*; cette figure manquoit à mon Ouvrage, n'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avois pu donner alors que la figure de la tête & des cornes, & c'est de-là qu'étoit venue, sur le mot *coësdoës* ou *coudous*, la méprise que nous venons de rectifier dans l'article précédent; mais il nous est arrivé depuis une peau bien conservée de ce bel animal. M. le Chevalier d'Auvillars, Lieutenant-colonel du régiment de Cambresis, en a aussi apporté une, de laquelle M. de Brosse, premier Président du Parlement de Dijon, m'a envoyé une très bonne description qui se rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit, *volume XII*, au sujet du condoma.

» L'animal entier, dit M. de Brosse, fut donné au Chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-espérance par M. Berg, Secrétaire du Conseil hollandois, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, & d'un lieu situé à environ cent lieues du Cap; on lui dit qu'il s'appelloit *coësdoës*. Il y avoit trois de ces

animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci; il le fit très exactement dépouiller de sa peau qu'il a apportée en France; cette peau étoit assez épaisse pour faire des semelles de souliers. J'ai vu la peau entière; l'animal sembloit être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut sur ses jambes; cette peau étoit couverte d'un poil gris-de-souris assez ras; il y avoit une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où descendoient de chaque côté six ou huit raies transversales de même couleur blanches; il y avoit aussi au bas des yeux deux raies blanches posées en chevron renversé; & de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur; le haut du cou étoit garni de longs poils en forme de crinière, qui se prolongeoit jusque sur le garot; les cornes, mesurées en ligne droite, avoient deux pieds cinq pouces sept lignes de longueur, & trois pieds deux pouces trois lignes en suivant exactement leurs triples sinuosités sur l'arête continue; l'intervalle entre les cornes, à leur naissance, n'étoit que d'un pouce six lignes, & de deux pieds sept pouces à leurs extrémités; leur circonférence à la base étoit de huit pouces trois lignes, elles étoient bien faites, diminoient régulièrement de grosseur en s'éloignant de leur naissance, & finissoient en pointe aiguë; elles étoient de couleur grise, lisse & assez semblables, pour la substance, à celles du bouc, avec quelques rugosités dans le bas, mais sans aucunes stries véritables: on pouvoit enlever entier cette corne jusqu'au bout; après avoir

Ôté cette enveloppe cornée, mince & parfaitement évidée, il reste un os de moindre diamètre, presque aussi long, pareillement contourné, de couleur blanc-jaunâtre, mais mal lisse, d'une substance lâche, peu compacte, friable & cellulaire; la corne du pied ressembloit à celle d'une génisse de deux ans, la queue étoit courte & garnie de poils assez longs à l'extrémité (a).

Cette description faite par M. le Président de Brosse, est très bonne, je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avois reçues presque en même temps pour le Cabinet du Roi, & je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

MM. Forsters, qui ont vu cet animal vivant, m'ont communiqué les notices suivantes. » Le condoma ou coesdoës a quatre pieds de hauteur, mesuré aux jambes de devant, & les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de deux pieds sept ou huit pouces; elles sont grises, mais blanchâtres à la pointe; leur arête suit toutes leurs inflexions ou courbures, & elles sont un peu comprimées & torses en hélice. La femelle porte des cornes comme le mâle; les oreilles sont larges, & la queue qui n'a qu'un demi-pied de longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, & noire

(a) Extrait d'une lettre de M. Brosse, datée de Dijon, le 3 Juillet 1774.

à l'extrémité qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

» Le pelage est ordinairement gris & quelquefois roussâtre; il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses & trois sur les flancs; dans quelques individus, ces barres descendantes sont au nombre de huit & même de neuf; dans d'autres, il n'y en a que six, mais ceux qui en ont sept sont les plus communs; il y a sur l'arête du cou une espèce de crinière formée de longs poils; le devant de la tête est noirâtre, & du coin antérieur de chaque œil, il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau; le ventre & les pieds sont d'un gris-blanchâtre; il y a des larmiers sous les yeux.

» Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-espérance; ils ne vont point en troupes comme certaines espèces de gazelles; ils font des bonds & des sauts surprenans; on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très peu d'espace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiser & les nourrir de pain; on en a eu plusieurs à la ménagerie du cap de Bonne-espérance «.

Nous ajouterons encore à ces observations, l'excellente description de cet animal que M. Allamand vient de publier à la suite du quatrième volume de mes supplé-

mens à l'Histoire Naturelle , édition de Hollande ; il y a joint une très belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait dessiner & graver ici.



ADDITION à l'Histoire du Condoma
ou Coësdoës (a).

Par M. le Professeur ALLAMAND.

» QUOIQUE les cornes de l'animal, à qui M. de Buffon a donné le nom de condoma, soient assez connues & se trouvent très souvent dans les Cabinets de curiosités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il est pourtant assez remarquable pour mériter l'attention des Voyageurs & des Naturalistes.

» M. de Buffon a eu raison de dire qu'il approchoit beaucoup de l'animal que Cajus a donné sous le nom de *strepficeros*, puisqu'on ne sauroit douter que ce ne soit le même, vu la parfaite conformité des cornes (b).

(a) Voyez le tome IV des supplémens à l'Histoire Naturelle, édition de Hollande, page 143 & suiv.

(b) » M. de Buffon remarque que Cajus s'est trompé en donnant à cet animal le nom de *strepficeros*, qui ne désigne que l'antilope, dont le condoma diffère beaucoup. Le nouveau traducteur de Pline prétend que M. de Buffon s'est entièrement mépris au caractère distinctif des cornes du *strepficeros*, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buffon leur attribue : il veut qu'elles soient droites, mais cannelées en spirale, & cela fondé sur ce passage de Pline. *Erecta autem (cornua) rugarumque ambitu contorta & in leve fastigium exacuta, ut liras diceres, strepsice-*

Il soupçonne aussi que ce pourroit bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre sauvage* ; & effectivement la description que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du *condoma* ; mais aussi il y a des différences notables, comme on s'en appercevra bientôt.

M. Pallas, qui dans ses *Spicilegia Zoologica*, fasc. 1, page 17, a donné une bonne description des cornes & de la tête du *condoma*, croit que M. de Buffon s'est trompé en prenant cet animal pour cette *chèvre sauvage*, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raison que celle là pour appuyer son avis, c'est lui qui s'est trompé ; car le *condoma* a une barbe très remarquable.

» Mais sans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former sur la figure de cet animal, faisons le connoître véritablement tel qu'il est, en lui conservant le nom de *condoma* que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne soit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coëfdoës* ou *coudous*. Nous avons eu la satisfaction d'en voir un ici vi-

roti, quam addacem Africa appellat, ce qu'il traduit ainsi. « Le chevreuil strepsiceros des Grecs, nommé addax en Afrique, a les cornes droites & terminées en pointes, mais contournées en spirale, & canelées tout autour ». S'il avoit fait attention qu'il a omis, dans sa traduction, celle de ces mots, ut liras diceres, qui ne convient qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'auroit sans doute pas fait cette critique ». Voyez la traduction de Plin.

tome IV, page 339, note 26.

Quadrupèdes, Tom. X.

P

vant, qui a été envoyé du cap de Bonne-
espérance en 1776, à la ménagerie du Prince
d'Orange.

» Je lui ai rendu de fréquentes visites; frappé de sa beauté, je ne pouvois me lasser de l'admirer, & je renvoyois de jour à autre d'en faire une description exacte; comme je me propoisois d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il étoit mort; & ainsi tout ce que j'en pourrois dire, se réduiroit à ce que ma mémoire me fourniroit. Heureusement avant que d'être conduit à la ménagerie du Prince, il avoit passé par Amsterdam; là M. Schneider en fit faire le dessin. . . & M. le Docteur Klockner, qui ne perd aucune occasion d'augmenter nos connoissances en fait d'Histoire Naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable Observateur, & en fit une description, qu'il a eu la bonté de me communiquer; ainsi, c'est à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer.

» On est surpris au premier coup d'œil qu'on jette sur cet animal; la légèreté de sa marche, la finesse de ses jambes, le poil court dont la plus grande partie de son corps est couvert, la manière haute dont il porte sa tête, la grandeur de sa taille, tout cela annonce un très beau cerf; mais les grandes & singulieres cornes dont il est orné; les taches blanches qu'il a au-dessous des yeux, & les raies de même couleur que l'on voit sur son corps, & qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en distingue bientôt, de façon cependant qu'on

feroit tenté de lui donner la préférence; la tête du condoma ressemble assez à celle du cerf; elle est couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur rousâtre autour des yeux, du bord inférieur de chatun desquels part une ligne blanche, qui s'avance obliquement & en s'élargissant du côté du museau, & enfin se termine en pointe; de côté & d'autre de ces lignes, on voit trois taches rondes d'un blanc-pâle, dont les deux supérieures sont de la grandeur d'une pièce de vingt sous, & celle qui est au-dessous, près du museau, est un peu plus grande; les yeux sont noirs, bien fendus & ont beaucoup de vivacité; le bout du museau est noir & sans poils; les deux lèvres sont couvertes de poils blancs, & le dessous de la mâchoire inférieure est garni d'une barbe grisâtre de la longueur de cinq à six pouces qui se termine en pointe; la tête est surmontée de deux cornes, de couleur brune tirant sur le noir, & couvertes de rugosités; elles ont une arête qui s'étend sur toute leur longueur, excepté vers leur extrémité qui est arrondie & qui se termine en une pointe noirâtre; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, & sont précisément telles que celles qui ont été décrites par MM. de Buffon & Daubenton; leur longueur perpendiculaire n'étoit que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris, ce qui me porte à croire qu'il n'avoit pas encore acquis toute sa grandeur, car on trouve de ces cornes qui sont plus longues; j'en ai placé deux paires au Cabinet

de notre Académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, & trois pieds & demi en suivant les contours; la circonférence de leur base est de neuf pouces, & il y a entre leur pointe une distance de deux pieds & demi.

» Les oreilles sont longues, larges & de la même couleur que le corps, qui est couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant sur le gris; le dessus du cou est garni d'une espèce de crinière, composée de longs poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête jusqu'au-dessus des épaules, là ils deviennent plus courts, changeant de couleur, ils forment tout le long du dos jusqu'à la queue une raie blanche; le reste du cou est couvert de semblables poils bruns & assez longs, particulièrement dans la partie inférieure jusqu'au-dessous de la poitrine; de chaque côté de cette ligne blanche qui est sur le dos, partent d'autres raies aussi blanches, de la largeur d'environ un pouce, qui descendent le long des côtés; ces raies sont au nombre de neuf, & la première est derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui descendent jusqu'au ventre; la troisième est plus courte; les quatre dernières sont sur la croupe, comme on le voit dans la figure.

» La queue est longue de plus d'un pied; elle est un peu aplatie & fournie de poils d'un gris blanchâtre sur les bords, & qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun-noirâtre; les jambes sont déliées, mais nerveuses, sans cette touffe de poil ou brosse

qui se trouve sur le haut des canons des jambes postérieures des cerfs ; la corne du pied est noire & fendue , comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette classe.

» Cette description est celle du condoma de la ménagerie du Prince d'Orange ; cependant il ne faut pas croire que tous les condomas soient précisément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverses peaux où les raies blanches différoient par leur longueur & par leur position ; mais on comprend qu'une telle différence n'est pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une chose plus importante à remarquer ici ; c'est que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe , & l'on en voit une dans le Cabinet de la Société de Harlem , qui est très bien préparée pour représenter au vrai la figure de l'animal , mais aussi sans barbe. Y auroit-il donc des condomas barbus & d'autres sans barbes ? c'est ce que j'ai peine à croire ; & je pense avec M. Klockner , que la barbe est tombée de ces peaux quand on les a préparées , & cela d'autant plus que si on les regarde avec attention , on voit la place où paroissent avoir été les poils dont la barbe étoit composée.

» Notre condoma étoit fort doux ; il vivoit en bonne union avec les animaux qui passoient avec lui dans le même parc ; & , dès qu'il voyoit quelqu'un s'approcher de la cloison qui étoit autour , il accourroit pour prendre le pain qu'on lui offroit ; on le nourrissoit de riz , d'avoine , d'herbes , de

foin, de carottes, &c. Dans son pays natal, il broutoit l'herbe & mangeoit les boutons & les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs & les boucs.

» Quoique je l'aie vu très fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun son; mais M. Klockner m'apprend que sa voix étoit à peu près celle de l'âne.

» Voici ses dimensions telles qu'elles ont été prises sur l'animal vivant, par le même M. Klockner, sur la mesure pied-de-roi.

pieds. pouces. ligne.

Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à la queue.	5	8	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.	1	0	0
Longueur de la tête jusqu'aux cornes.	0	8	8
Longueur des cornes mesurée en ligne droite.	2	1	8
Longueur des oreilles.	0	8	4
Hauteur du train de devant.	4	3	6
Hauteur du train de derrière.	4	1	0
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	4	4	0
Circonférence du milieu du corps.	4	5	8
Circonférence du corps devant les jambes postérieures.	4	2	0
Longueur de la queue.	1	2	0

» En comparant cette description du condoma, avec celle de la chèvre sauvage du cap de Bonne-espérance, & que M. de Buffon a inférée à la page 142 du XIIe tome, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant; c'est que le condoma ressemble, à quelques égards, à cette chèvre; il est de la même taille; son poil est à-peu-près de la même couleur grise, & il a comme elle une barbe & des raies qui descendent depuis le dos sur les côtés. En voilà assez pour autoriser M. de Buffon à dire qu'il n'avoit trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près le condoma que la *chèvre sauvage* de Kolbe; mais aussi j'ai observé qu'il y avoit des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches, qui descendent sur leurs côtes, n'est pas le même, & elles sont différemment posées; la chèvre ne paroît point avoir ces taches blanches qui sont au-dessous des yeux du condoma, & qui sont trop frappantes, pour qu'on puisse supposer que Kolbe ait oublié d'en parler; mais ce qui distingue principalement ces animaux, sont les cornes; celles de la chèvre sont dites simplement recourbées; ce qui n'exprime point cette double flexion qui est si remarquable dans celles du condoma; aussi, dans la figure que Kolbe a ajoutée à sa description, la chèvre y est représentée avec des cornes qui seroient tout-à-fait droite, sans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

» L'Auteur d'une Histoire Naturelle qui

se publie en Hollandois, a donné la figure d'un animal tué sur les côtes orientales d'Afrique, & dont le deffin lui a été communiqué par un Médecin de ses amis (c). A en juger par les cornes, cet animal est un véritable condoma; mais s'il est bien représenté, il a le corps plus lourd, & il n'a aucune des raies, ni des taches blanches qui se trouvent sur celui que nous avons décrit.

» M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le système de la Nature de Linnæus, a donné une planche coloriée, qui représente passablement le condoma «.

(c) Voyez *Natuurlyke historie, of uitvoerige beschryving der dieven, planten en mineraalen volgens het samenstel van den heer Linnaeus. Eerste Deel, derde stuk, page 267, plaat. XXXI.*



D U B U B A L E.

NOUS DONNONS ici (*planche XIV*), (elle a été supprimée comme incorrecte. Voyez celle de M. Allamand, *planche VI* de ce volume), la figure du Bubale qui manquoit dans notre volume XII. M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant ; il est doux , mais d'une figure moins élégante & d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles ; il a même par la grosseur de la tête , par la longueur de la queue & par la figure du corps , une assez grande ressemblance avec nos génisses ; il est plus haut qu'un âne , & plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière ; les dents sont toutes larges , tronquées , égales ; celles du milieu sont néanmoins les plus grandes ; la lèvre inférieure est noire & porte une moustache ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté , il a sur le museau & le long du chanfrain , une bande noire terminée sur le front par une touffe de poil placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas , s'accorde avec la mienne (*a*), & avec celle de MM. de l'A-

(*a*) Histoire Naturelle , volume XII , page 294 & suivantes.

cadémie des Sciences (b), qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie*. J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière & moyenne entre celle des bœufs & du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres & les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale & le koba sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très voisines : il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap, est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, & il dit avoir trouvé que, par tous ses caractères, il ressembloit parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, & qu'ils ne vont jamais en troupes ; » ils disent aussi, ajoute M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, & qu'il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe ; mais qu'il est en même temps d'une forme moins élégante.

» Le pelage de cet animal est d'un rouge-brun, & le poil est lisse & ondoyé ; le ventre & les pieds sont d'une couleur plus pâle ; il y a depuis les cornes jusqu'au garrot une ligne noire, ainsi que sur le devant

(b) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux,

et. I, page 205.

des pieds; mais dans ceux de derriere cette ligne noire est interrompue au genou; deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au museau, qui est aussi rayé de noir; ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache blanche, qui est placée tout auprès de l'origine de la corne; il y a sur le front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut; les poils du menton sont de couleur noire, long d'environ un pouce & demi, & forment une espèce de barbe auprès de laquelle on voit une tache noire; la queue est terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, & est longue de plus d'un pied; la figure de ces cornes est absolument semblable à celle que M. de Buffon a fait graver dans le XIIe volume de l'Histoire Naturelle; elles sont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, & ont environ vingt pouces de longueur.



A D D I T I O N

à l'article du BUBALE, volume XII.

A PRÈS avoir écrit cet article sur le Bubale, j'ai reçu, de la part de M. Allamand, les observations suivantes, qui confirment ce que je viens de dire; & comme il a joint à ces observations une figure dessinée d'après l'animal vivant, j'ai cru devoir la faire graver *planche VI*, afin qu'on puisse la comparer avec la précédente, qui ne me paroît pas aussi exacte que celle-ci. Je vais de même rapporter ici ce que MM. Gordon & Allamand ont observé & publié dans le nouveau supplément à mon histoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amsterdam cette année 1881.

» Le bubale est un de ces animaux dont la race est répandue dans toute l'Afrique; au moins se trouve-t-il dans les contrées méridionales & septentrionales de cette partie du monde. L'espèce est très nombreuse près du cap de Bonne-espérance, & on la retrouve dans la Barbarie. MM. de l'Académie royale des Sciences, en ont décrit la femelle sous le nom de *vache de Barbarie*, & M. de Buffon a prouvé, par des raisons qui me paroissent convaincantes, que notre bubale est le vrai *bubalus* des anciens Grecs & Ro-



1 Le Bubale. 2 Le Bouc à longs sabots.

Delvaux fils aîné. fecit.

ains (*a*), qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

» MM. de l'Académie des Sciences, ont ajouté à la description qu'ils en ont faite de la femelle bubale, une figure qui est très exacte, mais qui ne suffit pas pour faire comprendre ce que je dirai sur ses différentes couleurs & sur la forme de ses cornes. Je donne ici la figure d'un mâle; voyez la *planche VIII* *

» Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, & j'en suis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle que j'ai fait remplir, & que j'ai placée dans le Cabinet de notre Académie; suivant sa coutume, il a joint à cet envoi ses observations; elles me fourniront diverses particularités qui n'ont pas pu être connues par M. de Buffon, qui n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après MM. de l'Académie (*b*); il est vrai qu'il ne pouvoit pas suivre de meilleurs guides; mais ce qu'ils ont dit de cet animal se borne presque à une description anatomique.

» Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, & *licama* par les Caffres; sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à

(*a*) Voyez le volume XI de cet Ouvrage, p. 138.

* Voyez dans ce volume la *planche VI*.

(*b*) Voyez le volume XII de cet Ouvrage, p. 138.

l'origine de la queue, est de six pieds quatre pouces six lignes ; il a quatre pieds de haut ; la circonférence de son corps derrière les jambes de devant, est de quatre pieds deux pouces ; & devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit par ces dimensions qu'il est plus petit que le canna que j'ai décrit dans l'article précédent ; la couleur de son corps est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'éclaircit sur les côtes ; le ventre est blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuisses & des jambes, tant intérieures que postérieures ; sur la partie extérieure des cuisses, il y a une grande tache noire qui s'étend sur les jambes : on voit une semblable tache sur les jambes de devant, laquelle commence près du corps & parvient extérieurement jusqu'aux sabots qui sont noirs aussi ; une bande de cette même couleur, qui a son origine à la basse des cornes & se termine au museau, partage tout le devant de sa tête en deux parties égales : cette bande a été remarquée par J. Cajus, qui a donné une bonne description du bubale, qu'il a nommé *buselaphus* (c). C'est la seule qu'on voie sur les femelles, dont tout le corps est couvert de poils d'une même couleur rousse ; sa tête est assez longue à proportion de son corps ; mais elle est fort étroite ; elle n'a guere que six

(c) Voyez cette description dans le XIIIe volume de cet Ouvrage, p. 140.

pouces dans l'endroit le plus large; ses yeux, comme MM. de l'Académie l'ont observé, sont situés fort haut; ils sont grands & vifs; leur couleur est d'un noir qui tire un peu sur le bleu; ses cornes qui s'élèvent au-dessus de sa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, sont presque droites jusqu'à la hauteur de six pouces; là elles s'avancent obliquement en devant à-peu-près aussi jusqu'à la distance de six pouces, & ensuite formant un nouvel angle, elles se tournent en arrière, comme la figure l'indique; elles sont noires, leurs bases se touchent & ont une circonférence de dix pouces; elles ont des anneaux saillans, comme des pas de vis qui seroient usés aux côtés, & qui s'étendent, mais quelquefois peu sensiblement, jusqu'à la hauteur de huit ou dix pouces; la partie qui est retournée en arrière est lisse & se termine en point; leurs extrémités sont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles, aussi leurs cornes sont moins grosses & moins longues.

» Les bubales ont des larmiers au-dessous des yeux comme les cerfs; leur queue, longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à-peu-près comme les dents d'un peigne.

» On a vu, dans l'article précédent, que le canna étoit nommé élan par les habitans du Cap. M. de Buffon, qui ignoroit cela, & qui ne connoissoit point cet animal, dont aucun Voyageur n'a parlé, a cru que, sous le nom d'élan, Kolbe avoit désigné le bu-

bale ; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de son corps ; que sa hauteur est de cinq pieds , & que la couleur de son corps est cendrée : ce sont-là autant de caractères qui se trouvent dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je croirois plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique* ; & c'est effectivement celui qu'on lui donne au Cap : voici de quelle manière il en décrit les cornes ; ses cornes sont d'un brun-obscur, environnées comme d'une espèce de petite vis, pointues & droites jusqu'au milieu, où elles se courbent tant soit peu ; depuis là elles continuent à suivre une ligne droite, de manière qu'en dessus elles sont à peu-près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. On reconnoît à cette description, toute imparfaite qu'elle est, les cornes du bubale ; mais, quoique Kolbe assure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un seul attentivement, puisqu'il dit que ce cerf africain est si semblable à ceux d'Europe, qu'il seroit superflu de le décrire, & qu'il est persuadé que c'est le *Spies-hirsch* qu'on trouve communément en Allemagne.

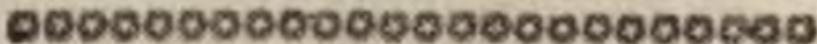
» Les bubales, de même que les kannas, se font éloignés des lieux habités du Cap, & se font retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, & avec une vitesse qui surpasse celle de tous les autres animaux ; un cheval ne sauroit les atteindre. M. Gordon n'en a jamais

mais rencontré sur les montagnes ; ceux qu'il a vus étoient toujours dans les plaines ; leur cri est une espèce d'éternuement ; leur chair est d'un très bon goût ; les paysans, qui sont éloignés du Cap, en coupent des tranches fort minces, qu'ils font sécher au soleil, & qu'ils mangent souvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

» Les femelles n'ont que deux mamelles, & , pour l'ordinaire, elles ne font qu'un petit à-la-fois ; elles mettent bas en septembre, & quelquefois aussi en avril.

» M. Pallas a donné une bonne description du bubale ; & M. Zimmermam a soupçonné que M. de Buffon pourroit s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe «.





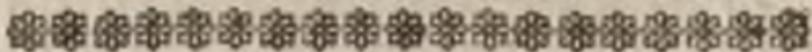
D U K O B A

ET DU K O B.

J'AI DONNÉ, d'après M. Adanson, le nom de *koba* à un animal d'Afrique, que quelques Voyageurs ont appelé *grande vache brune*, & dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, & que les Voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le *koba* est grand comme un cerf, & par conséquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le *kob* n'est pas tout-à-fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que, de toutes les Antilopes, celle-ci lui paroît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Nous avons donné la figure des cornes du *kob*, *planche XXXII, figure 1, volume XII*: elles ont peu-près un pied de longueur; ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied; & ce qui me paroît démontrer que M. Pallas n'avoit pris cette mesure des cornes, que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avoit rapporté du cap de Bonne-espérance des cornes de cet animal *kob* de même grandeur, & toutes semblables à celles que j'ai fait représenter *planche XXXII, figure 1, volume XII*. Il dit que cet animal avois

une tache triangulaire blanche au bas des cornes; que son pelage est, en général, d'un rouge-brun, & il pense, comme moi, que le kob n'est qu'une variété du koba, & que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.





DES CHÈVRES

ET DES BREBIS.

NOUS DONNONS ici, *planche VI*, la figure d'un bouc, dont les sabots avoient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut, ou plutôt cet excès, est assez commun dans les boucs & les chèvres qui habitent les plaines & les terrains humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race & leur climat. M. Secretary, Chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 & 1774, a vu, chez Madame Denizet, six beaux chevreaux, qu'une chèvre avoit produits d'une seule portée; cette même chèvre en avoit produit dix dans deux autres portées, & douze dans trois portées précédentes (a).

Feu M. de la Nux, mon correspondant à l'isle de Bourbon, m'a dit qu'il y a aussi dans cette isle, des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France & des boucs des Indes; que nouvellement on s'étoit procuré des chèvres de

(a) Lettre de M. Secretary à M. de Buffon, datée de Monflanquin en Agénois, le 4 Janvier 1777.

Goa très petites & très fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France; & qu'elles se sont perpétuées & fort multipliées. J'ai rapporté, dans l'article des mulets (*volume III des supplémens, page 3*), les essais que j'ai faits sur le mélange des boucs & des brebis; & ces essais démontrent qu'on en obtient aisément des métis, qui ne diffèrent guere des agneaux que par la toison, qui est plutôt du poil que de la laine. M. Roume de Saint-Laurent fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée; » comme l'espèce des chèvres, dit-il, & celle des brebis produisent ensemble des métis nommés *chabins*, qui se reproduisent, il se pourroit que ce mélange eût influé sur la masse de l'espèce, & fût la cause de l'effet que l'on a attribué au climat des isles, où l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la brebis *a*.

On fait que les grandes brebis de Flandre produisent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandois, il y a plus de cent ans; & l'on prétend avoir remarqué qu'en général, les animaux ruminans qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes (*b*).

(*b*) Instruction sur la maniere de perfectionner les brebis, par M. Hartfer, *page 40 & suivantes.*

M. le Baron de Bock a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorois sur les variétés de l'espèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois espèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine & celle de bois. » Il est fort difficile de se figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les Marchands Grecs, pourvoyeurs du Grand-Seigneur, en achetoient au commencement de ce siècle, plus de seize mille tous les ans, qu'ils menoient à Constantinople, uniquement pour l'usage de la cuisine de Sa Hauteffe. Ces brebis sont préférées à toutes les autres, à cause du bon goût & de la délicatesse de leur chair; dans les plaines, elles deviennent beaucoup plus grandes que sur les montagnes, mais elles y multiplient moins. Ces deux premières espèces sont réduites en servitude; la troisième, qu'on appelle *brebis des bois*, est entièrement sauvage; elle est aussi très différente de toutes les brebis que nous connoissons; sa lèvre supérieure dépasse l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant; le peu de longueur & le défaut de flexibilité dans son cou, l'empêchent de tourner la tête de côté & d'autre; d'ailleurs, quoiqu'elle ait les jambes très courtes, elle ne laisse pas de courir fort vite, & ce n'est qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre; elle a l'odorat si fin, qu'elle évente, à la distance d'un mille d'Allemagne, le chasseur ou l'animal qui la poursuit, & prend aussitôt la

fuite. Cette espèce se trouve sur les frontières de la Transilvanie, comme dans les forêts de Moldavie; ce sont des animaux très sauvages, & qu'on n'a pas réduits en domesticité; cependant on peut apprivoiser les petits. Les naturels du pays en mangent la chair, & sa laine, mêlée de poils, ressemblent à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan «.

Il me paroît que cette troisième brebis, dont M. le Baron de Bock donne ici la description, d'après le Prince Cantemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *Saïga*, & qui se trouve par conséquent en Moldavie & en Transilvanie, comme dans la Tartarie & dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis, savoir, celle de plaine & celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis Valachiennes, dont j'ai donné les figures (*supplément, volume III, planches VII & VIII*), d'autant plus que M. le Baron de Bock m'écrit, qu'ayant comparé les figures de ces brebis Valachiennes, gravées dans ce troisième volume de supplément, avec sa description de la brebis des bois (*saïga*), elles ne lui ont paru avoir aucun rapport; mais qu'il est très possible que ces brebis Valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie (c).

(c) Lettres de M. le Baron de Bock à M. de Buffon; *Mss*, 26 Août & 11 Septembre 1778.

A l'égard des brebis d'Afrique & du cap de Bonne - espérance , M. Forster a observé les particularités suivantes.

» Les brebis du cap de Bonne-espérance ressemblent , dit-il , pour la plupart , au bélier de Barbarie ; néanmoins les Hottentots avoient des brebis lorsque les Hollandois s'y établirent ; ces brebis ont , pour ainsi dire , une masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandois amenerent au Cap des brebis de Perse , dont la queue est longue & très grosse jusqu'à une certaine distance de l'origine , & ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les brebis , que les Hollandois du Cap élèvent à présent , sont d'une race moyenne entre les brebis de Perse & celles des Hottentots ; on doit présumer que la graisse de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture ; après avoir été fondue , elle ne prend jamais de la consistance comme celle de nos brebis d'Europe , & reste au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitans du Cap ne laissent pas néanmoins d'en tirer parti , en ajoutant quatre parties de cette graisse de queue avec une partie de graisse prise aux rognons , ce qui compose une sorte de matiere qui a de la consistance & le goût même du sain-doux que l'on tire des cochons ; les gens du commun la mangent avec du pain , & l'emploient aussi aux mêmes usages que le sain-doux & le beurre. Tous les environs du Cap sont des terres arides & élevées , remplies de particules salines , qui , étant entraînées par les eaux
des

des pluies dans des espèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins saumâtres. Les habitans n'ont pas d'autre sel que celui qu'ils ramassent dans ces mares & salines naturelles; on fait combien les brebis aiment le sel, & combien il contribue à les engraisser; le sel excite la soif qu'elles étanchent en mangeant les plantes grasses & succulentes qui sont abondantes dans ces déserts élevés, telles que le *sedum*, l'*euphorbe*, le *cotiledon*, &c. & ce sont apparemment ces plantes grasses qui donnent à leur graisse une qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires; car ces brebis passent tout l'été sur les montagnes qui sont couvertes de ces plantes succulentes; mais en automne on les ramène dans les plaines basses pour y passer l'hiver & le printemps; ainsi, les brebis étant toujours abondamment nourries, ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver; dans les montagnes, surtout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland* ou *pays des chèvres*, ce sont des esclaves tirés de Madagascar & des Hottentots, avec quelques grands chiens qui prennent soin de ces troupeaux, & les défendent contre les hyènes & les lions; ces troupeaux sont très nombreux, & les Vaisseaux, qui vont aux Indes ou en Europe, font leurs provisions de ces brebis; on en nourrit aussi les équipages de tous les navires pendant leur séjour au Cap; la graisse de ces animaux est si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion & les deux fesses, ainsi que la queue; mais il

semble que les plantes grasses, succulentes & salines qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'été, & les plantes aromatiques & arides dont elles se nourrissent dans les plaines pendant l'hiver, servent à former deux différentes graisses; ces deux dernières plantes ne doivent donner qu'une graisse solide & ferme, comme celle de nos brebis qui se dépose dans l'omentum, le mésentère & le voisinage des rognons, tandis que la nourriture, qui provient des plantes grasses, forme cette graisse huileuse qui se dépose sur le croupion, les fesses & la queue: il semble aussi que cette masse de graisse huileuse empêche l'accroissement de la queue, qui, de génération en génération, deviendrait plus courte & plus mince, & se réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela se voit dans les brebis des Calmouques, des Mongous & des Kirghisès, lesquelles n'ont absolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations: mais, comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, & que les pâturages ne sont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, & que, de plus, les brebis de Perse à queue grosse & courte, y ont été autrefois introduites, & se sont mêlées avec celles des Hottentots; la race bâtarde a conservé une queue aussi longue que celles des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie, qui est attenant au corps, est déjà renflée de graisse, tandis que l'extrémité est mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages, à l'est

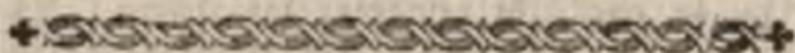
du Cap, n'étant pas exactement de la nature de ceux qui sont au nord, il est naturel que cela influe sur la constitution des brebis qui restent dans quelques endroits sans dégénération, & avec la queue longue & une bonne quantité de graisse aux fesses & au croupion, sans cependant atteindre cette monstrueuse masse de graisse, par laquelle les brebis des Calmouques sont remarquables; &, comme ces brebis changent souvent de maître, & sont menées d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'est, ou même dans le voisinage de la ville, & que les différentes races se mêlent ensemble, il s'ensuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conservé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne-espérance, à la nouvelle Zélande, en 1772 & 1773, nous trouvâmes que ces brebis du Cap ne peuvent guère être transportées vivantes dans des climats très éloignés, car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin, qui n'est pas de bonne qualité au Cap; par conséquent ces animaux dépérissent de jour en jour; ils furent atteints du scorbut, leurs dents n'étoient plus fixes, & ne pouvoient plus broyer la nourriture; deux bœufs & quatre brebis moururent, & il n'eût chappé que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la nouvelle Zélande, on leur offrit toutes sortes de verdure, mais ils les refusèrent; ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents;

je conseillai de les fixer avec du vinaigre ; & de les nourrir de farine & de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette maniere les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au Roi ; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la nouvelle Zélande, leur queue s'étoit non-seulement dégraissée, mais décharnée & comme desséchée, ainsi que le croupion & les fesses «.

M. de la Nux, habitant de l'isle de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette isle une race existante de ces brebis du cap de Bonne-espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles & la queue très courte ; cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que foiblement onduée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés & on ne reconnoît guere leurs variétés qu'à la longueur de la queue ; mais il est certain que, dans les isles de France & de Bourbon, toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar & du Cap, s'y sont mêlées & également perpétuées, & qu'il en est de même des bœufs grands & petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde, car il n'y avoit, dans ces isles de France & de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer ; le bœuf, le che-

val, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, &c. y ont été apportés : à la vérité les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'isle de Bourbon, & l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'isle de France; les lièvres, les perdrix & les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagascar; les pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus de dehors; les martins, ces oiseaux utiles auxquels les deux isles doivent la conservation de leurs récoltes par la destruction des sauterelles, n'y sont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux isles : les oiseaux jaunes sont venus du Cap, & les bengalis de Bengale. On pourroit encore nommer aujourd'hui les personnes auxquelles sont dues l'importation de la plupart de ces espèces dans l'isle de Bourbon; en sorte qu'excepté les oiseaux d'eau, qui, comme l'on fait, font des émigrations considérables, on ne reconnoît aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des isles de France & de Bourbon; les rats, qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces Européennes venues dans les Vaisseaux.





D U S A I G A .

M M^o PALLAS pense que le Saïga qui se trouve en Hongrie, en Transilvanie, en Valachie & en Grèce, peut aussi se trouver dans l'isle de Candie; & il croit qu'on doit lui rapporter le *Strepficeros* de Bélon. Je ne suis pas du même avis, & j'ai rapporté le *strepficeros* de Bélon (a) au genre des brebis, & non à celui des gazelles.

» Saïgis, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes, au lieu d'être branchues, sont droites & permanentes (au lieu que celles du chevreuil sont annuelles). On ne connoît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie; car celui qu'on appelle *saïga* dans la province d'Irkutzk, est le musc. Cette espèce de chèvre sauvage (le saïga) est assez commune dans certaines contrées; on en mange la chair; cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraisemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, & que d'ailleurs il est dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de son vivant, nichés entre la peau charnue & l'épiderme; c'est une grande quantité de vers blancs & gros, d'environ trois quarts

(a) Histoire des quadrupèdes, tome V, page 317.

de pouces de long, & pointus des deux côtés; on trouve la même chose aux élans, aux rennes & aux biches; les vers de ces chèvres paroissent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, & n'en diffèrent que par la grosseur. Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût étoit exactement semblable à celle du cerf (b) «. J'observerai que ce n'est que dans une saison, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, & probablement les saïgas, ont des vers sous la peau : voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du cerf, *volume VI.*

M. Forster m'a écrit, » que le saïga se trouve depuis la Moldavie & la Bessarabie, jusqu'à la rivière d'Irtish en Sibérie; il aime les déserts secs & remplis d'absynthes, auronnes & armoises, qui font sa principale nourriture; il court très vite, & il a l'odorat fort fin; mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps spongieux qui servent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terrains, dont le sol est aride & blanc en été, & couvert de neige en hiver; il a le nez large, & l'odorat si fin, qu'il sent un homme de plus d'une lieue lorsqu'il est sous le vent, & on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a observé que le

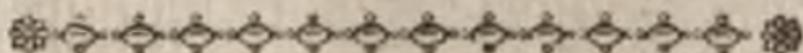
(b) Gmelin, *Voyage en Sibérie.*

saïga semble réunir tout ce qui est nécessaire pour bien courir; il a la respiration plus facile qu'aucun autre animal, ses poumons étant très grands, la trachée-artère fort large, & les narines, ainsi que les cornets du nez, fort étendus; en sorte que la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure, elle paroît pendante, & c'est probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît, car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en troupeaux, qu'on assure être quelquefois jusqu'au nombre de dix mille; cependant les Voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupe-mens; ce qui est plus certain, c'est que les mâles se réunissent pour défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards; car ils forment un cercle autour d'elles, & combattent courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins, on vient à bout d'élever leurs petits & de les rendre privés; leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps, & ne font qu'un chevreau à-la fois, & rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier; mais on la rejette en été à cause des vers qui s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont en chaleur en automne, & ils ont alors une forte odeur de musc; les cornes du saïga sont transparentes, & estimées pour différens usages; les Chinois surtout les achètent assez cher; on trouve quelquefois des saïgas à trois cornes, &

même on en voit qui n'en ont qu'une seule, ce qui est confirmé par M. Pallas; & il semble que c'est le même animal dont Rzaczinsky parle, en disant : *aries campestris* (*Baran poluy*) *unius cornu instructus spectatur in desertis locis ultra Braclaviam Oczokoviam usque protensis.*

Le saïga est de la grandeur d'une chèvre commune; les cornes sont longues d'un pied, transparentes, d'un jaune-terne, ridées en bas d'anneaux, & lisses à la pointe; elles sont courbées en arrière, & les pointes se rapprochent; les oreilles sont droites & terminées en pointe mouffe; la tête est arquée ou en chanfrein, depuis le front jusqu'au museau, &, en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis; les narines sont grandes & en forme de tube; il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure: elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles; & tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, & les femelles en sont dépourvues; la queue est courte, n'ayant à-peu-près que trois pouces de longueur; le poil du dessus & des côtés du corps, est de couleur isabelle, & celui du ventre est blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

» Saïga est un mot Tartare, qui signifie chèvre sauvage; mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, & la femelle *saïga* «.



DES GAZELLES

ET DES ANTILOPES.

DEPUIS L'ANNÉE 1764, que j'ai publié le volume XII de l'Histoire Naturelle, dans lequel j'ai traité des gazelles & des chèvres étrangères, quelques Voyageurs naturalistes ont reconnu, en Asie & en Afrique, de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux, & ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avois pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, &c. M. Pallas, Docteur en médecine, de l'Université de Leyde, a publié à Amsterdam, en 1767, un premier Ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica*; &, peu de temps après, il en a donné une seconde édition corrigée & imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica*. Nous avons lu ces deux Ouvrages avec satisfaction; l'Auteur y montre par-tout autant de discernement que de connoissance, & nous donnerons l'extrait de ses observations.

D'autre part, MM. Forster pere & fils, qui ont accompagné M. Cook dans son second voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques & les observations qu'ils ont faites sur les chèvres du cap de

Bonne-espérance , aussi bien que sur les lions marins , ours marins , &c. dont ils m'ont donné des figures très bien dessinées. J'ai reçu toutes ces instructions avec reconnoissance , & l'on verra que ces savans Naturalistes m'ont été d'un grand secours pour perfectionner l'histoire de ces animaux.

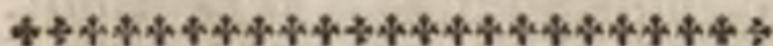
Enfin , M. Allamand que je regarde comme l'un des plus savans Naturalistes de l'Europe , ayant pris soin de l'édition qui se fait en Hollande , de mes Ouvrages , y a joint d'excellentes remarques & de très bonnes descriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connoissances qui m'ont été communiquées , & je les joins à celles que j'ai acquises par moi-même depuis l'année 1764 jusqu'en 1780.

M. Pallas impose aux gazelles & aux chèvres sauvages le nom générique d'*antilopes* , & il dit que les Zoologistes méthodistes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres , & qu'il en est plus éloigné que du genre des brebis. La Nature , selon lui , a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs & celui des chèvres. Au reste , il convient avec moi , dans son second Ouvrage , que les gazelles ne se trouvent ni en Europe ni en Amérique , mais seulement en Asie , & surtout en Afrique , où les espèces en sont très variées & fort nombreuses. Le chamois est , dit-il , le seul animal qu'on pourroit regarder comme une gazelle européenne , & le bouquetin semble faire la nuance entre les chèvres & certai-

nes espèces de gazelles. L'animal du musc, ajoute-t-il, & les chevrotains ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller ensemble, parce que les uns & les autres, dans les deux sexes, manquent de cornes, & ont de grandes dents ou défenses dans la mâchoire supérieure.

Ce que je rapporte ici, d'après M. Pallas souffre quelques exceptions, car il y a une espèce de chevrotain dont le mâle a des cornes, & le chamois qu'il prétend être du genre des gazelles & non de celui des chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres; on les a souvent vus s'accoupler, & l'on nous a même assuré qu'ils avoient produit ensemble; le premier fait est certain & suffit seul pour démontrer que le chamois est non-seulement du même genre, mais d'espèce très voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres & celui des brebis est si voisin, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en ai donné des exemples; ainsi, l'on ne peut guere admettre un genre intermédiaire entr'eux; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevreuils ou des cerfs, dont les bois tombent & se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus long-temps sur cette discussion méthodique de M. Pallas, & nous passerons aux observations nouvelles que nous avons faites sur chacun de ces animaux en particulier.



DE LA GAZELLE-PASAN.

J'E DONNE ici, d'après une peau bourrée, la figure (*planche VII*), de la Gazelle-pasan, dont j'ai parlé, *volume XII, page 212*, & de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne surmonté de ses cornes, dont j'ai fait graver la figure (*planche XXXIII du même volume XII*). M. Pallas pense avec moi, que le pasan & l'algazelle ne sont que deux variétés de la même espèce (*a*); j'ai dit *volume XII, page 213*, que ces deux espèces, l'algazelle & le pasan, me paroïssent très voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazelle n'habite guere que dans les plaines, & le pasan dans les montagnes; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvoit en faire deux espèces. J'ai même dit positivement, *page 218*, que je présumois que l'algazelle & le pasan n'étoient que deux variétés de la même espèce, & j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une fi-

(a) Voyez le volume V de l'Histoire des quad. page 287.

gure d'après les tableaux de M. Burmann (b); mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, & j'ignore si celui du pafan ressemble ou non à la figure que je donne ici (*planche VII*).

MM. Forster m'ont écrit que la gazelle-pafan porte aussi le nom de *chamois du Cap*, & celui de *chèvre du Bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du Bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng* (c), qui est différente du pafan. » Il ajoute que, dans la femelle, les cornes ne sont pas aussi grandes que dans le mâle; que ces cornes sont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend jusqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le museau, dont l'extrémité est grise; que de plus, il y a deux bandes noires qui partent du museau & s'étendent jusqu'aux cornes, & une ligne noire le long du dos qui se termine au croupion, & y forme une plaque triangulaire; qu'on voit aussi une bande noire entre la jambe & la cuisse de devant, & une tache ovale de même couleur sur le genou; que les pieds de derriere sont aussi marqués d'une tache noire sous la jointure, & qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du

(b) *Iconem hujus animalis ex Burmaniannis pariter picturis edidit D. Houttuyn tabula supra citata. Fig. 1, Miscellanea zoologica, page 8.*

(c) *Reisen. III, p. 493.*

cou, au-deffous duquel se trouve une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine; qu'enfin le reste du corps est gris, à l'exception du ventre, qui est blanchâtre, ainsi que les pieds.

» Cet animal, dit M. Forster, a près de quatre pieds de hauteur, en le mesurant aux jambes de devant; les cornes ont jusqu'à trois pieds de longueur, & ressemblent parfaitement à celles qui se trouvent dans l'Histoire Naturelle de M. de Buffon, *volume XII, planche XXXIII.* Ces gazelles ne vont point en troupes, mais seulement par paires, & il me semble que c'est le même animal que le *parasol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaisance (d) α.

(d) Voyage au Congo, tome I, page 494.



 ADDITION à l'article du PASAN.

Par M. le Professeur ALLAMAND (e).

M^r. DE BUFFON a donné à la *Gazelle du Bézoard*, le nom de *Pasan*, qui est celui que les Orientaux lui donnent (f). Il n'en a vu que le crâne surmonté de ses cornes, dont M. Daubenton a donné une description fort exacte. On trouve souvent de ces cornes dans les Cabinets de curiosités naturelles (g); j'en ai placé deux dans celui de notre Université, qui m'ont été envoyées du cap de Bonne-espérance; mais l'animal qui les porte a été peu connu jusqu'à présent: je tuis même tenté de dire qu'il ne l'a point été du tout: car je doute fort que ce soit le même qui a été indiqué par Kœmpfer sous le nom de *pasen* ou *pasan*. La description qu'il en a donnée ne lui convient point à plusieurs égards (h), & la figure dont il

(e) Voyez le volume IV des supplémens à l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

(f) Voyez le tome V de l'Histoire des quad.

(g) Voyez *Museum Wormianum*, p. 339. *Jacobi museum regium hafniense*, p. 24. Catalogue du Cabinet de M. Devila, tome I, p. 497.

(h) Voici tout ce qu'il en dit: *Genitrix (Bezoardici lapidis) est fera quadam montana caprini generis, quam incolæ pasen, nostrates capricervam nominant, destituti*



La Gazelle-Pagan.

Pillemer, fils. aqua.

l'a accompagnée, toute mauvaise qu'elle est, représente sûrement un animal différent.

Tous les autres Auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard, sont peu d'accord entr'eux, quoilqu'ils lui donnent le même nom pafan. Tavernier, qui en a eu six vivantes, se contente de dire que ce sont de très jolies chèvres, fort hautes & qui ont un poil fin comme la soie (i). Chardin assure que le bézoard se trouve aux Indes dans le corps des boucs & des chèvres sauvages & domestiques, & en Perse dans le corps des moutons (k). Le P. Labat a donné une figure de l'animal qui porte le bézoard en Afrique (l); mais c'est la copie de celle qu'a donnée Pomet dans son histoire des drogues, & qui est celle d'une chèvre avec des cornes chargées de deux ou trois andouillers, c'est-à-dire, d'un animal fabuleux. Cluius,

vore, quæ utrumque sexum exprimat. Animal pilis brevibus ex cinereo rufis vestitur, magnitudinem capræ domesticæ, ejusdemque barbatum caput obtinens. Cornua femina nulla sunt, vel exigua; cornua longiora & liberalius extensa gerit, annulisque distincta insignioribus, quorum numeri annos ætatis referunt; annum undecimum vel duodecimum rarò exhibere dicuntur, adeoque illum ætatis annum haud excedere: reliquum corpus à cervinâ formâ colore & agilitate nihil differt. Timidissimum & maxime fugitivum est, inhospita asperrimorum montium incolens, & ex solitudine montanâ in campos rarissimè descendens. Kæmpferi, Amænit. Exot. 398.

(i) Voyage de Tavernier, seconde partie, p. 389.

(k) Voyage de Chardin, tome III, p. 19.

(l) Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, par le P. Labat, tome III, p. 79.

ou plutôt Garciaz, dit que le bézoard se trouve dans le ventricule d'une sorte de bouc (*m*), dont il a fait représenter une corne; elle ne ressemble point à celle de notre pafan. La figure qu'Aldrovande a donnée de cet animal, est celle de l'antilope (*n*), & Klein a copié ce qu'il en dit (*o*). L'auteur de l'Histoire Naturelle, qui se publie en Hollandois, a fait représenter l'algalzel (*p*) pour l'animal qui fournit le bézoard.

Que faut-il conclure de ces différentes descriptions, & de plusieurs autres qu'on pourroit y ajouter? C'est qu'on trouve des bézoards dans diverses espèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'est bien connue; ainsi, ce n'est pas sans raison que j'ai dit que l'animal que je vais décrire a été inconnu jusqu'à présent, qu'il étoit peut être différent du pafan de Kœmpfer. On en trouve cependant une figure passable, quoique fautive à bien des égards, dans les *Deliciae naturæ selectæ* de Knor; mais cet auteur s'est sûrement trompé en le prenant pour la chèvre bleue de Kolbe; il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni les sabots.

C'est encore à M. le Docteur Klockner,

(*m*) *Clusii exotica*, p. 216.

(*n*) *Aldrovandus de quadrupedibus bisulcis*, p. 756.

(*o*) *Jacobi Theodori Klein. Quadrupedum disposito*, page 19.

(*p*) *Natuurlyke historie of uitvoerige 'beschryving der dieren, &c. Eerste deels, derde stuk, tab. XXIV, fig. 1.*

qu'on doit la connoissance de ce bel animal; il a eu occasion d'en acheter une peau bien complète qu'il a préparée avec sa dextérité ordinaire. On lui a dit qu'elle avoit été envoyée du cap de Bonne-espérance, & je n'en doute pas, puisque les différentes cornes que nous avons ici nous viennent de cet endroit; & de plus, c'est vraisemblablement le même animal qui a été tué par M. le Capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois occasion de citer le témoignage. Cet Officier étant à une assez grande distance du Cap, vit sortir d'un petit bois une très belle chèvre qui avoit des cornes fort longues & droites, & dont la tête étoit singulièrement bigarrée de couleurs tranchantes; il tira dessus à balle, & le coup l'ayant fait tomber, il accouroit pour l'examiner de près, mais l'Hottentot qui l'accompagnoit le retint, en lui disant que ces animaux étoient très dangereux, qu'il arrivoit souvent que n'étant que blessés ou tombés de peur, ils se relevoient tout d'un coup, & se jetant sur ceux qui les approchoient, il les perçoient de leurs cornes qui sont très pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il lui tira un second coup, qui le convainquit qu'elle étoit bien morte. Comme M. Gordon est retourné au Cap, d'où nous avons bien des choses curieuses à attendre de lui, je ne puis pas lui montrer la figure de notre paskan, pour être assuré que c'est le même animal qu'il a vu. La description que j'en vais donner est tirée de ce que M.

Klockner m'en a écrit; ainsi, l'on peut compter sur son exactitude.

La taille de cet animal est un peu plus petite que celle du condoma; la forme de sa tête ne ressemble point à celle du cerf ni à celle du nanguer de M. de Buffon (9); mais le singulier mélange des couleurs dont elle est ornée, la rend fort remarquable; le fond en est d'un beau blanc; entre les deux cornes il y a une tache noire qui descend environ deux pouces sur le front, & qui s'étendant de côté & d'autre jusqu'à la moitié des cornes, y paroît carrée sans une petite pointe qui s'avance du côté du nez; une autre grande tache, aussi noire, couvre presque tout l'os du nez; &, des deux côtés, elle se joint avec deux bandes de même couleur, qui prenant leur origine à la racine des cornes, traversent les yeux, & descendent jusqu'au-dessous de la mâchoire inférieure, où elles deviennent brunes; de pareilles bandes noires, qui passent par les yeux, sont rares dans les quadrupèdes: il n'y a que le blaireau & le coati qui nous en fournissent des exemples; l'extrémité du museau est d'un blanc de neige. L'on comprend que ce bizarre assemblage de couleurs, offre un coup-d'œil très frappant; s'il se trouvoit sur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé n'auroient pas manqué d'en

(9) Voyez le tome V, planche XXII.

faire mention : Kœmpfer l'auroit-il insinué en disant, que pour juger si ces animaux renferment des bézoards, on observe leurs sourcils & les traits de leur front; s'ils sont bien noirs, c'est une bonne marque (r)?

Le poil court, qui couvre les côtés, les cuisses & la croupe de cet animal, n'est guere moins remarquable par sa couleur, il est d'un gris-cendré tirant sur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier; sa queue est brune presque jusqu'à son extrémité qui est noire; cette couleur brune s'étend sur le dos, où elle forme une bande assez large, prolongée jusqu'aux épaules; là les poils sont plus longs & se dirigent en tous sens, en figure d'étoile, & continuent de couvrir le dessus du cou; ils deviennent plus courts en s'approchant de la tête, sur laquelle ils disparaissent; ils sont tournés en avant, & ainsi ils forment une espèce de crinière; la partie inférieure des jambes de devant est blanche; mais il y a une tache ovale de couleur de marron-foncé, presque noire, qui commence au-dessus des sabots, & qui a cinq pouces de longueur & sur un pouce de largeur; on voit une semblable tache sur les pieds de derrière, mais plus mêlée de poils blancs; elle s'étend tout le long de

(r) Voici ses propres expressions. *Addebat alius incertæ auctoritatis, etiam supercilia ac lineamenta frontis observanda esse, quæ si insigniter nigricent, præsentiam lapides confirmare.* Amœnit. Exot. p. 400.

la face antérieure de la jambe , sur laquelle elle paroît comme une simple ligne , de couleur de plus en plus claire , jusqu'à ce qu'elle se confonde avec des poils d'un brun presque noir , qui couvrent le devant des cuisses & qui y paroissent comme une bande large de trois ou quatre doigts ; cette bande est continuée sur la partie inférieure du corps , qu'elle sépare du ventre , & elle s'étend jusqu'aux jambes de devant , dont elle environne le haut & descend même assez bas.

On voit encore aux deux côtés de la croupe , une autre grande tache ovale , qui descend presque jusqu'à la jambe ; les poils qui la composent sont d'un brun-clair tirant sur le jaune & leur pointe est blanche ; sur le cou , il y a une bande brune qui s'étend jusqu'aux jambes antérieures , où l'on remarque quelques restes de longs poils , dont il semble que la gorge a été garnie.

Les oreilles ressemblent assez à celles du condoma ; leur longueur est de sept pouces , & leur largeur de quatre pouces & demi ; elles sont bordées en haut d'une rangée de poils bruns ; les cornes sont presque droites , à une légère courbure près qu'on a peine à remarquer ; elles sont noires , & leur longueur est de deux pieds un pouce , ce qui me faisoit croire qu'elles n'étoient pas encore parvenues à toute leur hauteur. Celles que j'ai placées au cabinet de notre Académie , égalent deux pieds quatre pouces , & la circonférence de leur base est de six pouces. Ces cornes sont très exactement repré-

sentées dans la figure qu'en a donnée M. de Buffon, & on ne peut rien ajouter à la description qu'en a faite M. Daubenton (f); elles sont environnées d'anneaux obliques jusqu'à la moitié de leur longueur, & le reste en est lisse & terminé par une pointe fort aiguë.

La corne des pieds offre une singularité qu'il ne faut pas omettre; la partie inférieure de chacun des sabots, a la figure d'un triangle isocèle fort allongé; au lieu que, dans les autres animaux à pieds-fourchus, elle forme un triangle presque équilatéral; cette configuration donne au pied du paskan une base plus étendue, & par-là même plus de fermeté; au-dessus du talon il y a deux ergots noirs fort pointus, & longs d'un pouce & demi; le port de cet animal a quelque chose de fort gracieux, & soit qu'on le range dans la classe des gazelles, à laquelle il paroît qu'il appartient, puisqu'il n'a point de barbe, soit qu'on le compte parmi les chèvres, c'est sûrement une espèce très distinguée par sa couleur & par ses taches, aussi-bien que par ses cornes; il a le cou moins long que la plupart des animaux de ce genre; mais cela ne diminue en rien sa beauté. Il est très vraisemblable, à en juger par la forme des cornes de ses pieds, qu'il habite sur les montagnes, & cela dans des lieux

(f) Voyez le volume V.

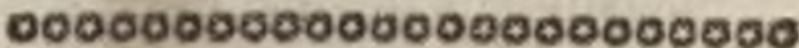
assez éloignés du Cap, puisque jusqu'à présent il n'a été connu que des Hottentots. Voici une Table de ses dimensions.

pieds. pouces. lignes.

Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	4	11	0
Hauteur du train de devant.	3	2	0
Hauteur du train de derrière	3	1	0
Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'aux cornes.	0	7	8
Longueur des oreilles.	0	7	0
Largeur du milieu des oreilles.	0	4	2
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure, qui est très peu remarquable.	2	1	8
Circonférence des cornes à leur base.	0	6	8
Distance entre leurs bases.	0	0	9
Distance entre leurs pointes.	0	9	8
Longueur de la queue.	1	1	10
Longueur des plus longs poils de la queue.	0	9	0
Longueur des poils qui forment la crinière.	0	2	8
		Longueur	

	pieds. pouces. lignes.		
Longueur des sabots.	0	4	8
Leur circonférence.	0	7	8
Epaisseur de la peau, tant de la poitrine que des cotés.	0	0	3





DE LA GAZELLE ANTILOPE.

M. PALLAS observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, surtout dans le genre des chèvres sauvages & des gazelles, dont les noms donnés par les Anciens, demeureront éternellement équivoques; celui de *cervi capra* que j'ai dit être le même animal que le *strepficeros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, & c'est la vérité qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes (a), & nous avons donné non-seulement les cornes, mais le squelette entier de cet animal (b). Je pensois alors qu'il étoit l'un des cinq que MM de l'Académie des Sciences avoient dissequé sous le nom de gazelle; mais M. Pallas me fournit de bonnes raisons d'en douter; j'avois cru de même que la corne dessinée, *planche xxxvi, figure 2*, pouvoit appartenir à une espèce différente de notre antilope; mais M. Pallas s'est assuré qu'elle appartient à cette espèce, & que la seule différence qu'il y ait, c'est que la corne représentée dans notre *planche xxxvii, si-*

(a) Aldrovand. de quadrup. bis. page 256.

(b) Volume XII, planche xxxv, édition en 31 vol.



1 L'Antilope mâle. 2 La femelle.

gure .2 , volume XII, appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites sont du même animal.

J'ai dit que l'espèce de l'antilope paroïsoit avoir des races différentes entr'elles (c), & j'ai insinué qu'elle se trouvoit non-seulement en Asie, mais en Afrique, & surtout en Barbarie où elle porte le nom de *lidméc*. M. Pallas dit la même chose, & il ajoute à plusieurs faits historiques, une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

» J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner & de bien décrire ces animaux qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de M^{gr}. le Prince d'Orange, lesquels, quoiqu'amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande; on les garde avec les axis ou daims moucherés; ils vivent en paix & y élèvent également leurs petits.

» Le premier mâle étoit déjà vieux lors de son arrivée, & la femelle étoit adulte; ce mâle est mort en 1766, mais la femelle étoit encore vivante alors, & quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765; le mâle qui étoit très sauvage ne s'est jamais apprivoisé; la femelle au contraire est très familière; on la fait aisément approcher & suivre en lui présentant du pain; elle se lève comme

(c) Histoire Naturelle, volume XII, p. 216.

les axis sur les pieds de derriere pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut ; cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente , elle donne même des coups de tête comme un bélier ; on voit alors la peau & son poil frémir ; les jeunes , à l'exemple du pere , sont sauvages & fuient lorsqu'on veut les approcher ; ils vont en troupes marchant d'abord assez doucement , ensuite par petits sauts , & quand ils précipitent leur fuite , ils bondissent & font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix , cependant les gardes de la ménagerie déposent que , dans le temps du rut , les mâles ont une espèce de hennissement. On les nourrit comme les autres animaux ruminans , & ils supportent assez bien nos hivers ; ils aiment la propreté , car la troupe entiere choisit un terrain pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe ; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas ; les mâles en usent en toutes saisons , ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines ; l'accouplement ne dure que très peu de temps ; la femelle porte près de neuf mois , ne produit qu'un petit qu'elle allaite sans se refuser à en allaiter d'autres ; les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance , après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les meres lorsquelles se séparent de la troupe. . . . Ces animaux croissent pendant trois ans , & ce n'est guere qu'à cet âge

que les mâles sont en état d'engendrer; les femelles sont mûres de meilleure heure & peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles & les femelles; mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos, par un caractère encore moins équivoque, c'est qu'il ne leur vient jamais de cornes sur la tête, tandis que dans le mâle on peut appercevoir les rudimens des cornes dès l'âge de sept mois, & ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans; c'est alors aussi que les bandes blanches du dos & de la tête commencent à s'évanouir, la couleur des épaules & du dos noircit, & le dessus du cou devient jaune; ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge. . . . Les cornes croissent bien lentement. . . . Ces animaux, surtout après leur mort, ont une légère odeur qui n'est pas désagréable, & qui est pareille à celle que les cerfs & les daims exhalent aussi après leur mort. . . . Au reste, cet animal approche de l'espèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés, du cou & du corps, par les touffes de poil au-dessous des genoux, dans les jambes de devant; elle approche du tzeiran & de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois espèces; mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune espèce où le

mâle & la femelle devenus adultes, soient de couleurs aussi différentes que dans celle-ci «.

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle & de la femelle en deux planches séparées qui m'ont paru très bonnes; je les ai fait copier & graver ici (*planche VIII*). Voici encore quelques remarques de M. Pallas sur les parties extérieures de cet animal.

» Il est à-peu-près de la même figure de notre daim d'Europe, cependant il en diffère par la forme de la tête & il lui cède en grandeur; les narines sont ouvertes, la cloison qui les sépare est épaisse, nue & noire... Les poils du menton sont blancs, & le tour de la bouche brun; la langue est plane & arrondie; les dents de devant sont au nombre de huit, celles du milieu sont fort larges & bien tranchantes, & celles des côtes plus aiguës. . . Les yeux sont environnés d'une aire blanche, & l'iris est d'un brun-jaunâtre; il y a une raie blanche au-devant des yeux, au commencement de laquelle se trouvent les narines; les oreilles sont assez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs & couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête. . . Les jambes sont longues & menues, mais celles de derrière sont un peu plus hautes que celles de devant; les sabots sont noirs, pointus & assez ferrés l'un contre l'autre; la queue est plate & nue par-dessous vers son origine; la verge du mâle est appliquée longitudinalement sous le ventre; le scrotum

est si ferré entre les cuisses, que l'un des testicules est devant & l'autre derriere; le poil est très fort & très roide au-dessus du cou & au commencement du dos; il est blanc comme neige sur le ventre & au-dans des cuisses & des jambes, ainsi qu'au bout de la queue «.



DE LA GAZELLE TZEIRAN.

M^o. PALLAS remarque, avec raison, que MM. Houttuyn & Linnæus ont eu tort de nommer *cervicapra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du cervi capra de Dodard & de Jonston, qui sont très différentes de celle de notre tzeïran; mais M. Pallas auroit dû adopter le nom tzeïran que cette gazelle porte dans son pays natal, & l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pigargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal est plus grand que le daim; la description qu'il en donne ajoute peu de chose à ce que nous en avons dit, & la signification du mot *pigargus* ne peut pas distinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-dessus de la queue.

MM. Forster pere & fils, m'ont donné sur cet animal les notices suivantes. » Jus-
qu'ici on ignore, disent-ils, s'il y a des tzeïrans en Afrique, & il paroît qu'ils affectent le milieu de l'Asie; on les trouve en Turquie, en Perse, en Sibérie, dans le voisinage du lac Baikal, en Daourie & à la Chine. M. Pallas décrit une chasse à l'arc avec des flèches très lourdes, qu'un grand nombre de chasseurs décochent à la-fois sur ces animaux qui vont en troupes. Quoi-



La Gazelle Tzeiran.



qu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouvement, & pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis & pressés par les chiens & par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, & préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, & mettent bas au mois de Juin. Les mâles ont sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale qui est assez grand, & dans lequel est un orifice particulier; ces sacs ressemblent à la poche du musc, mais ils sont vides, & ce n'est peut-être que dans la saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx, lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement. On prend quelquefois des faons de tzeiran, qui s'appriivoisent tellement qu'on les laisse aller se repaître aux champs, & qu'ils reviennent régulièrement le soir à l'étable; lorsqu'ils sont apprivoisés, ils prennent en affection leur maître; ils vont en troupes dans leur état de liberté, & quelquefois ces troupes de tzeirans sauvages se mêlent avec les troupeaux de bœufs & de veaux ou d'autres animaux domestiques; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme; ils sont de la grandeur & de la couleur du chevreuil & plus roux que fauves; les cornes sont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux & courbées en ar-

rière de la longueur d'un pied; la femelle ne porte point de cornes «.

Je vais ajouter à ces notices de MM. Forster, la description & la figure (*planche IX*) du tzeïran que M. le Professeur Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'Histoire Naturelle, supplément, *tome IV*, page 151 & suiv.

» On a vu, dit ce savant Naturaliste, dans l'article où j'ai parlé du pafan, que je doutois fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom, fût celui qu'on appelle ainsi dans l'Orient; cependant je lui ai conservé ce nom, parce que c'est vraisemblablement le même que le pafan de M. de Buffon. Une semblable raison m'engage à nommer *tzeïran* l'animal qui est représenté (*planche LXIII*) (*d*). Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le Docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand; ses cornes sont les mêmes que celle que M. de Buffon a trouvée dans le Cabinet du Roi (*e*), & qu'il a jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeïran*, & les Persans *ahy*. Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblance avec les cornes que Kœmpfer a données à son tzeïran dans la figure qu'il en a fait graver;

(*d*) Voyez le tome IV du supplément, édition de Hollande.

(*e*) Voyez le tome XII, *planche XXXIII*, fig. 6.

mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guere se former une idée de l'animal qu'elle doit représenter; & d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description que Kœmpter en a donnée (f), & même dans la planche on trouve le nom de *ahu* sous la figure de l'animal qui, dans le texte, porte le nom de pafan, & celui de pafan sous la figure du tzeïran; si le tzeïran de cet auteur est, comme M. de Buffon paroît le supposer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ses Voyages en Sibérie, & qu'il a appelé *dsheren*, & dont il a donné la figure dans les nouveaux Actes de l'Académie de St. Pétersbourg (g), sous le nom de *caprea campestris gutturosa*; il est encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne, car elle ne ressemble aucunement à celles que porte le *dsheren* de M. Gmelin, si au moins on peut compter sur la figure qu'il en a publiée, & qui le représente avec de courtes cornes de gazelle, tandis que, dans le texte, il est dit qu'elles sont semblables à celles du bouquetin.

» M. Pallas nomme le tzeïran *antilope pygargus* (h), & il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui suppose, puisqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée;

(f) *Kampferi amanitates exotica*, p. 404.

(g) Voyez-en le tome V, p. 347, & la planche 1x.

(h) *Spicilegia zoologica*, Fascicul. I, p. 10.

& cependant dans la description qu'il en a faite, il dit que ses cornes sont recourbées en forme de lyre, & plus petites à proportion que celles de la gazelle; or il n'y a qu'à jeter les yeux sur la figure qu'il cite, pour se convaincre qu'elle représente une corne très différente de celles qu'il décrit.

» Je ne déciderai point si l'animal dont je vais parler est le véritable tzeïran de Kœmpfer ou non; pour lui en conserver le nom, il me suffit qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de Buffon lui attribue; l'on n'en doutera pas si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est représentée dans la *planche XXXIII, figure 6 du XIIe volume*, avec celle que porte notre tzeïran; elles sont annelées de même, & quelques-uns de leurs anneaux se partagent en forme de fourche; leur courbure est aussi semblable, & leur grosseur ne paroît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimensions que nous en donnerons, avec celles que M. Daubenton en a rapportées (i). Je n'oserai pas en dire autant de la corne qui est gravée dans Aldrovande, *lib. 1, de bifulcis, page 757*. Les anneaux de celle-ci me semblent être différens, aussi-bien que sa longueur, sa grosseur & sa courbure; cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que c'est la même que celle qu'il donne au tzeïran. Cet animal est rangé par Kœmpfer

(i) Voyez le tome XII.

parmi ceux qui portent des bézoards, & Aldrovande a fait représenter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

» J'ai déjà remarqué que c'est à M. le Docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeiran, & c'est à lui aussi que l'on est redevable de la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de soin, & elle est actuellement un des principaux ornemens du riche Cabinet d'Histoire Naturelle que feu M. J. C. Sylvius Van Lennep, Conseiller & Échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la Société Hollandoise des Sciences, établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau, ne put lui dire de quel endroit elle avoit été envoyée; mais la maniere dont elle étoit emballée, & quelques autres circonstances, lui firent juger qu'elle venoit du Cap.

» Cet animal a la grandeur & la figure d'un cerf, mais son front avance plus en avant; sa couleur est d'un gris blanchâtre, où se trouvent quelques poils tirant sur le noir; sous le ventre, il est tout-à-fait blanc; la tête est d'un gris plus sombre, & au-devant des yeux il y a une large tache d'un blanc-pâle qui descend, en devenant moins large, presque jusqu'au coin de la bouche; ses cornes forment un arc-de-cercle, mais dont la courbure est plus forte que celle de la corne qui est représentée dans la *planche XXXIII, figure 6 du XIIIe tome*; elles sont noires & creuses; elles sont environnées d'an-

neaux circularies jusqu'aux trois quarts de leur longueur, & ces anneaux sont plus éminens du côté opposé; le reste de ces cornes est fort lisse & se termine en une pointe très aiguë.

» Les oreilles sont pointues & d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

» Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est un peu plus mince; les poils qui le couvrent, tant en dessus qu'en dessous, sont singulièrement arrangés: sur une moitié ils sont dirigés vers en bas, & sur l'autre moitié ils sont tournés vers en haut: un pareil arrangement a lieu sur le dos; sur la partie antérieure, les poils sont dirigés vers la tête, & sur la partie postérieure jusqu'à la queue, ils sont placés en sens contraire, & ils sont d'une couleur plus sombre; de côté & d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en rond & semblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.

» La queue est plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, & elle est terminée par une touffe de poils.

» Les jambes ressemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de broches de poils sur le genou; celles de devant sont tant soit peu plus courtes que celles de derrière; au lieu d'ergots au-dessus des talons, il y a une simple éminence ou bouton.

» En général, cet animal se rapproche plus de la race des boucs que de toute autre es-

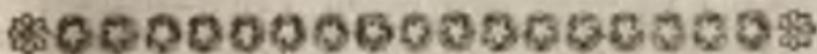
pèce ; si c'est le tzeïran de Kœmpfer, sa femelle n'a point de cornes ou n'en a que de très petites. On se formera des idées plus justes de sa grandeur, par les dimensions que M. Klockner en a prises.

pieds. pouces. lignes.

Longueur du corps mesurée le long du dos, depuis le bout du museau jusqu'à la queue.	5	10	8
Hauteur du train de devant.	3	6	9
Hauteur du train de derriere.	3	7	8
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes. . .	0	9	0
Longueur de la tête jusqu'aux oreilles.	1	1	0
Longueur des oreilles. .	0	8	0
Longueur des cornes prise en suivant leur courbure. .	2	2	2
Contour des cornes près de la tête.	0	6	7
Circonférence du corps derriere les jambes de devant.	4	0	5
Circonférence du milieu du corps.	4	2	6
Circonférence devant les jambes de derriere. . . .	4	3	4
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la poitrine. . . .	1	11	8

	pieds. pouces. lignes.		
Hauteur des jambes de der- riere	2	3	0
Longueur de la queue. . .	0	9	5
Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue.	0	3	3





DE LA GRIMME.

JE DOIS ajouter à ce que j'ai dit de cet animal (a), quelques remarques de MM. Forster.

» Le Docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-espérance; mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenoit au chevrotain à musc. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles, & après lui M. Pallas ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du Prince d'Orange, en a donné une belle & très exacte description (b). M. Vosmaër, Directeur de cette Ménagerie, se plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoissance exacte de cet animal au public, cependant il n'étoit pas capable de corriger la description du savant Pallas, qui est un excellent Zoologue. Etant au cap de Bonne-espérance, je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnoit pour celle d'une chèvre plongeante (Duy-

(a) Voyez Histoire Naturelle, volume XII, p. 308 ; le vol. V de cette hist. des quadrup. page 323. & volume VIII, p. 122

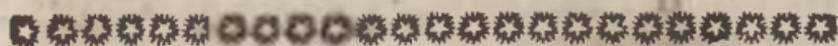
(b) Nota. C'est cette même figure que j'ai donnée, volume VIII, quadrup. planche V.

kerbok); & j'appris qu'on l'appelloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenoit toujours parmi les brossailles, & que, dès qu'elle appercevoit un homme, elle s'élevoit par un saut pour découvrir sa position & ses mouvemens, après quoi elle replongeoit dans les brossailles, s'enfuyoit, & de temps en temps reparoissoit pour reconnoître si elle étoit poursuivie. M. Pallas avoit connoissance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe, mais il ne savoit pas que c'étoit le même animal que la grimme; il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore informé que, dans cette espèce, la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil sur le front; les cornes n'ont que quatre pouces de longueur, elle sont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux peu distincts; elles m'ont paru un peu comprimées, avec une strie sans rides sur la face postérieure; le reste jusqu'à la pointe en est lisse; on m'a aussi assuré que cette grimme n'excédoit jamais la grandeur d'un faon de daim «.





1 La Gazelle ou chèvre sautante du Cap. . 2 Le Klippspringer.



DE LA GAZELLE

OU CHÈVRE SAUTANTE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

NOUS DONNONS ici (*planche X*), la figure de cet animal d'après un dessin qui m'a été communiqué par M. Forster, & qu'il a fait d'après nature vivante. Il me paroît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, surtout dans de certains temps de l'année, où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de plusieurs espèces, il a reconnu que la forme & la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, & que, dans la même espèce, on trouve des individus dont les cornes sont de différente grandeur & contournées différemment.

Au reste, il paroît que, dans les terres du cap de Bonne - espérance, il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes, car on m'a donné un dessin que j'ai

fait graver (*planche X, figure 2*), dont l'animal porte le nom de *klipspringer*, sauteur de rochers, & dont nous parlerons dans l'article suivant. En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante (*planche X, fig. 1*), on voit que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites & moins longues, sa queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre sautante; ces différences me paroissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de ces chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'étoit pas bien connue.

» Les Hollandois du cap de Bonne-espérance, appellent, dit-il, ces animaux *springbok*, chèvres sautantes; elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, & n'approchent les colonies du Cap, que lorsque la grande sécheresse ou le manque d'eau & d'herbage les force de changer de lieu; mais c'est alors qu'on en voit des troupes, depuis dix mille jusqu'à cinquante mille, quoiqu'elles soient toujours accompagnées ou suivies par les lions, les onces, les léopards & les hyènes qu'on appelle au Cap *chiens sauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint, le corps d'armée est en moins bonne chair, & l'arrière-garde est fort maigre & mourant de faim, mangeant jusqu'aux racines des plantes dans ces terrains pierreux; mais

en s'en retournant, l'arrière-garde devient à son tour plus grasse, parce qu'elle part la première & l'avant-garde, qui alors se trouve la dernière, devient plus maigre. Au reste, ces chèvres ne sont point peureuses lorsqu'elles sont ainsi rassemblées, & ce n'est même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut passer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'apprivoisent aisément; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, &c. les mâles sont assez pétulans & méchans même en domesticité, & ils donnent des coups de cornes aux personnes qu'ils ne connoissent pas; lorsqu'on leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense, & parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de trois ans, que nous avons prise au Cap, & qui étoit fort farouche, s'apprivoisa sur le Vaisseau, au point de venir prendre du pain dans la main, & elle devint si friande de tabac, qu'elle en demandoit avec empressement à ceux qui en usoient; elle sembloit le savourer & l'avaler avec avidité; on lui donna une assez grande quantité de tabac en feuille qu'elle mangea de même avec les côtes & les tiges de ces feuilles; mais nous remarquâmes en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avoit embarquées sur le Vaisseau pour avoir du lait, mangeoient aussi très volontiers du tabac.

» Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne

au milieu du dos, & finit vers le croupion en s'élargissant; cette tache blanche n'est pas apparente sur le dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entourent; mais, lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

» Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale, mais le corps & les membres en sont plus délicats & plus déliés; les jambes sont plus hautes; le pelage en général est d'un fauve-jaunâtre ou d'une couleur de canelle vive; la partie postérieure des pieds; une partie du cou, la poitrine, le ventre & la queue, sont d'un assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue qui est noire; le blanc du ventre est bordé par une bande d'un brun-rougeâtre, qui s'étend tout le long du flanc; il y a aussi une bande de brun-noirâtre, qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche; & sur le front une autre bande triangulaire de fauve-jaunâtre, qui descend quelquefois jusque sur le museau où elle finit en pointe, & qui en remontant sur le sommet de la tête, où elle s'élargit se joint au fauve-jaunâtre du dessus du corps; le reste de la tête est de couleur blanche, elle est de forme oblongue; les narines sont étroites & en forme de croissant; leur cloison répond à la division de la lèvre supérieure qui est fendue, & c'est-là qu'on remarque un amas de petites éminences hémisphériques, noires, dénuées

de poils & toujours humides ; les yeux sont grands, vifs & pleins de feu, l'iris est de couleur brune ; sous l'angle antérieure de chaque œil il y a un larmier dont l'orifice est presque rond ; les oreilles sont à-peu-près aussi longues que la tête entière ; elles forment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent ensuite & finissent en pointe mouffe ; le cou est assez long, grêle & un peu comprimé sur les côtés ; les jambes de devant paroissent moins hautes que celles de derrière qui sont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal semble se balancer de côté & d'autre ; les sabots des quatre pieds sont petits, de forme triangulaire & de couleur noire, de même que les cornes qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la base, & qui se terminent en une pointe lisse.

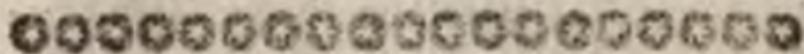
» Il semble que ces chèvres sautantes aient quelque pressentiment de l'approche du mauvais temps, surtout du vent du sud-est qui, au cap de Bonne - espérance, est très orageux & très violent ; c'est alors qu'elles font des sauts & des bonds, & que la tache blanche qui est sur le dos & le croupion paroît à découvert ; les plus vieilles commencent à sauter & bientôt tout le reste de la troupe en fait de même. La femelle, dans cette espèce, a des cornes ainsi que le mâle, & la corne qui est figurée dans le tome XII de l'Histoire Naturelle, est celle d'un vieux mâle. Au reste, les cornes sont de figures si différentes dans ces animaux, que, si on vouloit ranger l'ordre

des gazelles par ce caractère, il y auroit des chèvres sautantes dans toutes les divisions «.

Après avoir comparé cette description de M. Forster, & la figure que nous donnons ici (*planche X*) de cette chèvre sautante du Cap, il paroîtroit au premier coup-d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, & dont il donne la description & la figure dans le nouveau supplément à mon Ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781, & que j'ai fait copier ici (*plurche X*), cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok*, & non pas *bontebok* par les Hollandois du Cap.

Il se pourroit donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fut de la même espèce ou d'une espèce très voisine de celle que M. Allamand a nommée la gazelle à bourse sur le dos, d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'apperçoit la bande blanche, qui est sur le dos, que quand cette chèvre ou gazelle coure ou saute, & qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos : voici ce que ce savant Naturaliste en a publié dans le supplément à mes Ouvrages, *Volume IV*, édition de Hollande, page 142.





DE LA GAZELLE

A BOURSE SUR LE DOS.

Par M. ALLAMAND.

AVEC sa sagacité ordinaire , M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles , il en a exactement décrit & déterminé toutes les différentes espèces qui sont parvenues à sa connoissance , & il en a connu plus que personne avant lui ; mais , dans la nombreuse liste qu'il nous en a donnée , il n'a pas cru qu'il les avoit toutes comprises. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique , dont l'intérieur est presque encore entièrement inconnu ; ainsi , on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en est une preuve ; c'est à M. le Capitaine Gordon que nous en sommes redevables. Cet Officier , que j'ai eu plus d'une fois occasion de nommer , joint à toutes les connoissances de l'art militaire , un vif desir d'enrichir l'Histoire Naturelle de nouvelles découvertes : c'est ce qui l'a déterminé , il y a quelques années , à entreprendre un voyage au cap de Bonne-espérance , & à y retourner

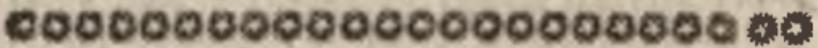
L'année passée, après avoir obtenu de la compagnie des Indes, un emploi de confiance, qui ne pouvoit être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme Naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres, qu'il a déjà découvert trois animaux qu'il m'envoie, & qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connoître la gazelle qui fera le sujet de cet article, & qu'il avoit placée dans la ménagerie du Prince d'Orange. C'étoit la seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avoit amenées avec lui.

Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, Receveur de la Compagnie des Indes, amateur bien connu par sa Ménagerie précieuse d'oiseaux vivans, & par son Cabinet d'oiseaux préparés très rares. Cette gazelle ressemble presque en tout à la gazelle commune, décrite par MM. de Buffon & Daubenton (a); elle a les cornes annelées & contournées de la même façon, & également noires; elle est de la même couleur, avec les mêmes taches; elle est un peu plus grande, mais ce qui la distingue, est une raie de poils blancs longue de dix pouces, qui au premier coup-d'œil n'offre rien de particulier, & qui placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue; quand elle

(a) Voyez tome XII, p. 97 & 115, in-4^o.

court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir & se convertir en une grande tache blanche, qui s'étend presque de côté & d'autre sur toute la croupe; voici comment cela s'opère : l'animal a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque; le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, & c'est l'extrémité de ces poils qui, passant entre les deux lèvres, paroît être une raie ou ligne blanche; lorsque la gazelle court, cette bourse s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert, & dès qu'elle s'arrête, la bourse se referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu long-temps dans ce pays, elle est morte quelques mois après son arrivée; elle étoit fort douce & craintive, la moindre chose lui faisoit peur & l'engageoit à courir. J'ai joui très souvent du plaisir de lui voir ouvrir sa bourse.





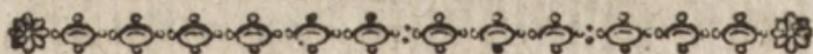
LE KLIPPSPRINGER

ou SAUTEUR DES ROCHERS.

VOICI la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante dont MM. Forster ont bien voulu me donner le dessin, & que j'ai fait graver (*planche X, figure 2*). » M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leste de tous ceux de son genre; il se tient sur les rochers les plus inaccessibles, & lorsqu'il apperçoit un homme, il se retire d'abord vers des places qui sont entourées de précipices; il franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, & sur des profondeurs affreuses; & lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites saillies de rocher, où l'on croiroit qu'à peine il y eût assez d'espace pour le recevoir; quelquefois les chasseurs qui ne peuvent les tirer que de très loin & à balle seule, les blessent & les font tomber dans le fond des précipices. Leur chair est excellente à manger, & passe pour le meilleur gibier du pays; leur poil est léger, peu adhérent & tombe aisément en toute saison; on s'en sert au Cap pour faire des matelas, & même on pique avec ces poils des jupes de femmes.

» Ce sauteur des rochers est de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues; sa tête est arrondie, elle est d'un gris-jaunâtre, marquée par-ci par-là de petites raies noires; le museau, les lèvres & les environs des yeux sont noirs; devant chaque œil, il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale; les oreilles sont assez grandes & finissent en pointe; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles sont droites & lisses à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la base; la femelle n'a point de cornes; le poil du corps est d'un fauve-jaunâtre, chaque poil est blanc à sa racine, brun ou noir au milieu, & d'un jaune-grisâtre à l'extrémité; les pieds & les oreilles sont couverts de poils blanchâtres; la queue est très courte «.





D U N A N G U E R

E T D U N A G O R.

NOUS METTONS ces deux animaux ensemble, parce qu'ils ont un caractère commun, qui n'appartient qu'à eux; c'est d'avoir les cornes recourbées en avant; au lieu que, dans toutes les autres espèces de gazelles & de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. J'ai donné (volume XII, planche XXXIV), la figure du nanguer, & planche XLVI, celle du nagor; & j'ai dit, d'après M. Adanson, qu'il y avoit trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est à dire, le nanguer, paroît être le dama des Anciens. M. Pallas est du même avis, il dit que la femelle & le mâle nanguer ont également des cornes; & il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents (a).

(a) *Scelum hujus animalis caput eum cornibus vidi, è quo dentium primorum in inferiore maxillâ numerum planè singularem esse didici; habet enim tantùm senos quorum duo mediî largissimi, subobliqui, rectâ transversâ acie terminantur, laterales vero parvi, lineates sunt. Pallas Spicilegia Zoologica, p. 8.*

La seconde espèce est le nagor : M. Pallas avoit écrit , dans son premier Ouvrage (*Miscellanea*), que cet animal étoit le mazame de Séba ; mais il avoue , dans son second Ouvrage (*Spicilegia*), qu'il s'étoit trompé ; & il convient avec moi (*b*) que ce n'est point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

Au reste, l'espèce du nanguer paroît être isolée & sans variété ; mais celle du nagor a des espèces voisines, dont je dois la connoissance à MM. Forster ; ils ont bien voulu me donner le dessin de la tête d'une de ces variétés du cap de Bonne-espérance, qui me paroît différer du nagor, dont j'ai donné la figure (*planche XLVI, volume XII*), en ce que ce nagor du Cap a le museau un peu effilé, & les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet.

» La chèvre que l'on appelle *steenbock* ou *bouquetin*, au cap de Bonne-espérance, nous paroît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-espérance, & sur les plateaux de ces montagnes pierreuses parmi les broffailles ; ils courent avec une très grande vitesse, & font des sauts de huit à neuf pieds de hauteur ; comme leur chair est très bonne

(*b*) Hist. Nat. tome XII, page 326 & planche XLVI.

à manger, on les chasse sans cesse, & l'on en a beaucoup détruit.

» Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds six pouces de hauteur; son poil est d'un rouge-brun sur le dos & les côtés du corps, & d'un blanc-sale sous le ventre; il y a au-dessus des yeux, sous le cou & sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc-sale; le poil des oreilles est fauve, elles sont arrondies à leurs extrémités; on voit, sous chaque œil, un larmier avec un petit orifice; les cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur; elle sont noires, ridées à la base, lisses à la pointe, extrêmement effilées & courbées en avant: la queue est courte, à-peu-près comme celles des chèvres ordinaires.

» Une autre espèce ou variété du nagor, est l'animal que l'on appelle au Cap *grysbok* ou *chèvre grise*; elle diffère du steenbock par la couleur de son poil, qui est gris, au lieu que celui du steenbock est rouge-brun. Ce grysbok est une seconde espèce de nagor, il est de la grandeur d'une chèvre commune, & il a les jambes plus longues que le steenbock à proportion du corps; son poil ne paroît gris que parce qu'il est mêlé de longs poils blancs; car, en voyant l'animal de près, on s'apperçoit que le fond est d'un brun-roussâtre ou marron; la tête & les pieds sont d'un brun plus clair que le corps, & le ventre est d'une couleur encore moins foncée; le museau est noir; les yeux sont environnés de poils de cette

même couleur noire; il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers sous les yeux; les oreilles sont à-peu-près de même longueur que la tête, elles sont de forme ovale, & couvertes en dehors de poils courts & noirs; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles sont ridées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers la pointe, qui est très aiguë, courbées en avant, & de couleur noire.

» Cette espèce de nagor se trouve toujours dans les plateaux au dessus des montagnes parmi les rochers, les brossailles & la bruyère; il n'est pas si léger à la course que le steenbock, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chasse; sa chair est aussi bonne à manger que celle du steenbock, & on les trouve quelquefois ensemble sur les montagnes du cap de Bonne-espérance.

» Une troisième espèce de nagor est le *beebock* ou *chèvre pâle*; qui ressemble presque en tout au *steenbock*, à l'exception de la couleur du poil qui est beaucoup plus pâle, ce qui lui a fait donner son nom «.

En comparant ces trois animaux, d'après les notices que nous venons de citer il me paroît qu'il n'y a tout au plus que deux espèces distinctes, c'est-à-dire, le nagor steenbok & le nagor grysbok, & que le beekbok n'est qu'une variété du premier.



LE RITBOK.

CET animal me paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor; voici la description qu'en a donnée M. Allaman, & que j'ai cru devoir rapporter ici sans y rien changer.

» L'animal, dont le mâle est représenté dans la *planche XIII*, & la femelle dans la *planche XIV (a)*, est nommé par les Hollandois, habitans du cap de Bonne-espérance, *ritrheebok*, que l'on prononce *ritre-bok*. C'est un mot composé qui signifie chevreuil des roseaux; ce n'est pas un chevreuil; ainsi, c'est mal-à-propos qu'on lui en donne le nom; j'ai cru devoir lui laisser celui de *rittbock* ou *ritbok*, qui signifie bouc des roseaux; quoiqu'il soit aussi composé, il ne paroitra point tel aux François. Il ne m'a pas été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent; ils l'appellent *à, ei, à*, en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

» Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut recon-

(a) Voyez ici *planches XI, fig. 1 & 2.*



1 Le Ritbok mâle. 2 La femelle.

noître les gazelles : cependant il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon, qui m'en a envoyé les dessins & la peau, me mande que, quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, & quelquefois même le mâle est seul avec la femelle; ils se tiennent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, & aussi dans les bois; il y en a d'une couleur différente, mais qui paroissent cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

» Ceux dont nous parlons ici, ont tout le dessus du corps d'un gris-cendré; ils ont le dessous du ventre, la gorge, les fesses blanches; mais ils n'ont point cette bande rousâtre ou noire qui sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste du corps, & qui se trouve dans la plupart des autres gazelles; leur tête est chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux jusqu'au-delà de la moitié de leur l'ongueur; mais ils ne sont pas fort proéminens; j'en ai compté dix sur celles de ces gazelles, dont j'ai la peau bourrée; ces cornes sont tournées en avant, & se terminent par une pointe lisse & fort aiguë; leur longueur est considérable pour la taille de l'animal; en droite ligne, elles ont dix pouces de hauteur, &, en suivant leur courbure, elles sont longues d'un pied trois pouces; les oreilles sont aussi très longues, elles sont blanches en dedans; près de chacune

d'elles, il y a une tache chauve ou sans poils.

» Ces animaux ont de beaux yeux noirs & des larmiers au-dessous; ils ont quatre mamelles, à côté desquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, & dont il a été parlé dans l'article précédent sur les gazelles; leur queue est longue, plate & garnie de longs poils blanchâtres.

M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette espèce, qui ressemble tout-à fait, par les cornes, à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par sa couleur, qui est d'un fauve-roussâtre très foncé; c'est apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

Les femelles des ritboks ressemblent, par leur couleur, aux mâles; mais elles n'ont point de cornes, & elles sont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimensions, que je donnerai à la fin de cet article.

Pour trouver ces animaux, il faut aller assez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

Leurs cornes, tournées en devant, font d'abord penser au nanguer, décrit par M. de Buffon (*b*); mais ce dernier animal a les cornes beaucoup plus courbées en cro-

(*b*) Voyez le volume XII p. 101 & planche XXXVI.

chet vers leur pointe, & moins longues que celles du ritbok; il est aussi plus petit, sa couleur est différente, & il a sur son corps beaucoup plus de blanc. Il est vrai que M. Adanson a observé qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la couleur; ainsi, la couleur ne suffit pas pour prononcer que ces animaux ne sont pas de la même espèce, mais ce sont les cornes qui l'indiquent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer est le *dama* des Anciens; on ne peut guere se refuser aux preuves qu'il en donne: or Pline compare les cornes du *dama* à celles du chamois, avec cette seule différence, que ces derniers les ont tournées en arriere, au lieu que, dans les autres, elles sont tournées en avant. *Cornua*, dit-il, *rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*. Je doute que Pline se fût exprimé ainsi, s'il avoit voulu parler des cornes du ritbok; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal, que M. de Buffon a nommé nagor (c), leur ressemblent davantage, elles sont aussi dirigées en avant, mais légèrement; cependant elles sont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puisqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de six pouces, & elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la base, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a

(c) Voyez volume XII, page 151 & planche XLVIII

donnée ; ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paroissent indiquer une diversité de race , & non pas une simple variété dans la même espèce. M. de Buffon croit que ce nagor est le même animal que Séba a représenté dans la *XLIIIe planche*, *figure 3* de son Ouvrage, & auquel il a donné très improprement le nom de *mazane* ou *cerf d'Amérique* ; mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière , assez grandes & environnées d'une arête contournée en spirale , depuis la base presque jusqu'à l'extrémité ; & , de plus , une fort grosse queue , caractères qui ne conviennent point au nagor.

A cette occasion , je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Séba , que je viens de citer , ne me paroît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal , comme le suppose M. de Buffon (*d*) , mais le bubale , qu'on reconnoît à la conformation de ses cornes , & aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu ; cependant il n'en est pas moins vrai que Séba s'est grossièrement trompé en appelant cet animal *temamaçama* , & en le disant originaire de la nouvelle Espagne.

(d) Voyez volume XII , page 151 & planche *XLVIII*.

Dimensions du Ritbok mâle.

pieds. pouces. lig.

Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout de museau. .	4	5	0
Hauteur du train de devant.	2	9	0
--- du train de derriere. .	3	0	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes. .	0	10	0
--- des cornes en ligne droite.	0	10	6
--- en suivant la courbure.	0	13	0
Circonférence de la base des cornes.	0	5	0
Distance entre les pointes des cornes.	0	10	0
--- entre leurs bases. . .	0	2	0
Longueur des oreilles. .	0	7	0
Distance entre leurs bases.	0	4	0
Longueur de la queue. .	0	11	0

Dimensions de la femelle du Ritbok.

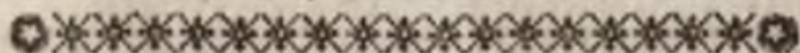
pieds. pouces. lignes.

Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau. .	3	9	6
--	---	---	---

pieds. pouces. lignes

Hauteur du train de devant.	2	7	6
---- du train de derrière.	2	9	6
Longueur des oreilles.	0	7	0
--- de la queue.	0	10	0

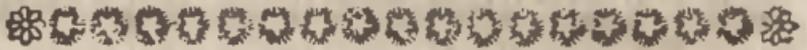




DE LA GAZELLE KEVEL.

M. PALLAS me paroît se tromper en avançant que le Kevel & la Corine ne sont pas deux espèces différentes, *mais le mâle & la femelle dans la même espèce de gazelle*; s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux sexes, ce savant Naturaliste ne feroit pas tombé dans cette méprise.





L E B O S B O K.

VOICI encore une très jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon Ouvrage sur les animaux quadrupèdes; nous en donnons ici la figure (*planche XII*), & croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce savant Naturaliste.

» Les Hollandois du cap de Bonne espérance donnent le nom de *bosbok* à une très jolie gazelle. Ce mot, que j'ai conservé, signifie *le bouc des bois*, & c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle; ses cornes ont quelque rapport avec celles du *ritbok*, elles sont dirigées & courbées en avant; mais si légèrement, qu'on a peine à s'en appercevoir; cependant, s'il n'y avoit que cette différence dans la courbure des cornes, je n'hésiterois pas à regarder le *bosbok* comme une variété dans l'espèce du *ritbok*; mais ils diffèrent si fort à d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

Le *bosbok* est plus petit que le *ritbok*; la longueur de son corps est de trois pieds six pouces, c'est-à-dire, d'environ un pied plus courte que celle du *ritbok*; il en dif-



1 Le Bosbok. 2 Le Chevreuil des Indes.

fère encore plus par les couleurs; le dessus de son corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête & sous le cou; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses cuisses & de ses jambes; il a aussi une tache blanche au bas du cou; les fesses ne sont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles, mais la croupe est parsemée de petites taches rondes, d'un blanc qui se fait d'abord remarquer, & qui lui sont particulières; ses cornes sont noires & torses en longues spirales, qui s'étendent au-delà de la moitié de leur hauteur; on voit sur son front une tache noire; il n'a point de larmiers; ses oreilles sont longues & pointues; sa queue a près de six pouces, & elle est garnie de longs poils blancs; il a quatre mamelles, & , à leur côté, les deux poches ou tubes qui se trouvent dans le ritbok.

Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes, & qu'elles sont un peu plus rouffes. M. Gordon, en m'envoyant le dessin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui sont sur la croupe du mâle.

Les bosboks ne se trouvent guere qu'à soixante lieues du Cap, ils se tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils se font souvent entendre par une sorte d'aboiement assez semblable à celui d'un chien.

Dimensions du Bosbok.

	pieds. pouces. lignes.		
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	3	6	
Hauteur du train de devant.	2	5	
--- du train de derriere.	2	7	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes.	0	7	0
Longueur des cornes.	0	10	0
--- des oreilles.	0	6	2
--- de la queue.	0	6	0

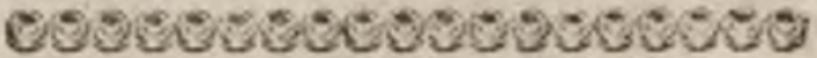




DE LA CHÈVRE BLEUE

” CETTE ANTILOPE, dit M. Forster, est très commune au cap de Bonne-espérance, où on l'appelle la *chèvre bleue*; cependant sa couleur n'est pas tout-à-fait bleue, & encore moins bleu-céleste, comme Hall l'a supposé dans son Histoire des quadrupèdes, mais seulement d'un gris tirant un peu sur le bleuâtre; cette couleur n'est même occasionnée que par le reflet du poil qui est hérissé lorsque l'animal est vivant; car, dès qu'il est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, & alors tout le bleuâtre disparoît entièrement, & on ne voit à sa place qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe; son ventre est couvert de poils blancs, ainsi que les pieds, la touffe de poil qui termine la queue est aussi blanche; & il y a, sous chaque œil, une tache de cette même couleur; la queue n'a que sept pouces de longueur; les cornes sont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arriere, & ont dix-huit ou vingt pouces de longueur; la femelle en porte aussi bien que le mâle «.





LE CHEVREUIL DES INDES.

NOUS DONNONS ici (*planche XII, fig 2*), la figure d'un animal des Indes, qui nous paroît être d'une espèce très voisine de celle de nos chevreuils d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère assez essentiel, pour qu'on ne puisse pas le considérer comme ne formant qu'une simple variété dans l'espèce du chevreuil; ce caractère consiste dans la structure des os supérieurs de la tête, sur lesquels sont appuyés les meules qui portent le bois de chevreuil. C'est encore au savant Professeur M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici la description qu'il en a publiée dans le nouveau supplément à mon Ouvrage sur les animaux quadrupèdes.

» Nous avons vu, dans les articles précédens, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits; cela n'est pas étonnant, l'intérieur de cette vaste partie du monde nous est presque encore entièrement inconnue. On a plus de raison d'être surpris que l'Asie, habitée en général par des peuples plus policés, & très fréquentée par les Européens, en fournisse souvent, dont aucun Voyageur n'a parlé; nous en avons un exemple dans le joli

animal qui est représenté dans la *planche XVII (a)*.

Il a été envoyé de Bengale, en 1778; à feu M. Van der Stel, Commissaire de la ville d'Amsterdam; il est arrivé chez lui en très bon état, & il a vécu pendant quelque temps; ignorant le nom sous lequel il est connu dans le pays dont il est originaire, je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui ressemble par son bois & par toute sa figure, quoiqu'il soit beaucoup plus petit. Celui de chevrotain auroit mieux répondu à sa taille, mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes, les ont creuses, & non pas solides comme le sont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conséquent en diffère par un caractère essentiel; il a plus de traits de ressemblance avec le cerf; mais il en est trop différent par la grandeur, pour qu'on puisse lui en donner le nom, à peine a-t-il deux pieds sept pouces de longueur, & sa plus grande hauteur n'est que d'un pied & demi.

Le poil court dont son corps est couvert, est blanc depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur; l'extrémité en est brune, ce qui fait un pelage gris, ou cependant le brun domine, principalement sur le dos & moins sous le ventre; l'intérieur des cuisses & le dessous du cou sont blanchâ-

(a) Voyez, dans ce volume, *planche XII, fig. 2.*

tres ; les sabots sont noirs & surmontés d'une petite tache blanche ; les ergots sont à peines visible.

Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds-fourchus, est chargée de deux cornes qui offrent des singularités bien remarquables ; elles ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du museau : là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ quarante degrés, sous la peau qu'elles soulèvent d'une manière très sensible, ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir, car elles forment sur les os, aux quels elles sont appliquées, une arête d'un travers de doigt d'élévation ; parvenues au haut de la tête, elles prennent un autre direction, elles s'élèvent perpendiculairement au-dessus de l'os frontal, jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau, qui les environne-là de tous côtés, les ait quittées ; à ce degré d'élévation, elles sont surmontées par ce qu'on nomme les meules & leurs pierrures dans les cerfs ; elles couronnent la peau qui reste en dessous, du milieu de ces meules, les cornes continuent à monter, mais inégalement ; la corne gauche s'élève jusqu'à la hauteur de trois pouces, & elle est recourbée à son extrémité, qui se termine en pointe ; elle pousse, presque immédiatement au-dessus

de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longueur d'un demi-pouce; la corne droite n'a que deux pouces & demi de longueur, & il en sort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche, & dirigé en arrière. La figure, qui a été faite d'après l'animal vivant, représente bien tout ce que je viens de dire; ces cornes sont sans écorces, lisses & d'un blanc tirant un peu sur le jaune; elles sont sans perlures, & par conséquent sans gouttières.

Cet animal n'a pas vécu fort long-temps dans ce pays, & rien n'a indiqué son âge; ainsi, j'ignore s'il auroit mis bas sa tête, comme les chevreuils, ou si celle qu'il avoit étoit naissante, & seroit devenue plus grande & plus chargée d'andouillers.

Si l'on regarde comme une portion de bois cette partie qui a son origine près du museau, qui s'étend sous la peau de la face, & qui en reste couverte jusqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne soit permanent; &, dans ce cas, cet animal offrira, de même que la giraffe, une anomalie très remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

Mais on sait que le bois des cerfs, des daims & des chevreuils, pose sur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil Indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongemens s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux; car, quelque effort que j'aie fait pour in-

finuer à travers la peau une pointe entre-deux, il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui couvre ces os, pour savoir au juste ce qui en est; quoi qu'il en soit, il peut mettre bas sa tête avec autant de facilité que le cerf, puisque, posée sur le haut de ces éminences, les meules ne sont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui, que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque année; ainsi, je suis très porté à croire qu'il le perd aussi: mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation en forme une espèce particulière dans la classe des ruminans, & non pas une simple variété, tel qu'est le *cuguacu apara* du Brésil, qui est à-peu-près de la même grandeur.

Au milieu du front, entre les deux prolongemens des tubérosités dont je viens de parler, il y a une peau molle, plissée & élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière qui a de l'odeur.

Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, & six dents molaires à chaque côté des deux mâchoires; il a de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le chevreuil d'Europe; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, & ils font une légère impression sur la lèvre inférieure.

Il a de beaux yeux bien fendus, au-dessous

font deux larmiers très remarquables par leur grandeur & leur profondeur, comme ceux du cerf; ces larmiers, qui manquent au chevreuil, avec ses deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-dessus, qu'il avoit plus de traits de ressemblance avec le cerf, qu'avec ce dernier animal.

Il a la langue fort longue, il s'en servoit non-seulement à nettoyer ses larmiers, mais encore ses yeux, & quelquefois même il la pouffoit au-delà.

Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles sont placées à un demi-pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent le bois; sa queue est fort courte, mais assez large, elle est blanche en dessous.

La figure de cet animal avoit la même grace & la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire, il paroïssoit même être plus lesté & plus éveillé; il n'aimoit pas à être touché de ceux qu'il ne connoïssoit point; il prenoit cependant ce qu'ils lui présentoiënt; il mangeoit du pain, des carottes & toutes sortes d'herbes; il étoit dans un parc, où il entra en chaleur dans les mois de Mars & d'Avril; il y avoit avec lui une femelle d'axis, qu'il tourmentoit beaucoup pour la couvrir, mais il étoit trop petit pour y réussir; il mourut pendant l'hiver 1779.

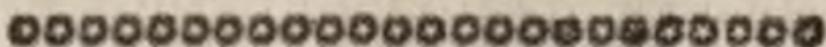
Voici ses dimensions.

	pieds. pouces. lig:		
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	2	7	0
Hauteur du train de devant.	1	4	0
Hauteur du train de derrière.	1	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.	0	7	0
Distance entre le bout du museau & l'extrémité des prolongemens des éminences de l'os frontal qui soutiennent le bois.	0	2	0
Longueur de ces prolongemens jusqu'à l'endroit où ils s'élèvent au-dessus de la tête.	0	5	0
--- des éminences de l'os frontal qui sont recouvertes de la peau, & terminées par les meules.	0	3	0
Longueur de la corne gauche, depuis la meule jusqu'à son extrémité en ligne droite.	0	3	0
--- de son andouiller.	0	0	6
--- de la corne droite, depuis sa meule jusqu'à son extrémité.	0	2	6
--- de son andouiller	0	0	4

pieds. pouces lignes.

Distance entre les cornes mesurée sur l'os frontal. .	9	2	1
Circonférence des cornes au-dessous de la meule. .	0	2	0
Longueur des oreilles. .	0	3	0
Longueur des yeux d'un angle à l'autre.	0	1	0
Largeur des oreilles. . .	0	2	0
Ouverture des yeux. . .	0	0	9
Longueur de la queue. .	0	3	0
Circonférence du museau derrière les naseaux, . .	0	4	0
--- de la tête entre les cornes & les oreilles.	0	11	0
Longueur du milieu du cou.	1	0	0
--- du corps, derrière les jambes de devant. . . .	1	9	0
--- du milieu du corps. . .	1	10	0
--- du corps, devant les jam- bes de derrière.	1	9	0





D U R E N N E (a).

NOUS AJOUTERONS à ce que nous avons dit au sujet du craquement qui se fait entendre dans tous les mouvemens du Renne, une observation que M. le Marquis d'Amezega a eu la bonté de nous communiquer. » On pourroit croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied qui se frapperoient l'une contre l'autre comme des castagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long & plat. Je cherchai à reconnoître d'où provenoit ce bruit dans les rennes que le Roi de Suède avoit envoyés à S. A. S. M^{sr}. le Prince de Condé, je le demandai aux Lapons qui les avoient amenés; ils touchèrent assez légèrement l'un de ces rennes, & j'entendis le craquement sans pouvoir distinguer d'où il venoit; l'animal avoit été touché si foiblement qu'il n'avoit pas même changé de place, je jugeai dès-lors que le bruit ne venoit pas de ses pinces; je me mis sur le ventre, & sans faire marcher la renne, je guétai le moment où il leveroit son pied; dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire

(a) Suite de l'addition à l'article du Renne; supplément, volume III, p. 127

le bruit que j'avois entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avoit été plus grand; je restai dans la même attitude pour m'assurer du craquement dans les pieds de derriere comme dans ceux de devant, j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied, celui du jarret ne s'entend presque pas.

Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly de la même maladie; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On auroit peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissans, car ils se portoient très bien, étoient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation; ils païssoient comme des vaches, & ils étoient très avides de la mouffe grise qui s'attache aux arbres.

Il est donc certain, par les observations de M. le Marquis d'Amesega, que dans les rennes ce n'est qu'aux articulations des os des jambes qui se fait le craquement, & il est plus que probable qu'il en est de même dans l'élan & dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Lapponie & dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages; mais dans le Groenland les Voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages.

Ces animaux sont timides & fuyards, & sentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groenland, ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, &

c'est ce qui me fait presumer qu'ils sont la petite espèce, qu'Edwards appelle *daims de Groenland*, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande espèce; les uns & les autres perdent leur bois au printemps, & leur poil tombe presque en même temps; ils maigrissent alors; & leur peau devient mince; mais en automne ils engraisent & leur peau s'épaissit. C'est par cette alternative, dit M. Anderson (b), que tous les animaux du Nord supportent mieux les extrêmes du froid & du chaud; gras & fourrés en hiver, légers & secs durant l'été: dans cette dernière saison, ils broutent l'herbe tendre des vallons; dans l'autre, ils fouillent sous la neige & cherchent la mousse des rochers.

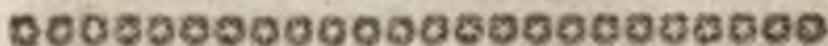
(b) Histoire Naturelle du Groenland.







Le Lama.



D U L A M A.

NOUS DONNONS ici (*planche XIII*), la figure d'un lama, dessiné d'après nature, & qui est encore actuellement vivant (Août 1777), à l'École vétérinaire au Château d'Alfort. Cet animal amené des Indes Espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de Novembre 1773; il étoit jeune alors, & sa mere, qui étoit avec lui, est morte presqu'en arrivant; on en peut voir la peau bourrée & le corps injecté sous la peau, dans le beau Cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, & que le transport & la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement, & l'eussent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite, depuis le sommet de la tête aux pieds de devant, & dans son état de liberté il devient considérablement plus grand & plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau Continent, le représentant du chameau dans l'ancien; il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante, & sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports & lui ressemble à plusieurs égards; comme le chameau, il est

propre à porter des fardeaux ; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts & conformés à-peu-près comme les jambes & les pieds du chameau ; mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, & qu'en général il est beaucoup mieux fait & d'une forme plus agréable par les proportions du corps ; son cou long, bien couvert de laine, & la tête qu'il porte toujours haute, lui donnent un air de noblesse & de légèreté que la Nature a refusé au chameau ; ses oreilles longues de sept pouces, sur deux pouces dans leur plus grande largeur, se terminent en pointe & se tiennent toujours droites en avant ; elles sont garnies d'un poil ras & noirâtre ; la tête est longue, légère & d'une forme élégante ; les yeux sont grands, noirs & ornés dans les angles internes de grands poils noirs ; le nez est plat & les narines sont écartées ; la lèvre supérieure est fendue & tellement séparée au-devant des mâchoires, qu'elle laisse paroître les dents incisives du milieu, qui sont longues & plates, & au nombre de quatre à la mâchoire inférieure ; ces dents incisives manquent à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux ruminans ; il y a seulement cinq mâchelieres en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelieres & quatre incisives ; la tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue & des jambes, sont couverts d'un poil laineux couleur du musc un peu vineux, plus clair sur les joues, sous le cou & sur la poitrine, & plus foncé

sur les cuisses & les jambes , où cette couleur devient brune & presque noire ; le sommet de la tête est aussi noirâtre , & c'est de là que part le noir qui se voit sur le front , le tour des yeux , le nez , les narines , la lèvre supérieure & la moitié des joues ; la laine qui est sur le cou est d'un brun-foncé , & forme comme une crinière qui pend du sommet de la tête & va se perdre sur le garrot ; cette même couleur brune s'étend , mais en diminuant de teinte sur le dos , & y forme une bande d'un brun foible ; les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures , & cette longue laine est en assez gros flocons : les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun-noirâtre ; les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur , au lieu que , dans les jambes de derrière , il se trouve vers le milieu un espace sous la peau qui est enfoncé d'environ deux pouces ; les pieds sont séparés en deux doigts ; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce & demi , & cette corne est noire , lisse , plate sur sa face interne , & arrondie sur sa face externe ; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités ; le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur , il est couvert d'une laine assez courte ; cette queue ressemble à une houpe ; l'animal la porte droite , soit en marchant , soit en courant , & même lorsqu'il est en repos & couché.

	pieds, pouces, lignes.		
Longueur du Lama.	5	4	4
Hauteur du train de devant.	3	3	0
Hauteur du train de derriere.	3	6	0
Hauteur du ventre au-des-			
fus de terre.	1	9	2
Longueur de la tête du			
bout des lèvres à l'occiput.	0	11	0

Cet animal est fort doux, il n'a ni colere ni méchanceté, il est même caressant; il se laisse monter par celui qui le nourrit, & ne refuseroit pas le même service à d'autres; il marche au pas, trotte & prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit & se roule sur l'herbe. Ce lama, que je décris, étoit un mâle : on a observé qu'il paroît souvent être excité par le besoin d'amour; il urine en arriere, & la verge est petite pour la grosseur de son corps; il avoit passé plus de dix-huit mois sans boire au mois de Mai dernier; & il me paroît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

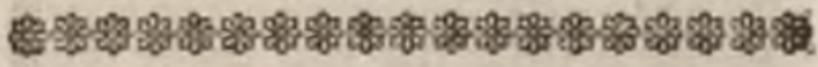
On lit dans le Voyage du Commodore Byron (a), qu'on trouve des guanaques, c'est-à-dire, des lamas, à l'isle des Pinguins, & dans l'intérieur des terres jusqu'au cap des

(a) Voyez le tome I du premier Voyage de Cook, pages 18 & 33.

Vierges, qui forme au Nord l'entrée du détroit de Magellan ; ainsi, ces animaux ne craignent nullement le froid ; dans leur état de nature & de liberté, ils marchent ordinairement par troupes de soixante ou quatre-vingts, & ne se laissent point approcher (*b*) ; cependant ils sont très aisés à apprivoiser, car les gens de l'équipage du Vaisseau de Byron, s'étant saisis d'un jeune lama, dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venoit leur lécher les mains. Le Commodore Byron & le Capitaine Wallis, comparèrent cet animal au daim pour la grandeur, la forme & la couleur ; mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.

(*b*) Idem, page 25.





DE LA VIGOGNE.

NOUS DONNONS ici (*planche XIV*); la figure d'une Vigogne mâle, qui a été dessinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, & dont la dépouille empaillée se voit dans le Cabinet de M. Bourgelat; cet animal est plus petit que le lama, & voici ses dimensions.

pieds. pouces. lignes.

Longueur du corps mesurée en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	4	4	6
Hauteur du train de devant.	2	4	9
Hauteur du train de derrière.	2	6	2
Hauteur du ventre au-dessus de terre.	1	8	0
Longueur de la tête.	0	6	6
Longueur des oreilles.	0	4	3
Largeur des oreilles.	0	1	5
Grandeur de l'œil.	0	1	4
Distance entre l'œil & le bout du museau.	0	3	9
Longueur de la queue avec sa laine.	0	8	9



La Vigogne.

La vigogne a beaucoup de rapport & même de ressemblance avec le lama, mais elle est d'une forme plus légère; ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues & mieux faites que celles du lama; sa tête, qu'elle porte droite & haute sur un cou long & délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos; elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama, elle est large au front & étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine & vive, & cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par les beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grande ayant seize lignes de longueur; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, & la paupière inférieure est blanche; le nez est aplati, & les naseaux qui sont écartés l'un de l'autre sont, comme les lèvres, d'une couleur brune, mêlée de gris; la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama; & cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure, deux dents incisives longues & plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues & se terminant en pointe; elles sont nues en dedans & couvertes en dehors d'un poil court; la plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun-rougeâtre tirant sur le vineux, & le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc-jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses & le dessous de la queue sont blancs; la lai-

ne, qui pend sous la poitrine, a trois pouces de longueur, & celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied-fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats par-dessous & convexes par-dessus, ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur & cinq lignes de largeur ou d'empattement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'Ecole vétérinaire, & avoit passé peut-être autant de temps en Angleterre, cependant elle n'étoit pas à beaucoup près aussi privée que le lama; elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible, car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la personne qui la soignoit, elle cherchoit même à mordre lorsqu'on vouloit la contraindre, & elle souffloit ou crachoit continuellement au visage de ceux qui l'approchoient; on lui donnoit du son sec & quelquefois détrempé dans l'eau; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, & il paroît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'ils n'ont nul besoin de boire; enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière: & par toutes ces ressemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama & de la vigogne, *volume IV*, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre
que

que ces deux espèces, & je pensois que l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne sous un nom différent : l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, & dont je viens de rendre compte, n'avoit encore confirmé dans cette idée; mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco, forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama & la vigogne. C'est à M. le Marquis de Nesle que je dois ces connoissances nouvelles : ce Seigneur aussi zélé pour l'avancement des Sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles, un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas & vigognes, pour tâcher de les naturaliser & multiplier en France, & il seroit très à désirer que le Gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on fait, d'un prix inestimable. Les avantages & les difficultés de ce projet, sont présentés dans le Mémoire suivant, qui a été donné à M. le Marquis de Nesle par M. l'Abbé Béliardy, dont le mérite est bien connu, & qui s'est trouvé à portée, par son séjour en Espagne, d'être bien informé.

» Le nom de lama, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique, ces conquérans les y ont introduites, & les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qu'apparemment, dans

leur langue, c'est le mot pour désigner tout animal laineux; cependant dans les provinces de Cusco, Potosi & Tucuman, on distingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur ont fait assigner des noms différens.

» Le lama dans son état de nature & de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau; il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied-fourchu comme les bœufs; son cou a trente à quarante pouces de long; sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez à celle d'un poulain; une longue laine lui couvre tout le corps, celle du cou & du ventre est beaucoup plus courte.

» Cet animal est originairement sauvage, on en trouve encore en petites troupes sur des montagnes élevées & froides; les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, & on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les froids; il produit aussi dans cet état; la femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, & on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

» Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux & les mulets, l'usage des lamas est fort diminué, cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, sur-tout pour les ouvrages de la campagne; on le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de soixante-quinze à cent livres sur son dos; il ne trotte ni ne galope, mais son pas ordi-

naire est si doux, que les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture; on les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine; on les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de Juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, & plus belle que celle de nos brebis.

» Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en général au lama, mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambes & beaucoup plus large de corps; l'*alpaca* est absolument sauvage, & se trouve en compagnie des vigognes; sa laine est plus fournie & beaucoup plus fine que celle du lama, aussi est-elle plus estimée.

» La troisième espèce est la vigogne, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est, comme l'*alpaca*, tout-à-fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté & par pure curiosité (mais on ignore si, dans cet état, ces animaux se multiplient & même s'ils s'accouplent). Les vigognes, dans cet état de captivité, mangent à-peu-près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de turquie, du pain & toutes sortes d'herbes.

» La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'*alpaca*, & ce n'est que

pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre ; il y a dans sa toison trois sortes de laine , celle du dos plus foncée & plus fine est la plus estimée , ensuite celle des flancs qui est d'une couleur plus claire , & la moins appréciée & celle du ventre qui est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

» Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses ; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Porosi & du Tucuman dans des rochers âpres & des lieux sauvages ; elles descendent dans les vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser , on recherche leurs pas ou leurs crottes qui indiquent les endroits où on peut les trouver , car ces animaux ont la propriété & l'instinct d'aller déposer leur crotin dans le même tas On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper ; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes grandeurs ; cet animal est si timide , qu'il n'ose franchir cette foible barrière ; les chasseurs font grand bruit & tâchent de pouffer les vigognes contre quelque rocher qu'elles ne puissent surmonter ; l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui les poursuivent ; dans cet état , il se laisse prendre par les jambes de derrière , & l'on est sûr de n'en pas manquer un ; on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu. Il y a des or-

donnances qui défendent ces tueries , mais elles ne font pas observées. Il seroit cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris , & de se ménager une nouvelle laine pour l'année suivante ; ces chasses produisent ordinairement de cinq cens à mille peaux de vigognes ; quand les chasseurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue , leur chasse est perdue , cet animal plus hardi sauve immanquablement les vigognes ; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarasser des chiffons qui flottent , rompt l'enceinte , & les vigognes le suivent.

» Dans toutes les Cordillières du nord de Lima , en se rapprochant de Quito , on ne trouve plus ni lamas , ni alpacas , ni vigognes dans l'état sauvage ; cependant le lama domestique est fort commun à Quito , où on le charge & on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

» Si on vouloit se procurer des vigognes en vie de la côte du sud du Pérou , il faudroit les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au port d'Arica , là on les embarqueroit pour l'Europe : mais la navigation depuis la mer du Sud , par le cap de Horn est si longue & sujette à tant d'événemens , qu'il seroit peut être très difficile de les conserver pendant la traversée ; le meilleur expédient & le plus sûr , seroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata ; les vigognes qu'on auroit fait prendre , sans les maltraiter , dans la province de Tucuman , se trouveroient

très à portée de descendre à Buénos ayres , & d'y être embarquées ; mais il seroit difficile de trouver à Buénos ayres un bâtiment de retour préparé & arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes ; il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe , d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission , que pour le fiét d'un navire trouvé par hasard à Buénos-ayres.

» Il faudroit en conséquence charger une maison de commerce à Cadix , de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata : ce bâtiment , qui seroit chargé en marchandises permises pour le compte du commerce , ne seroit aucun tort aux finances d'Espagne ; on demanderoit seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour : ces hommes seront munis de passeports & de recommandations efficaces du ministère d'Espagne , pour les Gouverneurs du pays , afin qu'ils soient aidés dans l'objet & pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buénos-ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra , pour que des montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles , avec une demi-douzaine de mâles , quelques alpacas & quelques lamas , moitié mâles & moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir & à les y placer commodément ; c'est pour cela qu'il faudroit lui défendre

de prendre aucune autre marchandise en retour, & lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeroient, & où l'on pourroit ensuite les transporter en France Une pareille expédition dans les termes qu'on vient de la projeter, ne fauroit être fort coûteuse.... On pourroit même donner ordre aux Officiers de la marine du Roi, ainsi qu'à tous les bâtimens qui reviennent de l'isle de France & de l'Inde, que si, par hasard, ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique & obligés d'y chercher un abri, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on seroit occupé aux réparations du Vaisseau, il faudroit ne rien épargner, avec les gens du pays, pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles & femelles, ainsi que quelques lamas & quelques alpacas; on trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, & qui s'acquitteront fort bien de la commission.... Cela seroit d'autant plus facile, que les Vaisseaux françois qui reviennent de l'isle de France ou de l'Inde, peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, comme il leur arrive très souvent. Le Ministre qui auroit contribué à enrichir le Royaume d'un animal aussi utile, pourroit s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les Jesuites n'aient jamais songé à essayer de naturaliser les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du

Tucuman & du Paragai, possédoient ce trésor au milieu de leurs millions & de leurs plus beaux établissemens «.

Ce Mémoire intéressant de M. l'abbé Béliardy, m'ayant été communiqué; j'en fis part à mon digne & respectable ami M. de Tolozan, Intendant du Commerce, qui, dans toutes les occasions, agit avec zèle pour le bien public; il a donc cru devoir consulter sur ce Mémoire & sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de la Folie, Inspecteur-général des Manufactures), & voici les observations qu'il a faites à ce sujet.

» L'auteur du Mémoire animé d'un zèle très louable, dit M. de la Folie, propose comme une grande conquête à faire par un Ministre, la population des lamas, alpacas & vigognes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes.

» Les *lamas* ainsi nommés par les Péruviens, & *cameros de terra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'annonce. On observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges; c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets & de chevaux. Au reste, ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables); le point essentiel est leur toison: non-seulement leur laine est très inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle a une odeur fort désagréable qu'il est difficile d'enlever.

» La laine de l'alpaca est en effet , comme il le dit , bien supérieure à celle du lama ; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne , & il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

» Le lama s'apprivoise très bien , comme l'observe l'auteur ; mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas & les vigognes. L'auteur qui prétend le contraire , n'a pas eu à cet égard des éclaircissemens fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux , & on a tenté de les faire peupler ; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard ont été absolument infructueuses ; ces animaux sont tous morts , & c'est ce qui est cause qu'on a depuis long - temps abandonné ces expériences.

» Il y auroit donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le même sort en France qu'en Espagne ; ils sont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière , cette nourriture est une espèce de jonc très fin , appelé *ycho* ; & peut-être nos herbes de pâturages n'ont elles pas les mêmes qualités , les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

» La laine de vigogne fait de belles étoffes , mais qui ne durent pas autant que celles qui sont faites avec de la laine de brebis «.

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards , & qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce , c'est-à-dire ,

de l'alpaca dans le genre du lama , mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux , ainsi que la vigogne en Europe : je l'ai communiquée avec le Mémoire précédent de M. Béliardy à plusieurs personnes instruites , & particulièrement à M. l'Abbé Bexon , qui a fait sur cela les observations suivantes.

» Je remarque , dit-il , que le lama vit dans les vallées basses & chaudes du Pérou , aussi-bien que dans la partie la plus froide de la Sierra , & que par conséquent ce n'est pas la température de notre climat qui pourroit faire obstacle & l'empêcher de s'y habiter.

» A le considérer comme animal de monture , son pas est si doux que l'on s'en sert de préférence au cheval & à l'âne , il paroît de plus qu'il vit aussi durement que l'âne ; d'une manière aussi agreste & sans exiger plus de soins.

» Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama puisqu'il est dit que quoique cette laine soit plus belle que celle de nos brebis & aussi douce que la soie , on l'emploie aux mêmes usages auxquels nous employons le *crin*.

» L'alpaca , espèce intermédiaire entre le lama & la vigogne , & jusqu'ici peu connu , même des Naturalistes , est encore entièrement sauvage ; néanmoins c'est peut-être des trois animaux Péruviens , celui dont la conquête seroit la plus intéressante , puisqu'avec une laine plus fournie & beaucoup plus fine que

celle du lama , l'alpaca paroît avoir une constitution plus forte & plus robuste que celle de la vigogne.

» La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiosité à Lima mangeant du maïs , du pain & de toutes sortes d'herbes , garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux : une négligence inconcevable nous laisse ignorer si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici , ont produit en domesticité ; mais je ne fais aucun doute que cet animal social par instinct , foible par nature , & doué comme le mouton d'une timidité douce , ne se plût en troupeaux rassemblés , & ne se propageât volontiers dans l'asyle d'un parc ou dans la paix d'une étable , & bien mieux que dans les vallons sauvages , où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau de proie ou à l'aspect du chasseur

» La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes chasses , ou plutôt les grandes tueries de vigognes , est une raison de plus de se hâter de sauver dans l'asyle domestique , une espèce précieuse que ces massacres auront bientôt détruite ou du moins affoiblie au dernier point.

» Les dangers & les longueurs de la navigation par le cap Horn , me semblent , comme à M. Béliardy , être un grand obstacle à tirer les vigognes de la côte du Sud par Arica , Cusco ou Potosi ; & la véritable

route pour amener ces animaux précieux, seroit en effet de les faire descendre du Tucuman par Rio de la Plata, jusqu'à Buenos-ayres, où un bâtiment frété exprès & monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traversée, les ameneroient à Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des Sevennes, où il seroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des *Sierras*, d'où on les a fait descendre.

» Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de la Folie, qui ne me paroît offrir que des doutes assez peu fondés & des difficultés assez légères.

» 1°. On a vu que si le cheval & l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards; & d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête de somme, que de le regarder conjointement avec la vigogne & l'alpaca, comme bétail à toison.

» 2°. Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces animaux; & les essais supposés faits, l'ont-ils été avec intelligence? Ce n'est point dans une plaine chaude; mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faut faire retrouver aux

vigognes un climat analogue à leur climat natal.

» 3^e. C'est moins des vigognes venues du Pérou, que l'on pourroit espérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe; & c'est à obtenir cette race & à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers soins, qui sans doute devroient être grands & continuels pour des animaux délicats & aussi dépaïsés.

» 4^e. Quant à l'herbe *ycho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs; mais, s'il le falloit absolument, je proposerois de transporter l'herbe *ycho* elle-même, il ne seroit probablement pas plus difficile d'en faire le semis que tout autre semis d'herbage, & il seroit heureux d'acquérir une nouvelle espèce de prairie artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.

» 5^e. Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la vigogne transplantée, elle paroît peu fondée; il n'en est pas de la vigogne comme d'une race domestique & factice perfectionnée, ou, si l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet quand on la transporte hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté; la vigogne est dans l'état sauvage, elle ne possède que ce que lui a donné la Nature, & que la domesticité pourroit sans doute, comme dans toute autre espèce, perfectionner pour notre usage «.

J'adopte entièrement ces réflexions très justes de M. l'Abbé Bexon, & je persiste à croire qu'il est aussi possible qu'il seroit important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou, & qui paroissent si disposés à la domesticité.



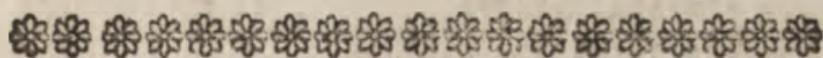
1875

21

1875



Le Musc.



D U M U S C.

NOUS DONNONS ici (*planche XV*), la figure de l'animal du musc, que j'ai fait dessiner d'après nature vivante. Cette figure manquoit à mon Ouvrage, & n'a jamais été donnée que d'une manière très incorrecte par les autres Naturalistes. Il paroît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourroit s'habituer & peut-être même se propager dans nos climats; car il n'exige pas des soins trop recherchés; il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le Duc de la Vrillière, à l'Hermitage, près de Versailles, où il n'est arrivé qu'au mois de Juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin: ainsi, voilà six années de captivité & de mal-aise, pendant lesquelles il s'est très bien soutenu, & il n'est pas mort de dépérissement, mais d'une maladie accidentelle. On avoit recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain mêlés avec de la mousse prise sur le tronc & les branches de chêne; on a suivi exactement cette recette, il s'est toujours bien porté, & sa mort en Avril 1775, n'a été causée que par une *éragrophile*, c'est-à-dire, par une pelotte ou gobbe de son propre poil qu'il avoit détaché en se lèchant & qu'il

avoit avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelotte dans la caillette à l'orifice du pylore. Il ne craignoit pas beaucoup le froid, néanmoins pour l'en garantir, on le tenoit en hiver dans une orangerie, & pendant toute cette saison, il n'avoit point d'odeur de musc, mais il en répandoit une assez forte en été, surtout dans les jours les plus chauds; lorsqu'il étoit en liberté, il ne marchoit pas à pas comptés, mais couroit en sautant, à-peu près comme un lièvre.

Voici la description de ce animal que M. de Sève a faite avec exactitude.

Le musc est un animal d'une jolie figure; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, & dix-neuf pouces six lignes à celui de devant; il est vif & léger à la course & dans tous ses mouvemens; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues & plus fortes que celles de devant. La Nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges, dirigées en bas & recourbées en arrière; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe; leur longueur, au-dessous de la lèvre, est de dix-huit lignes, & leur largeur d'une ligne & demie; elles sont de couleur blanche, & leur substance est une sorte d'ivoire; les yeux sont grands à proportion du corps, & l'iris est d'un brun-roux; le bord des paupières est de couleur noire, ainsi que

les naseaux ; les oreilles sont grandes & larges, elles ont quatre pouces de hauteur, sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur ; elles sont garnies en dedans de grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre, & en dessus, de poils noirs-roussâtres mêlés de gris, comme celui du front & du nez ; le noir du front est relevé par une tache blanche, qui se trouve au milieu ; il y a du fauve jaunâtre au-dessus & au-dessous des yeux, mais le reste de la tête paroît d'un gris d'ardoise, parce que le poil y est mêlé de noir & de blanc, comme celui du cou, où il y a de plus quelques légères teintes de fauve ; les épaules & les jambes de devant sont d'un brun-noir, ainsi que les pieds ; mais cette couleur noire est moins foncée sur les cuisses & les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve ; les pieds sont petits, ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre, & qui sont situés au talon ; les sabots des pieds de derrière sont inégaux en longueur, l'intérieur étant considérablement plus long que l'extérieur ; il en est de même des ergots, dont l'interne est aussi bien plus long que l'externe ; tous les sabots des pieds, qui sont fendus comme ceux des chèvres, sont de couleur noire, ainsi que les ergots ; le poil du dessus, du dessous & des côtés du corps est noirâtre, mêlé de teintes fauves, & même de roussâtre en quelques endroits, parce qu'en général les poils, & sur-tout les plus longs, sont blancs sur la plus grande partie de leur longueur,

tandis que leur extrémité est brune, noire ou de couleur fauve; les crottes de cet animal sont très petites, d'un brun luisant, & de forme allongée, & n'ont aucune odeur, & le parfum que l'animal répand dans sa cabane, n'est guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reste, le musc paroît être un animal fort doux, mais en même temps timide & craintif; il est remuant & très agile dans ses mouvemens, & il paroïssoit se plaire à sauter & à s'élaner contre un mur, qui servoit de point d'appui pour le renvoyer à l'opposite.

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des Sciences (a) un bon Mémoire au sujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

» L'odeur forte & pénétrante du musc, dit il, est trop sensible, pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le porte: aussi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *musc*. Cet animal se trouve dans les royaumes de Bouquan & de Tunquin, à la Chine & dans la Tartarie chinoise, & même dans quelques parties de la Tartarie moscovite. Je crois que, de temps immémorial, il a été recherché par les habitans de ces contrées, parce que sa chair est très bonne à manger, & que son parfum a toujours dû faire un commerce; mais

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1772, seconde partie, page 215 & suiv.

On ne fait pas en quel temps le musc a commencé à être connu en Europe, & même dans la partie occidentale de l'Asie. Il ne paroît pas que les Grecs ni les Romains ayent eu connoissance de ce parfum, puisqu'Aristote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs Arabes sont les premiers qui en ayent parlé; Sérapion donna une description de cet animal dans le huitième siècle. . . .

» Je l'ai vu, au mois de Juillet (7772), dans un parc de M. de la Vrillière, à Versailles; l'odeur du musc, qui se répandoit de temps en temps, suivant la direction du vent, autour de l'enceinte où étoit le porte-musc, auroit pu me servir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus, je reconnus dans sa figure & dans ses attitudes beaucoup de ressemblance avec le chevreuil, la gazelle & le chevrotain; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté, de souplesse & de vivacité dans les mouvemens, que le porte-musc; il ressemble encore aux animaux ruminans, en ce qu'il a les pieds-fourchus, & qu'il manque de dents incisives à la mâchoire supérieure; mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenses ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de dessus, & sortent d'un pouce & demi au-dehors des lèvres.

» La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, comme celle des défenses du babiroussa & de plusieurs autres espèces d'animaux; mais les défenses du porte-musc

ont une forme très particulière, elles ressemblent à des petits couteaux courbes, placés au dessous de la gueule, & dirigés obliquement de haut en bas, & de devant en arrière, leur bord postérieur est tranchant je crois qu'il s'en sert à différens usages, suivant les circonstances, soit pour couper les racines, soit pour se soutenir dans les endroits où il ne peut pas trouver d'autres points d'appui, soit enfin pour se défendre ou pour attaquer...

» Le porte-musc n'a point de cornes ; les oreilles sont longues, droites & très mobiles ; les deux dents blanches qui sortent de la gueule, & les renflemens qu'elles forment à la lèvre supérieure, donnent à la physionomie du porte-musc, vu de face, un air singulier, qui pourroit le faire distinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

» Les couleurs du poil sont peu apparentes ; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve & de blanchâtre, qui semblent changer lorsqu'on regarde l'animal sous différens points de vue, parce que les poils ne sont colorés en brun ou en fauve, qu'à leur extrémité, le reste est blanc & paroît plus ou moins à différens aspects... Il y a du blanc & du noir sur les oreilles du porte-musc, & une étoile blanche au milieu du front.

Cette étoile me paroît être une sorte de livrée, qui disparaîtra lorsque l'animal sera plus âgé, car je ne l'ai pas vue sur deux peaux de porte-musc, qui m'ont été adressées

pour le Cabinet du Roi, par M. le Monnier, Médecin du Roi, de la part de Madame la Comtesse de Marfan. . . . Les deux peaux dont il s'agit, m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle & l'autre femelle; les teintes des couleurs du poil y sont plus foncées que sur le porte-musc vivant, que je viens de décrire; il y a de plus, sur la face inférieure du cou, deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent le long du cou, & qui forment une sorte d'ovale allongé, en se rejoignant en avant, sur la gorge, & en arrière entre les jambes de devant.

» Le musc est renfermé dans une poche placée sous le ventre à l'endroit du nombril; je n'ai vu, sur le porte-musc vivant, que de petites éminences sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les observer de près, parce que l'animal ne se laisse pas approcher. . . . La poche du musc tient à l'une des peaux envoyées au Cabinet du Roi, mais cette poche est desséchée; il m'a paru que, si elle étoit dans son état naturel, elle auroit au moins un pouce & demi de diamètre; il y a, dans le milieu, un orifice très sensible, dont j'ai tiré de la substance du musc, très odorante & de couleur rousse. . . . M. Gmelin, ayant observé la situation de cette poche sur deux mâles, rapporte dans le *quatrième volume des Mémoires de l'Académie impériale de Pétersbourg*, qu'elle étoit placée, au-devant & un peu à droite du prépuce. . . .

» Le porte-musc diffère de tout autre

animal, par la poche qu'il a sous le ventre, & qui enferme le musc; cependant, quoique ce caractère soit unique par sa situation. . . . il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-musc parmi les quadrupèdes, parce qu'il y a des substances odoriférantes qui viennent d'animaux très différens du porte-musc. . . .

» Les caractères extérieurs du porte-musc, qui indiquent ses rapports avec les autres quadrupèdes, sont les pieds-fourchus, les deux longues dents canines & les huit dents incisives de la mâchoire du dessus, sans qu'il y en ait dans celle du dessous. Par ces caractères, le porte-musc ressemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal; il en diffère, en ce qu'il est beaucoup plus grand, car il a plus d'un pied & demi de hauteur, prise depuis le bas des pieds de devant jusqu'au-dessus des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

» Les dents molaires du porte-musc sont au nombre de six de chaque côté de chacune des mâchoires; le chevrotain n'en a que quatre; il y a aussi de grandes différences entre ces deux animaux, pour la forme des dents molaires & des couleurs du poil; la poche du musc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-musc mâle, la femelle n'a ni poche, ni musc, ni dents canines, suivant les observations de M. Gmelin, que j'ai cité.

Le porte-musc, que j'ai vu vivant; paroît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé, sur trois individus de cette espèce,

au lieu de queue , un petit prolongement charnu , long d'environ un pouce... Il y a des auteurs qui ont fait représenter le porte-musc avec une queue bien apparente , quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur ; mais il n'a pas observé si cette partie renfermoit des vertèbres.

Dans la description que M. Gmelin a faite du porte-musc , les viscères m'ont paru ressemblans à ceux des animaux ruminans , surtout les quatre estomacs , dont le premier a trois convexités , comme dans les animaux sauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du dessus , le porte-musc ressemble plus , par ces deux caractères , au cerf qu'à aucun autre animal ruminant , excepté le chevrotain , au cas qu'il rumine , comme il y a lieu de le croire.

Ray dit qu'il est douteux que le porte-musc rumine. Les gens qui soignent celui que j'ai décrit vivant , ne savent pas s'il rumine ; je ne l'ai pas vu assez long-temps pour en juger par moi-même ; mais je fais , par les observations de M. Gmelin , qu'il a les organes de la rumination , & je crois qu'on le verra ruminer , &c. &c.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

TABLE



TABLE

De ce qui est contenu dans ce Volume.

D U TAPIR OU MAIPOURI.	Page 5
Addition de l'Éditeur Hollandois, à l'article du Tapir.	23
DE L'ÉLÉPHANT, de l'Hippopotame & du Chameau.	34
DU CHEVAL.	45
DU CZIGITAI, de l'Onagre & du Zèbre.	49
DES BŒUFS.	56
DE L'AUROCHS & du Bison.	59
DU BUFFLE.	64
Nouvelle addition à l'article de l'Hippopotame.	89
Addition à l'article du Rhinocéros.	103
DU KWAGGA OU COUAGGA,	112
DU GNOU OU NIOU.	118
Observation sur le Gnou.	124
DU NILGAUT.	134
DU CANNA.	153
DU CONDOMA OU COESDOES.	163
Addition à l'article du Condoma ou Coësdoës.	168
DU BUBALE.	177
Addition à l'article du Bubale.	180
DU KOB & du Kob.	186
DES CHEVRES & des Brebis.	188
DU SAIGA.	198
DES GAZELLES & des ANTILOPES.	202
DE LA GAZELLE PASAN.	205

T A B L E.

<i>Addition à l'article du Pagan.</i>	208
DE LA GAZELLE ANTILOPE.	218
DE LA GAZELLE TZEIRAN.	224
DE LA GRIMME.	233
DE LA GAZELLE ou Chèvre sautante du cap de Bonne-espérance.	235
De la Gazelle à bosc sur le dos.	241
LE KLIPPSPRINGER ou Sauteurs des rochers:	244
DU NANGUER & du NAGOR.	246
LE RITBOK.	250
DE LA GAZELLE KEVEL.	257
LE BOSBOK.	258
DE LA CHÈVRE BLEUE.	261
LE CHEVREUIL des Indes.	262
DU RENNE.	270
DU LAMA.	273
DE LA VIGOGNE.	278
DU MUSC.	295

FIN de la Table:









